

[REDACTED] (DASOQ) (Trois-Rivières)

**De:** [REDACTED]@sparegionale.com>  
**Envoyé:** 14 mai 2021 11:18  
**À:** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme)  
**Cc:** [REDACTED]  
**Objet:** RE: Demande de retour concernant l'inspection 3328531

Bonjour [REDACTED],

Tel que discuté au téléphone nous avons qu'un seul registre pour la SPA Régionale, c'est-à-dire celui demandé lors de votre inspection.

Cordialement,

[REDACTED]



---

**De :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme) [mailto:[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 12 mai 2021 15:47  
**À :** [REDACTED]  
**Objet :** RE: Demande de retour concernant l'inspection 3328531

Bonjour [REDACTED],

À la suite de notre conversation téléphonique, je vous fais parvenir le rapport d'inspection avec la modification pour la demande de registre des euthanasies. J'ai revérifié et nous n'avons jamais reçu ces registres dans la passé. Prenez note que le délai pour cette demande est de 7 jours à partir d'aujourd'hui. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des question.

Bonne fin de journée

██████████  
**Inspectrice en santé et bien-être animal**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
500, boulevard des Laurentides, bureau ██████████  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2  
Téléphone : 450-569-3005 poste ██████████  
Télécopieur : 450-569-3205

██████████@mapaq.gouv.qc.ca  
[www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

---

De : ██████████@sparegionale.com>

Envoyé : 10 mai 2021 14:24

À : ██████████ (DISBEA) (Saint-Jérôme) <██████████@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : ██████████@sparegionale.com>

Objet : Demande de retour concernant l'inspection 3328531

Bonjour ██████████,

Veuillez me contacter sur mon cellulaire au ██████████ concernant votre demande (plan d'action- isolement) j'ai quelques questions à vous poser.

Je suis disponible en tout temps

Cordialement,

██████████

**INSPECTEUR  
CANIN**



**SPA**  
**RÉGIONALE**

SAINT-LIN LAURENTIDES

société protectrice des animaux

# PERMIS

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (chapitre B-3.1)

## EXPLOITANT D'UN LIEU DE RECUEIL

### NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX RÉGIONALE  
1728, ROUTE 335  
SAINT-LIN--LAURENTIDES, (Qc)  
J5M 1Y3



CE PERMIS PREND EFFET LE 2021-05-08 ET EXPIRE LE 2022-05-07

André Lamontagne  
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



Date: 2021-05-07

Heure d'arrivée: 14:00

Numéro du rapport d'inspection: 3328531

Raison de la visite: visite plainte (04)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

**ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE**

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / On doit passer par le local d'adoption de
2	Informations recueillies	Chat / 23 Chien / 18

**REMARQUES**

Inspection suite à une plainte sur le bien-être animal.

Je me suis présentée comme étant une personne autorisée à [REDACTED], l'inspection des lieux est effectuée en sa présence.

Tous les animaux ont l'eau disponible. Tous les chats ont une litière disponible et propre. L'endroit est propre.

Les animaux sont identifiés avec une fiche accroché à la porte des cages.

Dans un enclos avec deux chiots il y a la présence des fèces molles, les deux chiots sont alertes et on été vues par la vétérinaire.

Les protocoles de nettoyage, désinfection et contrôle de la vermine, le protocole d'exercice et les permis MAPAQ sont affiché.

La salle dans le local de quarantaine pour chien qui était inaccessible à la dernier inspection à été vérifier et il s'agit d'un vestiaire et entrepôt de matériel.

Dans le congélateur la viande est identifié, aucune viande non-comestible n'a été vue sur place.

Le déplacement des animaux, n'a pas été changé, un avis de non-conformité à été à ce sujet. (Il faut toujours passer par la zone d'adoption pour entrer et sortir de la zone d'isolement)

\*Vous avez 7 jours pour me faire parvenir les plan d'action pour le changement demandé. Si vous n'avez pas un plan d'action pour la correction de cette non-conformité, des mesures coercitives pourrons être prises.

Inspection de la zone d'euthanasie faite en présence de l'employé [REDACTED]  
Le protocole d'euthanasie est affiché. Les euthanasies sont faites par 2 employés, alors que le permis demande qu'il soit fait par le vétérinaire. Un avis de non-conformité à ce sujet a déjà été donné et aucun changement n'a été fait. Les informations seront transmises à la direction pour des mesures coercitives.

Dans le frigo avec les animaux euthanasiés il y a 5 carcasses, mais il y a le registre d'un seul de ces animaux dans le bureau.  
\*\*Veuillez nous faire parvenir le registre des euthanasies et de la disposition des carcasses pour les 5 derniers mois, dans un délai de 7 jours.

Merci de votre collaboration.

### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.  
En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)  
Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

« Pour de plus amples informations concernant les mesures de prévention de la COVID-19 dans votre milieu de travail, veuillez consulter la trousse d'outils COVID-19 disponible au [www.cnesst.gouv.qc.ca](http://www.cnesst.gouv.qc.ca) ou composer le 1-844-838-0808. »

### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

**Nom de l'inspecteur:** ALINE RODRIGUES  
**Adresse:** 500 BOUL. DES LAURENTIDES LOC.1645, SAINT-JEROME, J7Z4M2, (Québec)  
**Téléphone:** 450 569-3005 poste [REDACTED]  
**Télécopieur:** 450 569-3205  
**Courriel :** [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

Suite à une vérification, le rapport d'inspection a été modifié.  
Un exemplaire de cet acte a été expédié par courriel à [REDACTED]@sparegionale.com  
Fait à SAINT-JEROME ce 2021-05-12

**Signature :** [REDACTED]

PLAIGNANT :



Dossier plainte no 1142061

ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :

Nom : Inspecteur canin/ SPA Regionale  
Adresse : 1728, route 335  
Municipalité : SAINT-LIN--LAURENTIDES

RÉCEPTION :

-----  
Plainte transmise : TELEPHONE  
Autre source :  
Transféré à le  
PRIORITÉ : 24

Date_réception	Recue_par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2021-05-07 12:45:01		1	9	1
2021-05-06 14:07:35		1	9	1
2021-05-06 13:44:50		1	6	2
2021-05-06 13:43:01		17	0	0

MOTIFS :

-----  
BEA AUTRE

PRODUITS IMPLIQUÉS :

-----  
CHIEN  
CHATDescription complémentaire :  
Dans le local d'isolement, Chiot très maigre, peau sur les os, avec diarrhée. N'aurait pas de traitement.

Description complémentaire :

Chat persan mâle gardé en permanence en cage pour reproduction. Il y aurait aussi une chatte persan gardé en cage de façon permanente pour

INTERVENTIONS :

No visite	Date visite	No dem.anal.	No expl	No enti	Nom expl
3328531	2021-05-07	0	2564914	1	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTÉ :

Nom insp	Prise en charge
	2021-05-07 00:00:00

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ : 2021-05-07

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

-----  
Conclusion : Pendant l'inspection je n'ai pas vu de chiot malade sans traitement, ni des chats utilisés pour la reproduction

Résultat de l'évaluation du produit :

Responsabilité :  
Plainte fondée : NF  
Retour information au plaignant : 2021-05-14 00:00:00  
Plainte réglée le : 2021-05-07

\* \* \* FIN DU RAPPORT \* \* \*



Date: 2020-11-26

Heure d'arrivée: 10:15

Numéro du rapport d'inspection:3279611

Raison de la visite: visite régulière (01)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur la protection sanitaire des animaux (RLRQ, chapitre P-42)

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)

**ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE**

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	S'assurer que les planchers et la portion inférieure des murs qui sont susceptibles d'entrer en contact avec un animal soient en bon état, non toxiques, lisses et non poreux.	L'état, la nature ou l'entretien est inadéquat. / Cage / présence de corrosion sur certaines portes de cages grillagées dans le local d'isolement
2	Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / On doit passer par le local d'adoption de chiens pour accéder au local d'isolement, on doit passer par le local d'adoption de chats pour accéder aux locaux de quarantaine
3	Informations recueillies	Chat / 17 Chien / 16

**REMARQUES**

Sur place pour une inspection régulière accompagnée de [REDACTED], chef d'équipe MAPAQ.

Je me suis présentée comme étant une personne autorisée à [REDACTED], l'inspection des lieux est effectuée en sa présence.

Des photos ont été prises pour le dossier.

À l'intérieur d'un congélateur dans le chenil, présence de viandes non identifiées dans des sacs de plastique blancs et transparents, il s'agit d'os et de différentes parties de viande qui proviendraient d'un don. En l'absence d'indication sur la provenance, ces viandes sont considérées comme non comestibles, suite à ces constatations, un avis de non conformité est rédigé.

Un bureau est aménagé dans le local d'isolation, cette pièce doit être utilisée uniquement pour isoler les animaux présentant des symptômes de maladies.

Quatre enclos extérieurs grillagés utilisés pour les animaux à l'adoption ainsi que les animaux en quarantaine. Évitez les contacts directs entre animaux avec statut sanitaire différent.

Une copie du registre des animaux a été récupérée, il sera vérifié ultérieurement.  
Si celui-ci est incomplet ou erroné, un rapport d'infraction sera déposé.

Une salle est barrée et inaccessible dans le local de quarantaine pour chien. Selon [REDACTED], c'est une collègue qui a la clé présentement, il s'agirait d'un vestiaire et d'un entrepôt pour produits ménagers.

[REDACTED] que la chambre à gaz de l'inspecteur canin est utilisée à l'occasion pour l'euthanasie d'animaux malades ou blessés. Selon les conditions à votre permis, les euthanasies doivent être effectuées par un médecin vétérinaire exclusivement. Un avis de non conformité est rédigé.

Attention à la contamination de l'eau et de la nourriture des chiens par la litière de papier.

Peinture écaillée, corrosion et revêtement abîmé à certains endroits dans les locaux d'adoption, béton et bois brut exposés. Pensez à entretenir les surfaces pour qu'elles demeurent facile à laver et à désinfecter.

Un avis de non conformité est rédigé pour la biosécurité déficiente étant donné la mauvaise disposition des locaux d'isolement et de quarantaine.

Merci pour votre collaboration.

#### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1029869

En vertu de la loi : Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	Amende minimale
<b>En vertu du Règlement ou de l'ordonnance</b>	
R.10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 53	2000 + frais
53. La circulation des personnes entre les locaux d'isolement et de quarantaine et les autres sections du bâtiment doit être réduite et tout autre moyen raisonnable doit être mis en oeuvre pour éviter la propagation de maladies ou de parasites. D. 1188-2011, a. 53; D. 1021-2013, a. 14.	
<b>Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.</b>	

#### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1029871

En vertu de la loi : Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29)	Amende minimale
<b>En vertu du Règlement ou de l'ordonnance</b>	
R.1 - REGLEMENT SUR LES ALIMENTS, Article : 7.3.5	5000 + frais
7.3.5. Seuls peuvent détenir des viandes non comestibles:	
1° un récupérateur;	
2° l'exploitant d'un atelier d'équarrissage;	
3° l'exploitant d'un entrepôt visé à l'article 7.6.2;	

4° dans le cas de viandes non comestibles caprines ou ovines, l'exploitant d'un lieu d'élimination ou une personne effectuant l'enlèvement de déchets pour les envoyer uniquement dans un lieu d'élimination;

5° sous réserve des articles 6.4.1.16, 7.1.8 et 7.3.1, un producteur agricole et une personne visée à l'article 7.1.8.  
R.R.Q., 1981, c. P-29, r. 1, a. 7.3.5; D. 854-98, a. 15; L.Q. 1997, c. 43, a. 875; D. 477-2010, a. 1; D. 1187-2011, a. 12.

**Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.**

#### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1029873

**En vertu de la loi :** Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

**Amende minimale**

Article : 29

5000 + frais

29. Le ministre peut, au moment de la délivrance d'un permis ou à l'égard d'un permis déjà délivré, assortir celui-ci de conditions, restrictions ou interdictions qu'il considère appropriées, y compris limiter le nombre d'animaux que le titulaire du permis peut garder dans le lieu visé. Ces conditions, restrictions ou interdictions sont inscrites au permis.

2015, c. 35, a. 7.

**Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.**

#### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

« Pour de plus amples informations concernant les mesures de prévention de la COVID-19 dans votre milieu de travail, veuillez consulter la trousse d'outils COVID-19 disponible au [www.cnesst.gouv.qc.ca](http://www.cnesst.gouv.qc.ca) ou composer le 1-844-838-0808. »

#### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 1355, DANIEL-JOHNSON O. BUR 3300, SAINT-HYACINTHE, J2S8W7, (Québec)

Téléphone: 450 778-6517 poste [REDACTED]

Télécopieur: 450 778-6538

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2020-11-30

Signature : [REDACTED]

**SIGNATURE DE L'EXPLOITANT**

Le rapport d'inspection No 3279611 a été remis à [REDACTED]

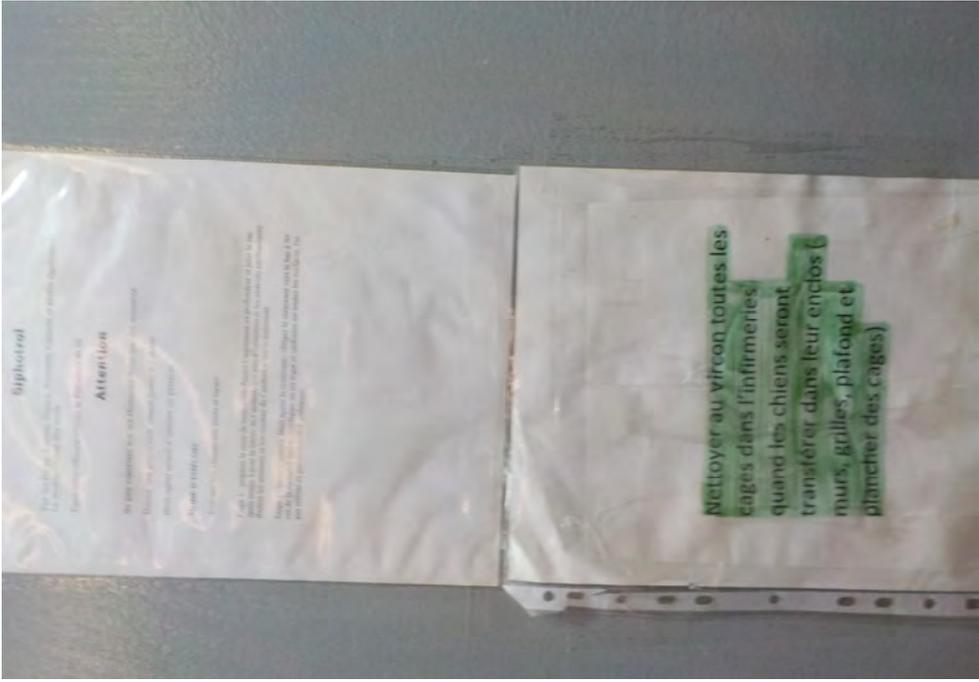
L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

**Signature :**

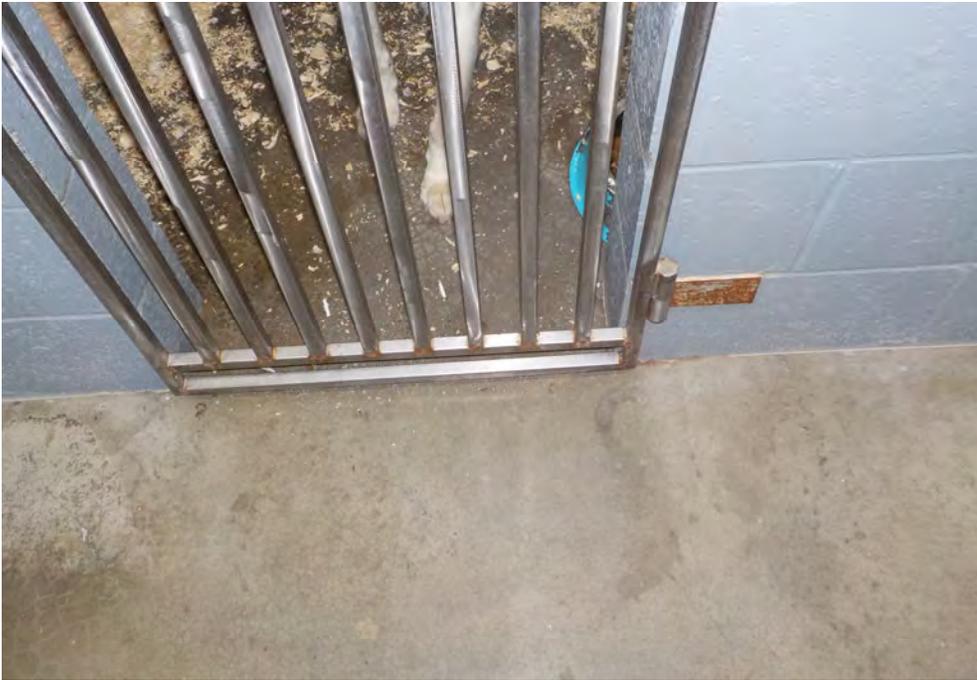
\_\_\_\_\_



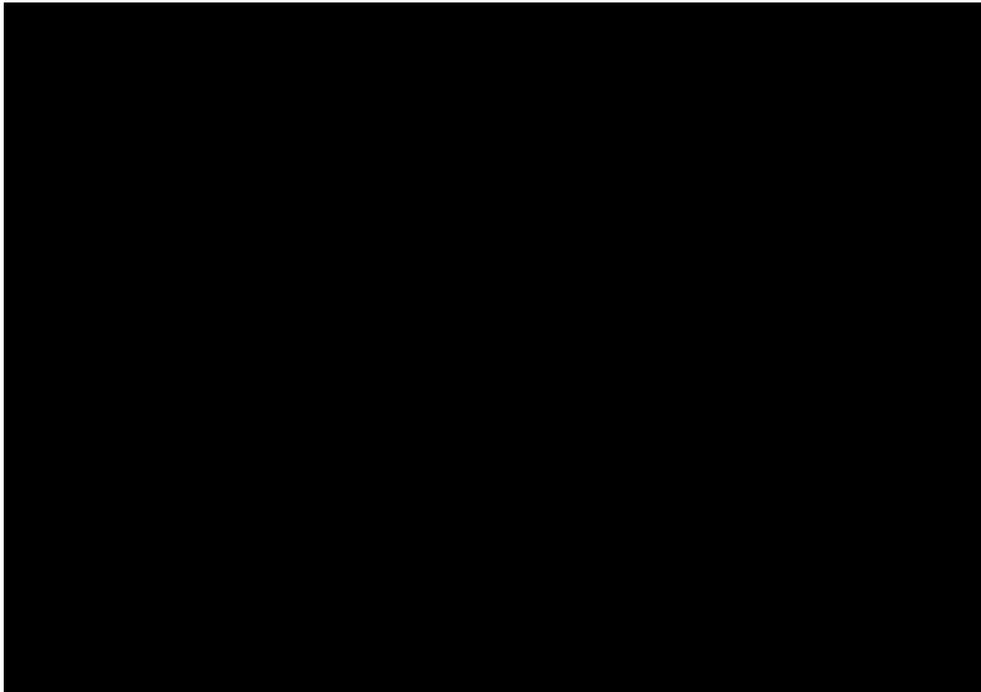












**Ne pas oublier!!**

Enlever les colliers étrangleurs à l'arrivée de tous les chiens.

Merci

Aucun collier étrangleur/choker n'est toléré dans le chenil sans surveillance.

Couvre-chaussures



Couvre-chaussures



Tablier (prendre celui déjà à l'intérieur)



Le matériel qui entre ne peut ressortir sans avoir été désinfecté (y compris bol et litière)

Merci 😊

- A
- S
- rin
- À l'
- l'iso
- Avan
- soulie
- Faire sa
- toucher
- Prendre
- sac conte
- Jeter le sac



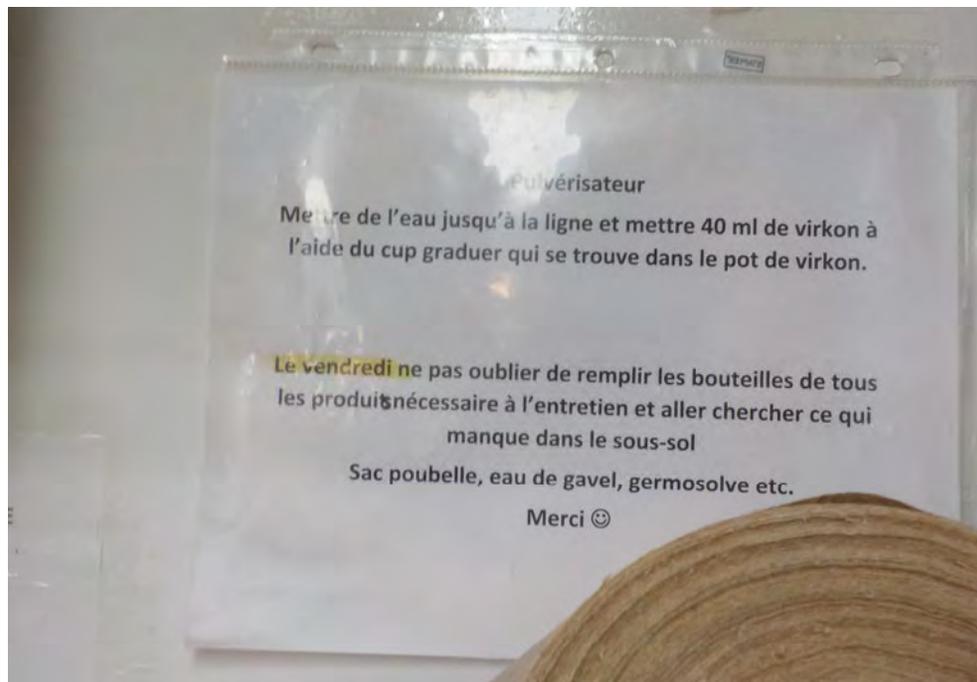
**ISOLEMENT - ANIMAUX INFECTÉS**

- Mettre des gants et des protège-souliers
- S'il n'y a pas de protège-souliers disponibles, rincer les semelles de souliers au Virkon
- À l'intérieur, utiliser que les produits de l'isolement, incluant pelle, balai et moppe.
- Avant se sortir, enlever les gants et les protège-souliers et mettre dans un sac de plastique
- Faire une antiseptie des mains avant de toucher à quoique ce soit d'autres
- Prendre du papier "brun" pour manipuler le sac contenant gants et protège-souliers
- Jeter le sac dans le conteneur à l'extérieur

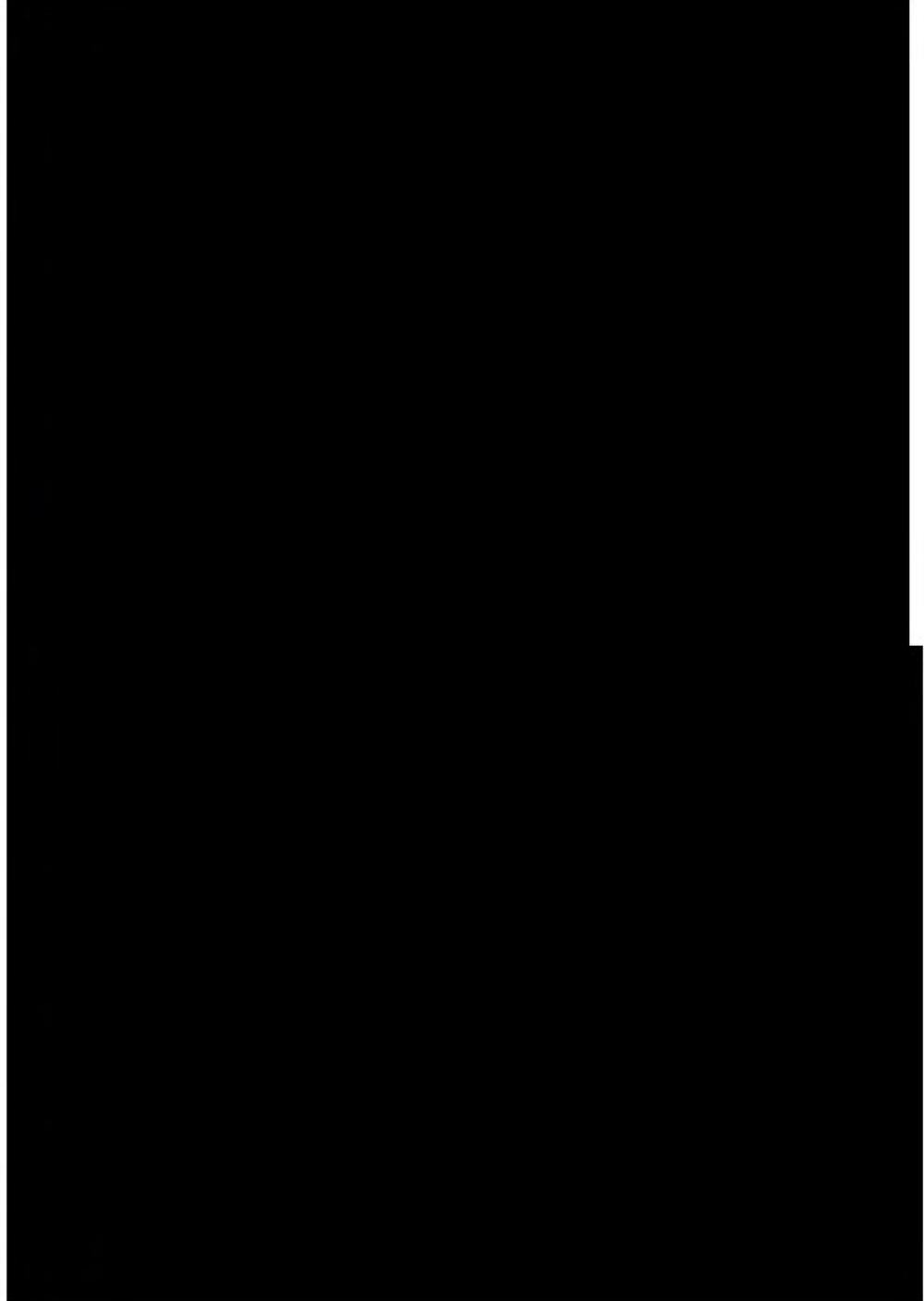
**STOP**

**PERSONNEL AUTORISÉ SEULEMENT**















Date: 2020-10-13

Heure d'arrivée: 10:40

Numéro du rapport d'inspection: 2886176

Raison de la visite: visite plainte (04)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

**ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE**

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / On doit passer par le local d'adoption de chiens pour accéder au local d'isolation.
2	Informations recueillies	Chat / 19 / 17 adultes et 2 chatons Chien / 13 / Adultes de races diverses

**REMARQUES**

Inspection suite à un signalement reçu concernant le bien-être animal. Accompagnée de la vétérinaire [REDACTED], nous avons procédé à l'inspection des lieux. [REDACTED] nous accompagne et répond à nos questions. Des photographies ont été prises.

Les locaux sont propres et mise à part la problématique du local d'isolation, les installations sont conformes. Des travaux de peinture sont en cours dans le local d'adoption pour les chiens de petites races ainsi que dans le chenil. De l'équipement de biosécurité a été ajouté au local d'isolation (couvres-chaussures, tabliers, produit désinfectant).

Aucun animal présent sur place ne semble présenter de signes de maladie. [REDACTED] mentionne qu'ils ont encore un partenariat avec des rescue ainsi que des familles d'accueil pour les animaux malades, trop jeunes ainsi que pour les femelles gestantes et/ou allaitantes.

Obligation :

-Revoir la disposition du local d'isolation

Merci de votre collaboration

**MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

#### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 500 BOUL. DES LAURENTIDES LOC.1645, SAINT-JEROME, J7Z4M2, (Québec)

Téléphone: 450 569-3005 poste [REDACTED]

Télécopieur: 450 569-3205

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

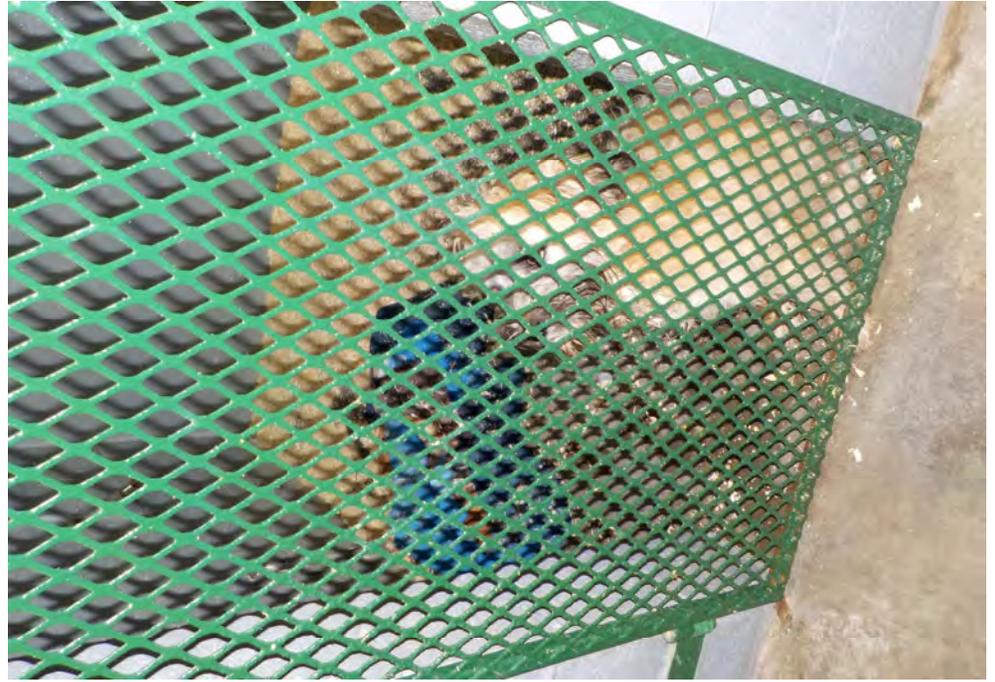
Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à SPA Regionale, 1728 Route 335, St-Lin, Qc, J5M 1Y3

Fait à SAINT-JEROME ce 2020-10-14

Signature : [REDACTED]















Date de la visite d'inspection : 13 octobre 2020

Lieu : Inspecteur canin – SPA Laurentides, 1728, QC-335, Saint-Lin-Laurentides, QC

Présents : ██████████, inspectrice, ██████████, vétérinaire

### **Rapport**

L'inspection est effectuée suite à un signalement reçu pour un chat adopté à la SPA Laurentides qui était malade. Il y a aussi des vérifications à faire au niveau de la chambre à gaz pour les euthanasies, suite à une nouvelle demande de permis pour Inspecteur canin.

Lors de notre arrivée, nous sommes reçues à la caisse de la boutique par ██████████, qui nous accompagne lors de la visite, avec une autre employée qui semble avoir pour tâche de prendre en photo tout ce que ██████████ prend elle-même en photo. ██████████ nous demande nos badges et numéros d'inspecteur. Je n'ai pas encore reçu mon badge, mais je donne mon numéro d'inspecteur et mon nom.

Une visite du vétérinaire est prévue aujourd'hui.

██████████ demande s'ils ont eu des animaux malades dernièrement. ██████████ nous informe qu'ils ont traité un chat pour de la coccidiose, même si ce n'était pas clair si le chat avait contracté la maladie au refuge ou après l'adoption, le chat ayant commencé à avoir des symptômes une fois rendu dans son nouveau foyer.

Section boutique au rez-de-chaussée : Dans le premier enclos vitré, trois chats sont présents (une chatte trois couleurs à poils longs, une chatte trois couleurs à poils courts et un chat tigré noir et brun). Ensuite, on retrouve un chat noir seul dans une cage et deux chats ensemble dans une deuxième cage ; un roux/beige tigré et une chatte trois couleurs. Les chats ont tous un bon état général. Les cages sont dans un bon état de propreté.

Nous poursuivons la visite du rez-de-chaussée, où l'on retrouve :

- Trois locaux pour les chats : adoption chat, maternité/quarantaine et errants/quarantaine.
- Deux locaux pour les chiens : adoption petits chiens, adoption grands chiens.
- Isolement chien/chat (sera visité en dernier)

Les locaux sont propres et il n'y a pas de mauvaises odeurs.

Adoption chats : un total de huit chats s'y trouvent, présentant tous un bon état général.

Adoption grands chiens : On y retrouve quatre chiens, dont un petit Pinscher qui devrait être dans le local des petits chiens, mais qui n'y est pas, car le local d'adoption petits chiens a été vidé pour pouvoir y faire des travaux de peinture.

Adoption petits chiens : local vide (travaux de peinture)

Maternité/Quarantaine chats : il y a deux chatons, chacun dans leur cage. Leur état général est bon. Le local s'appelle "quarantaine" mais il n'y a pas de chats adultes qui seraient placés en

quarantaine dans ce local, seulement les chattes avec portées. Les chats adultes qui doivent être placés en quarantaine le sont dans le local Errants/Quarantaine.

Errants/Quarantaine chats : Trois chats se retrouvent dans ce local, dans des cages individuelles. Une chatte grise errante probablement gestante y est gardée. Les deux autres chats sont calmes et ne présentent pas de signes évidents de maladie. Les chats de cette section doivent être évalués lors de la visite du vétérinaire aujourd'hui.

La visite se poursuit au sous-sol, où l'on retrouve trois locaux distincts :

- Observation/Quarantaine/Errants chiens
- Maternité chiens (sert aussi à l'observation s'il n'y a pas de portée)
- Quarantaine chien

Tous les chiens observés au sous-sol sont alertes et en bon état général. Les locaux sont propres et il n'y a pas de mauvaises odeurs ou d'air vicié ou stagnant.

Observation/Quarantaine/Errants chiens : Trois chiens se trouvent dans ce local. Un Berger Allemand noir de 4 ans qui a terminé son 10 jours d'observation. Un Husky fauve et blanc qui vient du Berger Blanc et un Bouvier Bernois arrivé le 10 octobre 2020 qui est en observation pour 10 jours car il a mordu un enfant.

Maternité chiens : Sert aussi de local d'observation. On y retrouve un total de six chiens : un Lhasa Apso blond/brun, un chiot noir de type épagneul, un chien de type pitbull brun chocolat, deux Berger allemand noir et tan, un Husky beige.

Quarantaine chien : ce local est vide lors de notre visite.

La visite se termine au rez-de-chaussée par le local d'isolement chat/chien situé au rez-de-chaussée. Il n'y a pas d'animaux dans ce local lors de notre visite. L'accès à ce local se fait par le local d'adoption grands chiens, ce qui n'est pas optimal ou souhaitable. La directrice serait au courant de ce problème et réfléchirait à une façon de modifier l'organisation des locaux de manière à avoir un local d'isolement qui ne communique avec aucun autre local. Les employés sont tout de même avisés de prendre soin des animaux de l'isolement en dernier. Des couvre-bottes sont disponibles près de la porte. Des tabliers sont accrochés dans le local pour utiliser avec les animaux qui y sont gardés. Des bols sont dédiés uniquement à ce local. Un lavabo et du désinfectant sont disponibles dans le local.

La deuxième partie de la visite d'inspection concerne la demande de permis pour l'inspecteur canin, qui comprend les procédures d'euthanasie effectuées surplace dans une chambre à gaz.

Des euthanasies sont effectuées pour des propriétaires d'animaux qui n'appartiennent pas à la SPA Laurentides. ■■■■ confirme que les animaux de propriétaires qui sont euthanasiés n'entrent pas dans les locaux de la SPA et n'y sont pas gardés en attente de l'euthanasie. L'euthanasie est effectuée sur-le-champ, car il y a toujours le personnel nécessaire, disponible sur place. ■■■■ nous réfère à ■■■■, pour toutes les questions au sujet de l'Inspecteur canin, car elle n'est pas au courant de tout le dossier.

Visite des locaux d'euthanasie : les locaux sont situés dans un bâtiment à part, à l'arrière et à l'extérieur du bâtiment principal. Au lieu de [REDACTED], qui est en charge des euthanasies, nous accompagnons. L'employée chargée des photographies nous accompagne aussi. On y retrouve :

- La chambre à gaz elle-même et son antichambre où sont gardées les bonbonnes de gaz
- La salle congélateur pour entreposer les cadavres

Chambre à gaz : un protocole d'euthanasie écrit (photographié en entier par [REDACTED]) est placardé sur la porte de l'antichambre de la chambre à gaz. La signature au bas du document est datée du 01 novembre 2018. Le volume de la chambre à gaz indiqué sur ce document est de 264 pieds cubes ( $\text{pi}^3$ ). Le protocole d'euthanasie fait aussi mention du ramassage des cadavres par Agriculture Canada. Ceci n'est sans doute pas à jour, car le ramassage est effectué par [REDACTED]. Des gouttes tombent du plafond de la chambre à gaz ; il semble y avoir de la condensation. Les dimensions de la chambre à gaz sont de 68 pouces et demi de large, par 64 pouces de profond, par 94 pouces de haut, ce qui nous donne un volume de 235  $\text{pi}^3$  environ. L'ouverture de la porte mesure 36 pouces de large par 78 pouces de haut.

Salle congélateur : Il y a une odeur de mouffette dans la salle. On y retrouve un chien mort dans une couverture, sur le sol. Ce chien aurait été frappé par une voiture et apporté par son propriétaire. Les refuges ont-ils le droit d'euthanasier des animaux accidentés sans qu'ils aient été évalués par un vétérinaire ? Il faudrait vérifier si le rapport d'euthanasie de ce chien fait état d'une quelconque évaluation vétérinaire ante-mortem. Dans une poubelle, il y a quelques sacs-poubelle. Un des sacs contient un chat tigré mort. Le registre d'euthanasie d'Inspecteur canin a été demandé pour les mois de septembre, octobre et précédents de l'année 2020. La date du dernier ramassage par Cremanimo a aussi été demandée.

Ceci complète mon rapport.

[REDACTED], M.Sc., MV

## PLAIGNANT :

Dossier plainte no 1135191  
ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :Nom : Inspecteur Canin SPA  
Adresse : 1728 QC-335  
Municipalité : SAINT-LIN--LAURENTIDES  
exp : 2205943 ou 2564914

## RÉCEPTION :

Plainte transmise : SITE INTERNET MAPAQ  
Autre source :  
Transféré à le  
PRIORITÉ : 48

Date réception	Recue par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2020-10-07 09:30:01		1	9	1
2020-10-05 08:48:53		1	8	2
2020-10-05 08:30:01		2	3	0

## MOTIFS :

BIEN-ETRE ANIMAL

## PRODUITS IMPLIQUÉS :

CHATS

## Description complémentaire :

Chat vendu avec la Penleucopenie, chat non testé, a contaminé mon autre chat et il est oresentement entre la vie et la mort. Tous les autres chats sont à risque de l'avpir et il ne veulent pas contacter les autres clients qui on adopter un chat dans les meme dates que moi. et je soyhaite me faire rembourser tous les frais de veterinaire encourue. et les frais d'adoption. La seule repinse que j'ai eu est que sils devait testés tous les chats il faudrait les faire euthanasier. Cette situation n'a aucun bon sens je suis rendue a une facture de 1340\$ pour mon chat de seulement 5 ans qui a été contaminé par le chatons de 5 mois adopté. l'adoption a eu lieu de 21 septembre, et mon autre chat a commencé a etre malade 10 jours après et je laie amener a lhospital veterinaire, le 2 octobre

## Description complémentaire :

## INTERVENTIONS :

No visite	Date visite	No dem.anal.	No expl	No enti	Nom expl
2886176	2020-10-13	0	2564914	1	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

## INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTÉ :

Nom insp	Prise en charge
	2020-10-07 00:00:00

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ : 2020-10-07

## CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

Conclusion : Aucun animal ne présente de symptômes de maladie au moment de l'inspection. Les locaux sont propres et les installations sont conformes.

Résultat de l'évaluation du produit :  
Responsabilité :  
Plainte fondée : NF  
Retour information au plaignant : 2020-10-14 00:00:00  
Plainte réglée le : 2020-10-13

\* \* \* FIN DU RAPPORT \* \* \*



Date: 2020-07-23

Heure d'arrivée: 11:01

Numéro du rapport d'inspection:2886102

Raison de la visite: visite régulière (01)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

**ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE**

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chien / Un chien de type Pitbull identifié #24824 présente une masse rouge alopecique attachée au sternum. Aucun vétérinaire n'a été consulté. Un chiot de type American Bully identifié #27288 présente une déformation de la lèvre supérieure (type bec de lièvre).
2	Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / On doit passer par le local d'adoption de chiens pour accéder au local d'isolation. On doit aussi passer par le local d'adoption de chats pour accéder au local de quarantaine de chats.
3	Appliquer des mesures de biosécurité de façon à minimiser les risques de contamination, de transmission de maladie ou de parasite.	Les mesures de biosécurité sont inadéquates. / Aucune mesure et/ou protection de biosécurité n'est utilisée par les employés. Les mesures de biosécurité sont inadéquates. / La porte entre le local d'adoption de chats et le local de quarantaine de chats est gardée ouverte. Une chatte et ses 3 chatons sont arrivés durant l'inspection et ont été placés directement dans le local de maternité sans faire de quarantaine. Les mesures de biosécurité sont inadéquates. / Les chats et les chiens recueillis errants sont placés directement en adoption après leur temps de rétention obligé par les municipalités sans faire de quarantaine.

4	Garder sous surveillance un animal qui porte une muselière ou un collier étrangleur.	Chat/Chien / L'animal est laissé sans surveillance. / Certains chiens gardés dans des enclos dans le local d'adoption porte des colliers étrangleurs.
5	Entretenir un animal et tailler ses griffes ou ses sabots à une fréquence qui prévient les maladies, l'inconfort et les blessures.	Chien / Les griffes ou les sabots ne sont pas taillées. / Certains chiens présentent des griffes longues.
6	Informations recueillies	Chat / 48 / Domestiques Chien / 28 / Races diverses

## REMARQUES

Inspection régulière en lien avec le permis MAPAQ. Un signalement concernant le bien-être et la sécurité des animaux a aussi été reçu et traité en même temps. Accompagnée de la vétérinaire [REDACTED], nous nous sommes présentées en tant que personnes autorisées à l'application de la loi à [REDACTED], responsable des soins aux animaux.

Après avoir expliqué les motifs, nous procédons à l'inspection des lieux. [REDACTED] nous accompagne et répond à nos questions. [REDACTED] nous rejoint et assiste à une partie de l'inspection. Des vêtements de protection ont été utilisés et des photographies ont été prises.

Présentement 28 chiens et 48 chats sont présents dans le refuge. Le registre complet des animaux est demandé à notre arrivée et est redemandé à quelques reprises pendant l'inspection. Celui-ci nous est remis seulement à la fin de l'inspection. Après vérification, celui-ci est incomplet et inexact. Plusieurs animaux sur place ne s'y retrouvent pas et plusieurs animaux apparaissant dans le registre ne sont plus sur les lieux.

Des problématiques au niveau de la gestion de l'isolation/quarantaine des animaux ainsi qu'au niveau de la biosécurité sont observées. Certains chiens sont observés avec des colliers de type étrangleur. Certains animaux n'ont aucun carton de cage au moment de l'inspection. Ces points avaient été mentionnés lors de la dernière inspection mais des lacunes sont toujours présentes.

Un chien de type Jack Russell identifié 27282 est présentement sous traitement de Cefaseptin et aucune prescription n'est associée aux comprimés utilisés pour son traitement. Une seringue est présente dans le carnet de santé du chiot de type American Bully identifié 27288 mais n'est pas identifiée et aucune prescription n'y est reliée.

Des chatons de moins de 8 semaines sans leur mère sont présents sur place. [REDACTED] nous mentionne qu'ils seront transférés vers des "rescues" dans les jours à venir.

Les évaluations de comportement pour les chiens saisis pour morsure/agressivité sont faites par [REDACTED] mentionne voir une formation en comportement canin.

### Obligations :

- Vous devez faire voir le chien de type Pitbull identifié 24824 par un vétérinaire le plus rapidement possible et m'en fournir la preuve.
- Retirer les colliers de type étrangleur et voir à ce que ce type de collier ne soit pas utilisé sur des chiens sans surveillance.
- Faire tailler les griffes des chiens qui présentent des griffes longues.
- Rectifier la disposition de vos locaux d'isolation/quarantaine et revoir les mesures de biosécurité afin de vous conformer à la réglementation et ce, le plus rapidement possible. Un plan d'action vous est demandé.
- Mettre à jour votre registre et s'assurer que celui-ci est complet et ce, en tout temps.
- S'assurer que tous les médicaments sous prescription soit correctement identifiés et qu'une prescription leur soit rattachée.

Veuillez apporter les correctifs mentionnés et me faire parvenir les informations demandées dans le présent rapport le plus rapidement possible.

Des avis de non-conformité vous sont émis pour les colliers de type étrangleur, pour l'absence de quarantaine ainsi que pour les griffes non taillées. Ceci constitue des avertissements, dans le cas où vous ne vous conformeriez pas à la réglementation en vigueur, des démarches judiciaires pourraient être entreprises.

La non-conformité concernant le registre vous a été mentionnée dans le passé, malgré cela aucune action n'a été faite pour corriger la situation. Votre dossier sera soumis à la direction et un rapport d'infraction pourrait être rédigé.

Merci de votre collaboration.

### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1216920

En vertu de la loi : Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	Amende minimale
<b>En vertu du Règlement ou de l'ordonnance</b>	
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 26	2000\$ + les frais
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 35 al.2	2000\$ + les frais
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 36	2000\$ + les frais

26. Le collier de l'animal ne doit pas gêner sa respiration ni lui occasionner de la douleur ou des blessures.  
D. 1188-2011, a. 26.

35. L'animal parasité ou présentant des symptômes de maladie doit être isolé des autres animaux.  
L'animal dont le statut sanitaire est inconnu doit, pour sa part, être mis en quarantaine.

Toute personne tenue d'être titulaire du permis prévu par l'article 55.9.4.2 de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (chapitre P-42) qui garde dans un même lieu 15 animaux ou plus doit aménager ce lieu de façon à permettre l'isolement de l'animal parasité ou présentant des symptômes de maladie ou sa mise en quarantaine lorsque son statut sanitaire est inconnu.  
D. 1188-2011, a. 35; D. 1021-2013, a. 9.

36. L'animal doit être toiletté et avoir les griffes taillées à une fréquence qui prévient les maladies, l'inconfort, les blessures ainsi qu'une mauvaise posture ou démarche.  
D. 1188-2011, a. 36.

**Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi, du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.**

### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

## IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 500 BOUL. DES LAURENTIDES LOC.1645, SAINT-JEROME, J7Z4M2, (Québec)

Téléphone: 450 569-3005 poste [REDACTED]

Télécopieur: 450 569-3205

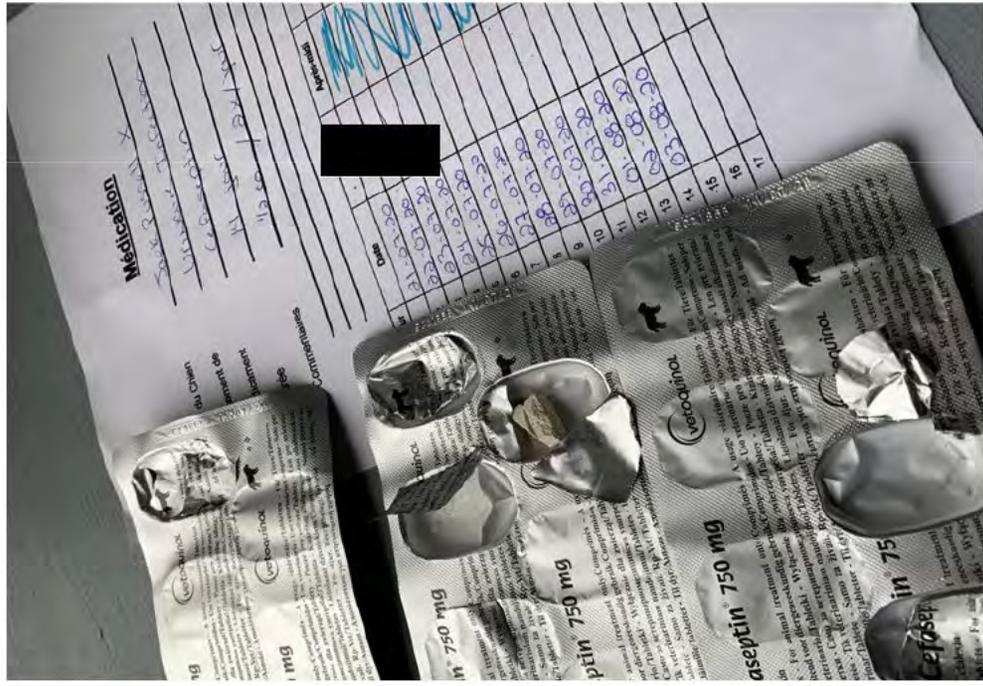
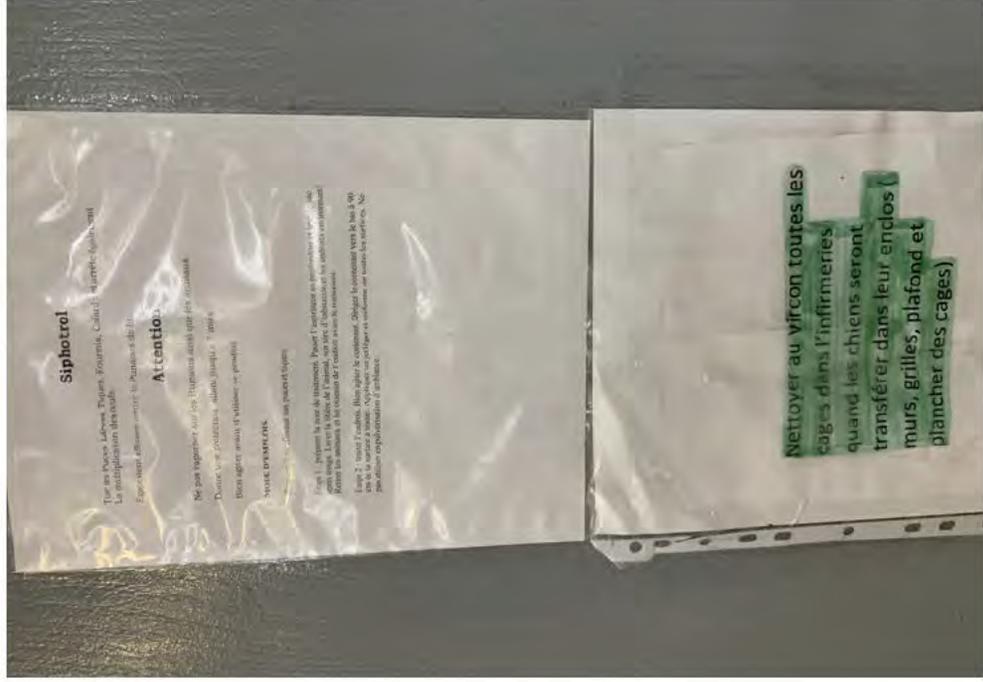
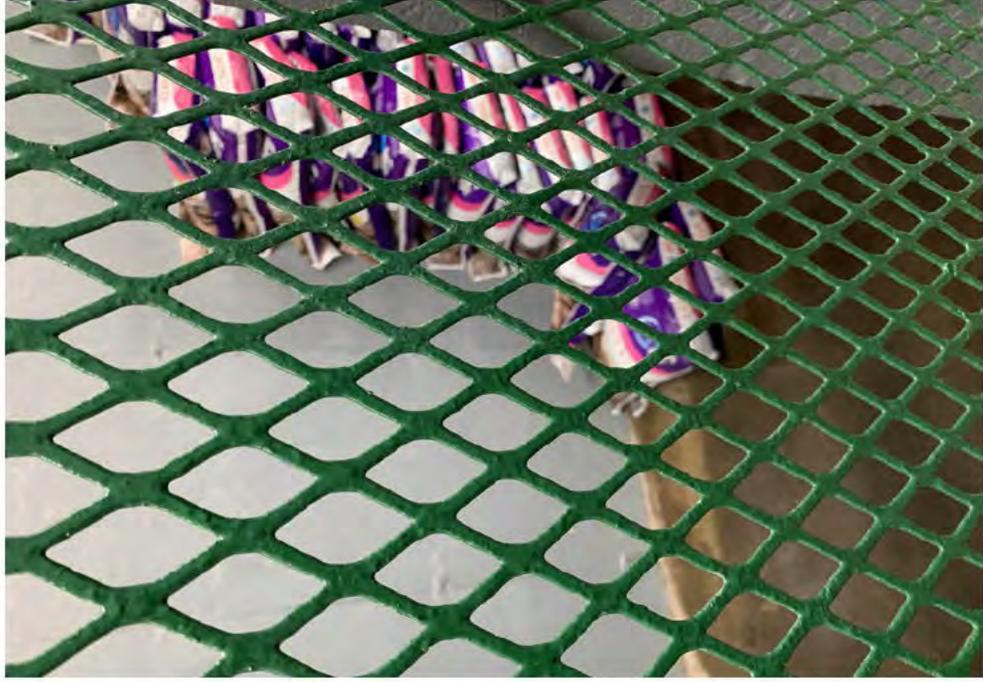
Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à SPA Regionale, 1728 Route 335, Saint-Lin, Qc, J5M 1Y3

Fait à SAINT-JEROME ce 2020-08-06

Signature : [REDACTED]









SPA RÉGIONALE  
SERVICE D'EUTHANASIE

Euthanasie demandée par :

Nom	
Adresse	
Ville	
Code Postal	
Téléphone	

DESCRIPTION DE L'ANIMAL

Qté	Couleur	Race	Âge	Date de naissance	Sexe	Nom

CHIEN  
CHAT

Prendre note qu'en aucun cas, les frais d'adoption ne seront remboursés.  
Si pour une raison quelconque cette personne désire reprendre possession de cet animal,  
elle devra payer des frais de pension à la hauteur de 20 \$ par jour, retroactif à la date de la mise en adoption.

Signé à :

Date:

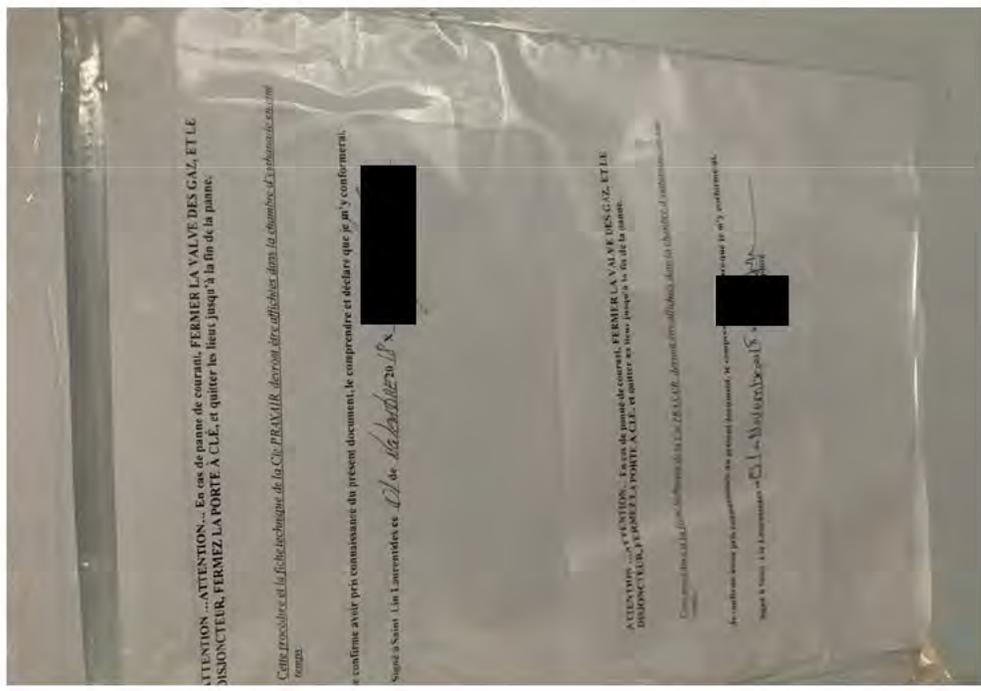
Signature du propriétaire \_\_\_\_\_

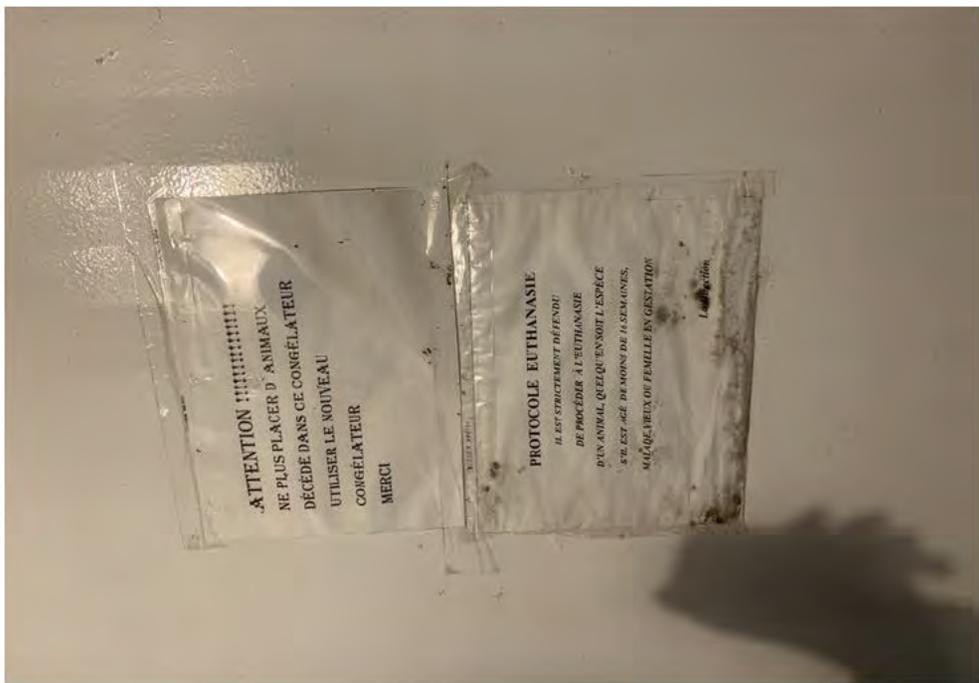
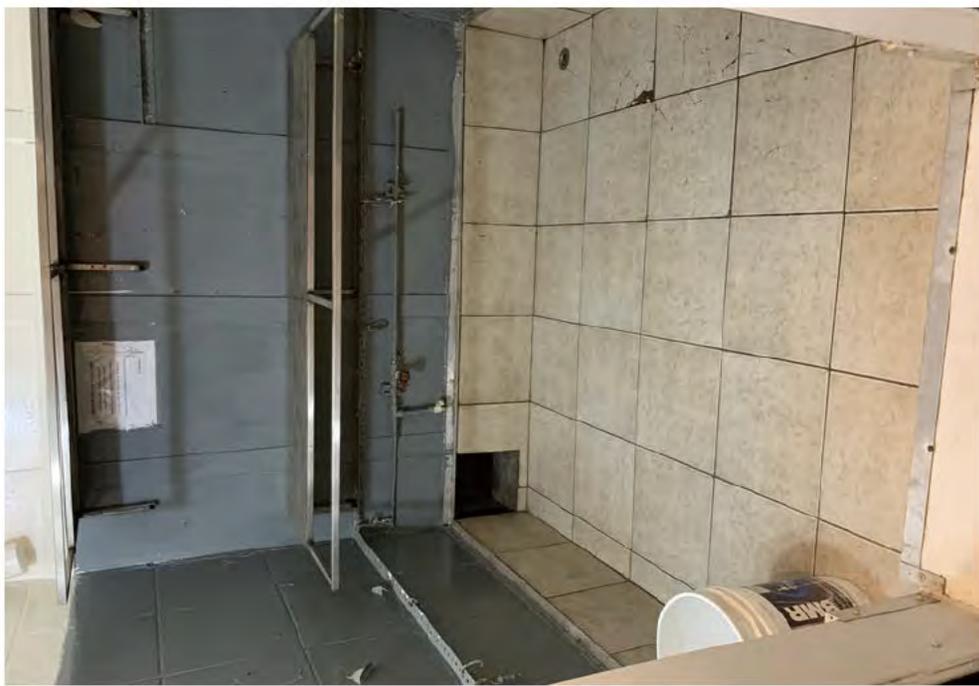
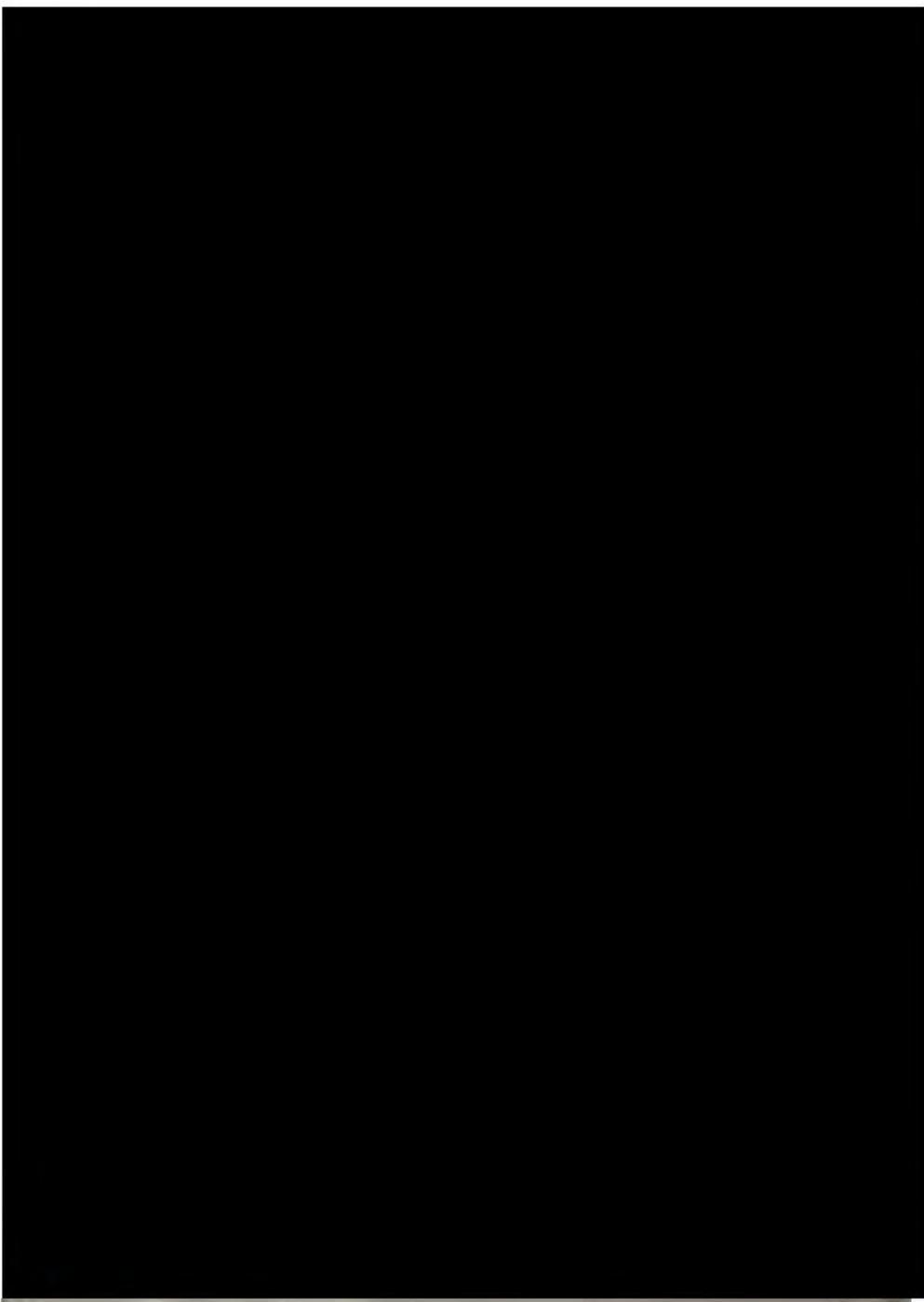
Signature du représentant \_\_\_\_\_

J'accepte que l'inspecteur Canin mette mon animal en adoption s'il le désire

Signature \_\_\_\_\_

**INSPECTEUR  
CANIN**







**Médication**

Race du Chien: Aus. Bully

Traitement de: Parasite

Médicament: Strongid

Durée: 1 fois

Commentaires: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Jour	Date	Matin	Après-midi	Soir
1	09-07-20		Donné Vit	
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10	01-08-20			
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				

1ère dose

2ème dose

[Redacted] R16487  
 Lucky

Chiots (42725)  
 Canin, Femelle, Fertile  
 American Bully, Gris  
 DdN: 25-mai-2020

[Barcode]

**Nom du propriétaire**  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_

Carnet d

Date \_\_\_\_\_  
 Test Results / Résultats de test  
 Pos \_\_\_\_\_ Neg \_\_\_\_\_  
 Product/Treatment / Produit/Traitement  
 Date \_\_\_\_\_  
 Product/Treatment/Notes / Produit/Traitement/Notes  
 8 juillet 2020 Strongid: 0,35 ml  
 Examen: RAS



EXAMENS DE SANTÉ  
 Date 2017-07-08  
 16-003-00  
 14 DEC 20  
 110487 M  
 18 J

FICHE DE VACCINATION  
 AGE 8 sem 2020  
 DATE 2020  
 Distemper  
 Hépatite-CN-2  
 Parvovirus  
 Pirarinfluenza  
 Leptospirose (4 souches)  
 Maladie de Lyme  
 Coronavirus  
 Bordetella bronchiseptica  
 Rage  
 Plaque n° (tag)  
 Signature du médecin vétérinaire: [Redacted]



**Other / Autre**

Date	Product/Treatment/Notes Produit/Traitement/Notes
8 juillet 2020	strongid : 0,43 ml Examen : RAS

**YOUR DOG'S PASSPORT  
PASSEPORT DE VOTRE CHIEN**

No. Référence : 10118  
 Poids : 3,4 Kg  
 Sexe : Femelle  
 Statut : Fertile  
 Date de naissance : 21 mai 2020

Nom de l'animal : Chiot  
 Race : Husky Alaskan  
 Couleur :  
 Numéro de micropuce :  
 Numéro de médaille :

Ceci est pour certifier qu'à cette date, j'ai examiné Chiot  
 L'ayant trouvé exempt de maladies infectieuses, je l'ai vacciné contre :

Rage  
 Distemper  
 Hépatite canine  
 Parvovirus  
 Parainfluenza  
 Leptospirose  
 Lyme  
 Bordetella

Rappel :  
 Rappel : 8 août 2020  
 Rappel :  
 Rappel :  
 Rappel :  
 S.C.  
 I.N.  
 P.D.

Date : 8 juillet 2020

No. Référence : 10118  
 Poids : 2,5 Kg  
 Sexe :  
 Statut :  
 Date de naissance : 21 mai 2020

Nom de l'animal : Chiot  
 Race : Husky Alaskan  
 Couleur :  
 Numéro de micropuce :  
 Numéro de médaille :

Ceci est pour certifier qu'à cette date, j'ai examiné Chiot  
 L'ayant trouvé exempt de maladies infectieuses, je l'ai vacciné contre :

Rage  
 Distemper  
 Hépatite canine  
 Parvovirus  
 Parainfluenza  
 Leptospirose  
 Lyme  
 Bordetella

Rappel :  
 Rappel : 8 août 2020  
 Rappel :  
 Rappel :  
 Rappel :

Date : 8 juillet 2020

08

Dre Myriam

5

5

ez conserver votre certificat de vaccin en cas de réaction post-vaccinale po  
 ntrier par des vomissements, diarrhée, œdème facial et/ou symptômes dermatol

**YOUR DOG'S PASSPORT  
PASSEPORT DE VOTRE CHIEN**

DOG'S NAME  
NOM DU CHIEN

DATE OF BIRTH  
DATE DE NAISSANCE

BREED  
RACE

OWNER'S NAME  
NOM DU PROPRIÉTAIRE

ADDRESS  
DRESSE

PHONE  
TÉLÉPHONE

Chiot (14392)  
 Canin, Femelle, Fertile  
 Husky, Alaskan, croisé  
 DdN: 21-mai-2020

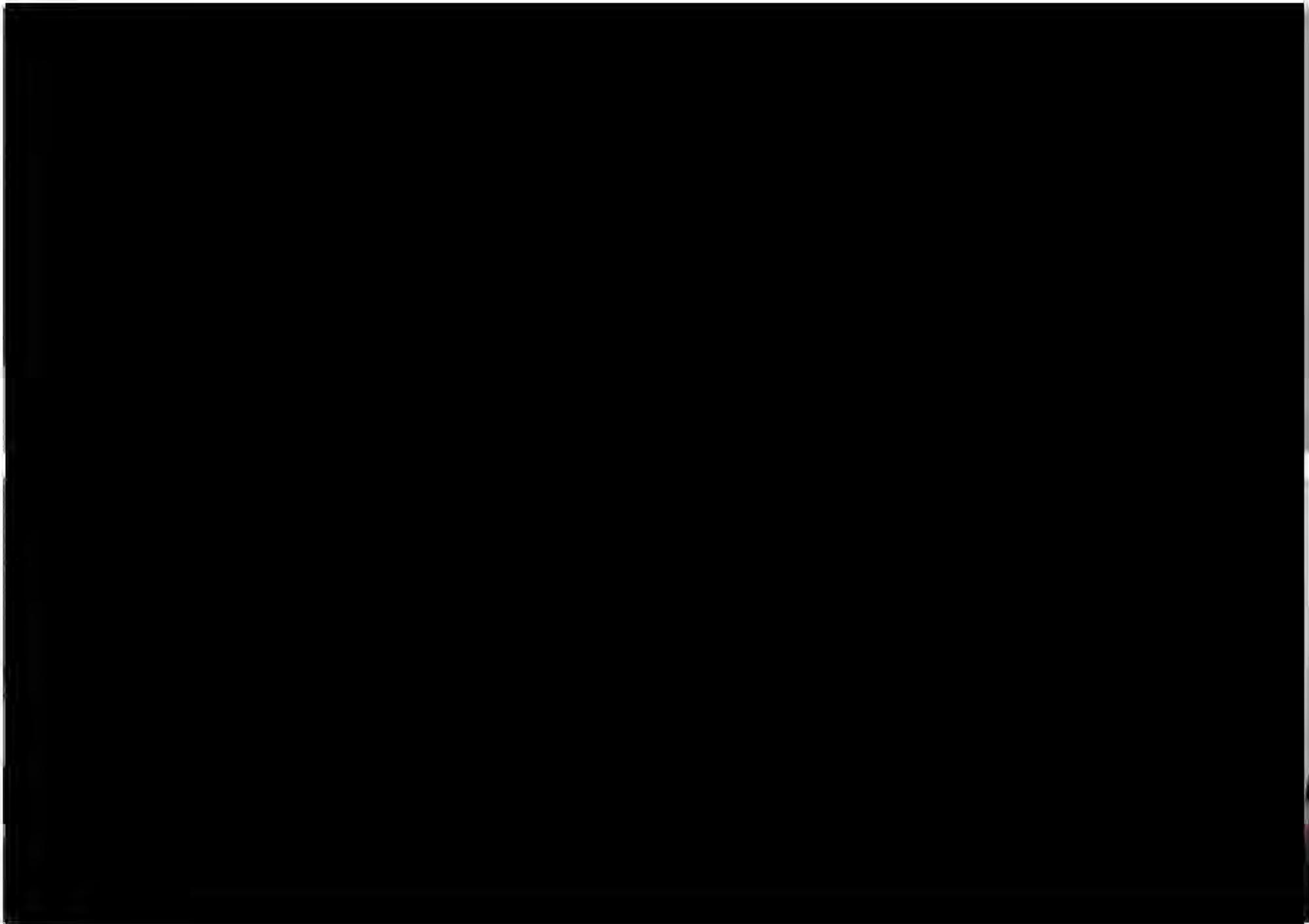
R10118

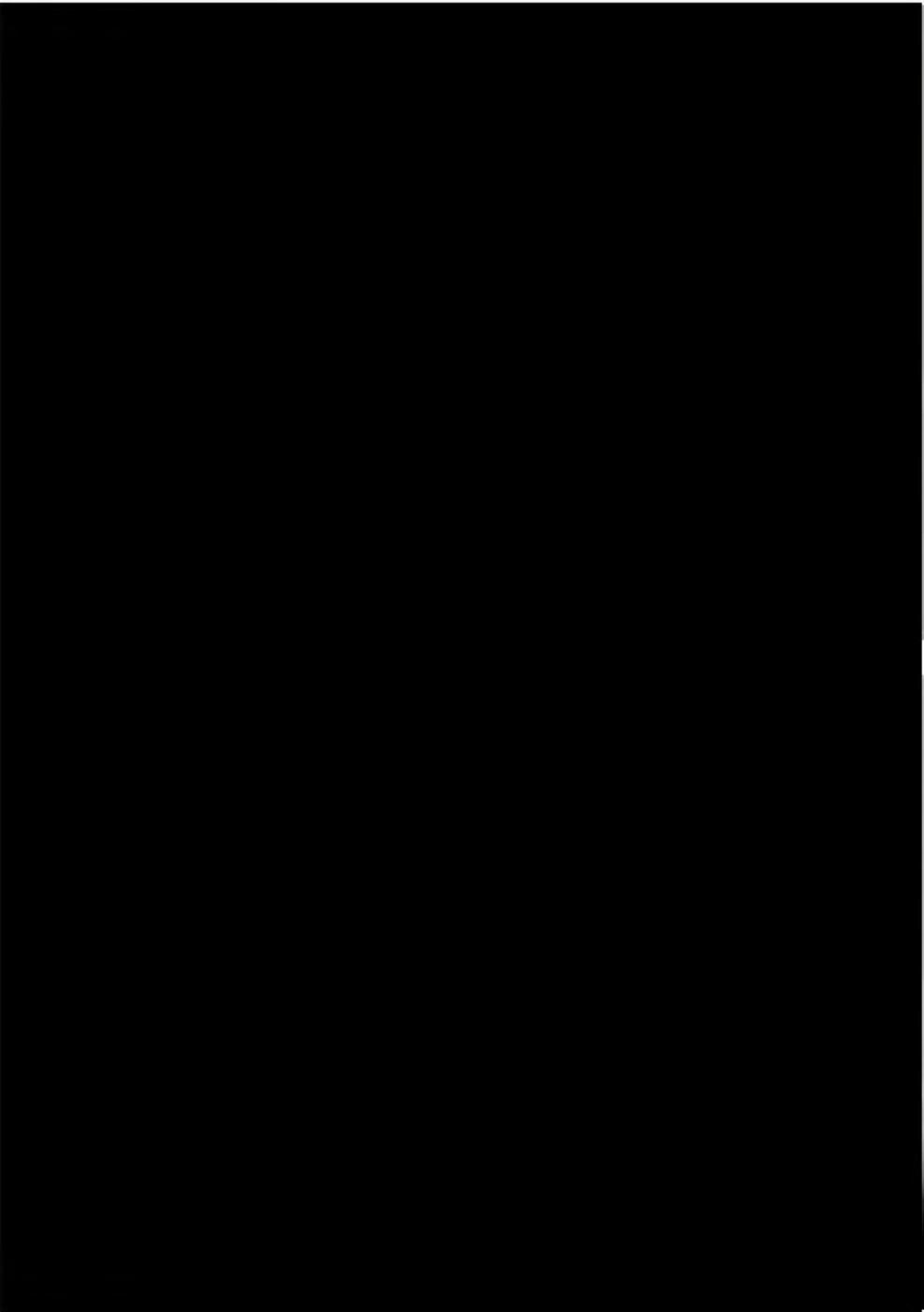
F

Anissa

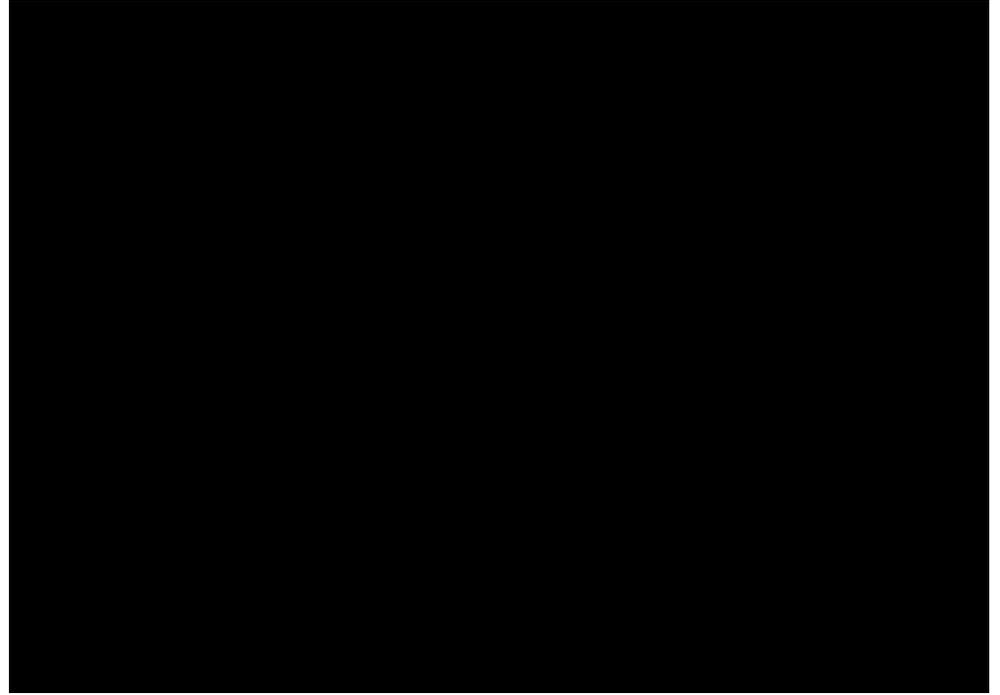
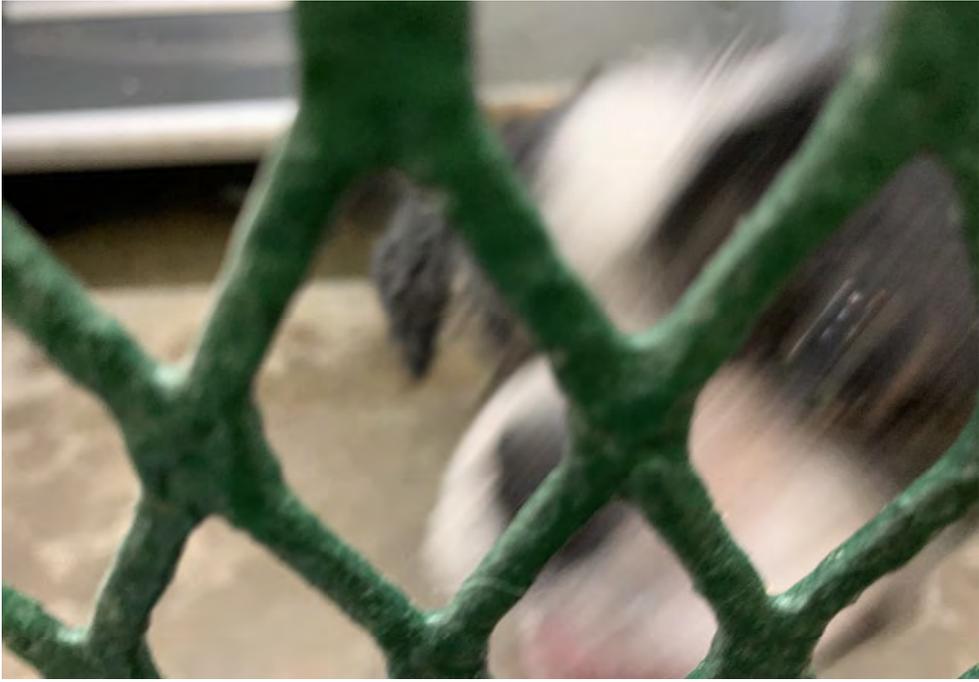
24822







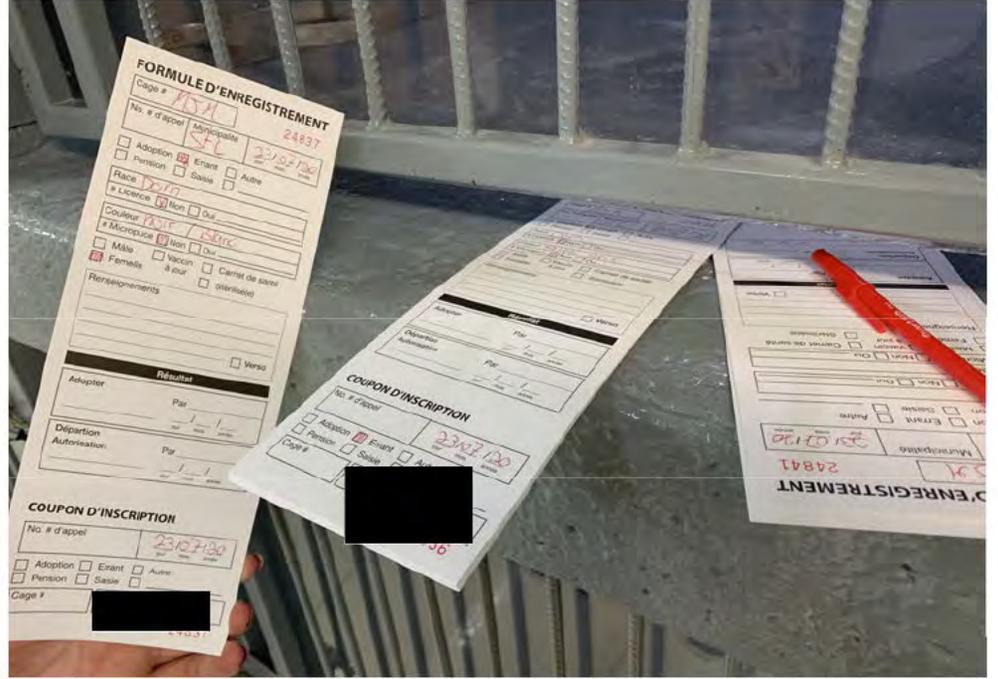


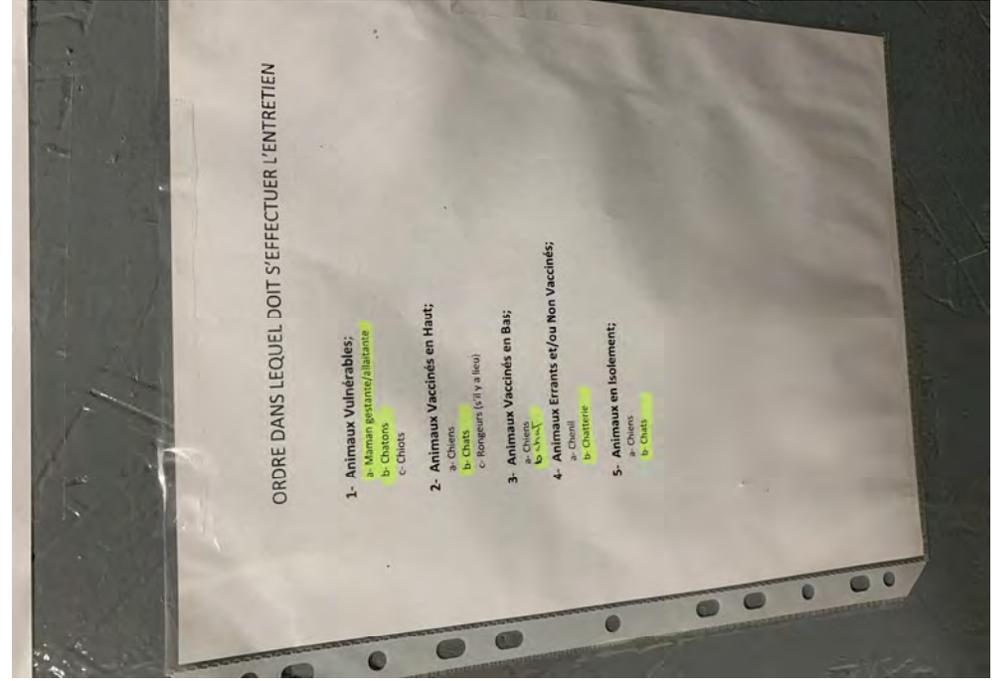


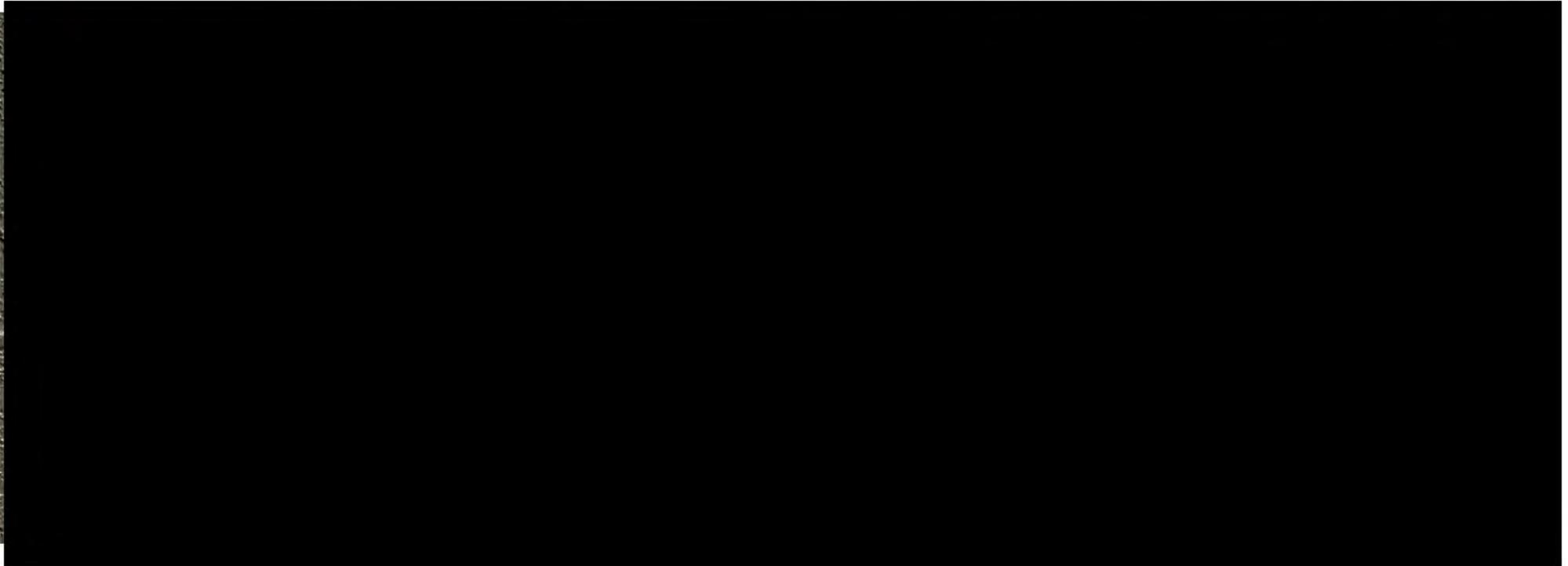
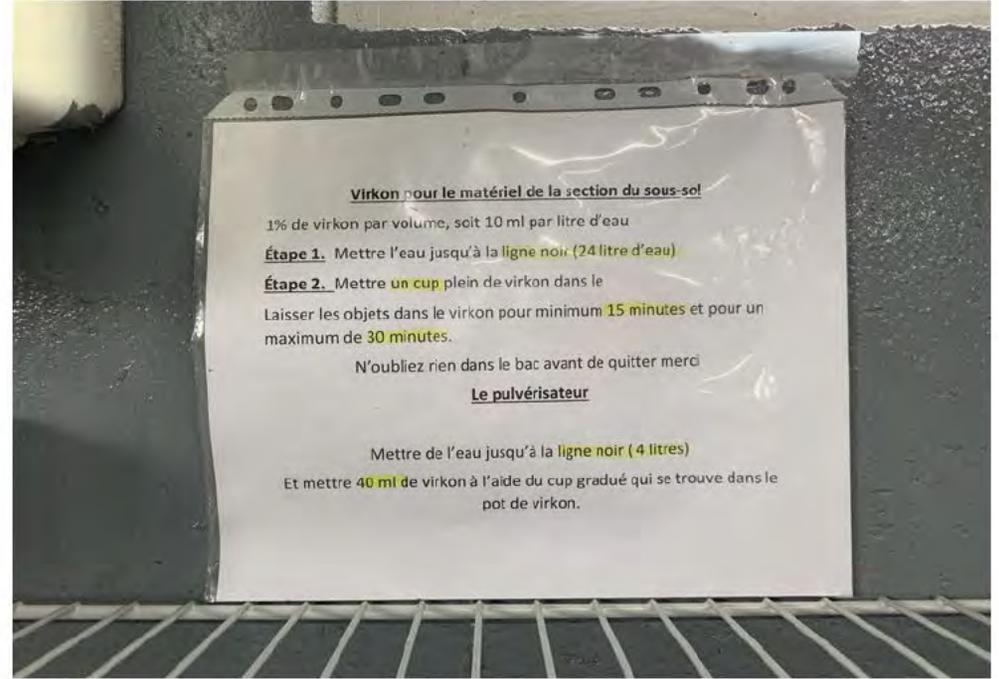


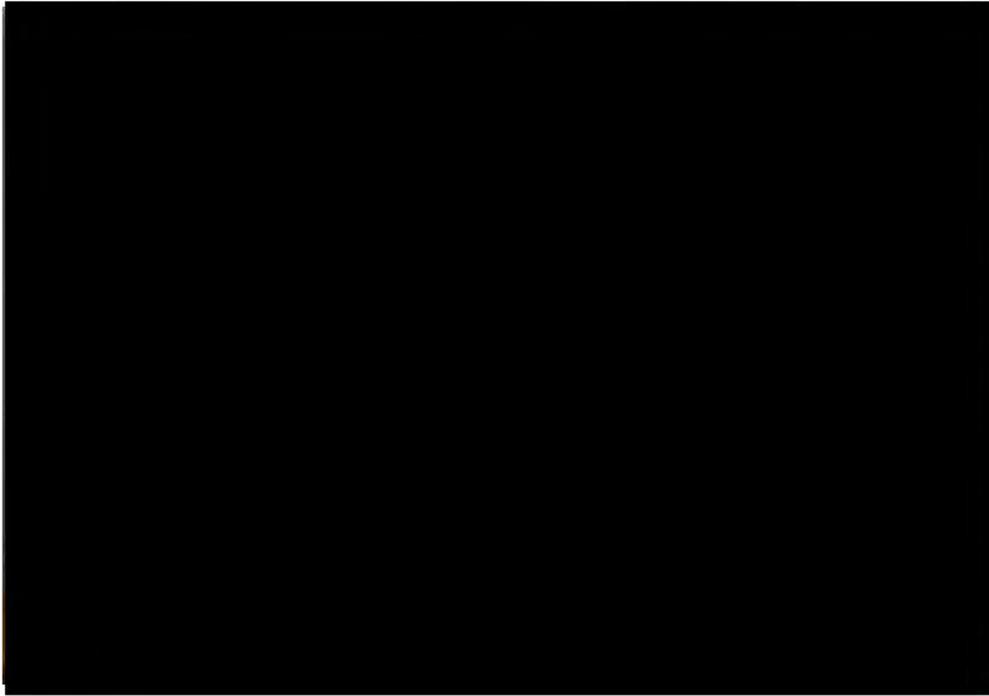














ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362404
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE [REDACTED] 500 Boul. des Laurentides, Bureau 1645, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 4M2			
A DÉFENDEUR			
PERSONNE PHYSIQUE <input type="radio"/>		PERSONNE MORALE <input checked="" type="radio"/>	
NOM 1	NOM 2	PRÉNOM	
NOM DE L'ORGANISME SPA Régionale		DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ)	MINEUR <input type="checkbox"/> SEXE M <input checked="" type="radio"/> F <input type="radio"/>
RAISON SOCIALE			
ADRESSE 1728 Route 335		APP.	CASIER POSTAL J5M 1Y3
MUNICIPALITÉ Saint-Lin-Laurentides	PROVINCE/ÉTAT QC	PAYS Canada	N° TÉLÉPHONE 450-439-9683
PIÈCE D'IDENTITÉ ET NUMÉRO		PLAQUE D'IMMATICULATION <input type="checkbox"/>	PROVINCE/ÉTAT QC
PERMIS <input checked="" type="checkbox"/> 2564914-0001-1	NEQ <input checked="" type="checkbox"/> 1173083537	Autres <input type="checkbox"/>	AUTRES DÉFENDEURS IMPLIQUÉS <input type="checkbox"/>
B INFRACTION			
DATE ET HEURE DE L'INFRACTION	LE OU VERS LE ENTRE LE ET LE DU AU <input type="radio"/>	ANNÉE MOIS JOUR (DÉBUT) (AAAA-MM-JJ) 2020-07-23	HEURE MINUTE (DÉBUT) (HH:MM) 11:00
		ANNÉE MOIS JOUR (FIN) (AAAA-MM-JJ)	HEURE MINUTE (FIN) (HH:MM)
N° Dossier (BAK) 2564914 0001	EXPLOITANT-ENTITÉ MÊME ÉTABLISSEMENT VISITÉ <input checked="" type="checkbox"/>	N° LOI PRINCIPALE B-3.1	NOM DE LA LOI PRINCIPALE Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal
ART. LOI PRINCIPALE 64	N° LOI/RÉG. APPL. 1 Règlement sur la sécurité et le bien-être des chats et des chiens		
ARTICLE RÉGL. APPL. 1 45 al.1			
N° LOI/RÉG. APPL. 2	ARTICLE APPL. 2	CODIFICATION 102	CODE DÉF. CODE VÉH.
DESCRIPTION DE L'INFRACTION Étant gardien d'un animal, n'a pas tenu à jour un registre contenant les informations prévues à l'article 45 du règlement.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input type="checkbox"/>			
C LIEU D'INFRACTION			
DESCRIPTION ET ADRESSE DU LIEU D'INFRACTION dans les bâtiments de la SPA Régionale situés au 1728 route 335 à Saint-Lin-Laurentides, Qc, J5M 1Y3		NO RAPPORT D'INSPECTION 2886102	
		LOCALISATION (CODE MUNICIPAL) 63048	DISTRICT JUDICIAIRE Joliette
D CHOSES SAISIES OU DOCUMENTS JUSTIFICATIFS			
CHOSSES SAISIES <input type="checkbox"/>	DESCRIPTION		ANNEXE <input type="checkbox"/>
ORDONNANCE <input type="checkbox"/>	PRÉCISER		
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS <input type="checkbox"/>			
E FAITS ET GESTES PERTINENTS			
Je [REDACTED] inspectrice au bien-être animal pour le Ministère de l'agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) me suis présentée le 23 juillet 2020 vers 11:00 au 1728 route 335 à Saint-Lin-des-Laurentides afin d'effectuer la visite annuelle de permis ainsi que suite à la réception d'un signalement concernant les conditions de garde des animaux présents sur les lieux.			
SUITE SUR COMPLÉMENT DE RAPPORT D'INFRACTION GÉNÉRAL (PAGE ADDITIONNELLE) <input checked="" type="checkbox"/>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN : A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM [REDACTED]	PRÉNOM [REDACTED]	NOM [REDACTED]	PRÉNOM [REDACTED]
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-01-20	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI QUALITÉ : médecin Vétérinaire	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-01-26
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	

<b>ORIGINE</b>			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362404

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE

500 Boulevard des Laurentides, bureau 1645, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 4M2

**FAITS ET GESTES PERTINENTS**

COCHER LA CASE APPROPRIÉE :

SUITE DE « E »

NOUVELLE SECTION « F »

OU

SUITE DE « F »

À mon arrivée je me présente à l'aide de ma carte d'inspecteur et mentionne les motifs de ma présence. Je suis accompagnée de la vétérinaire [REDACTÉ]. L'employé sur les lieux nous demande donc d'attendre l'arrivée de la responsable des soins aux animaux [REDACTÉ] avant de débiter notre intervention. Nous enfilons l'équipement de protection adéquat (sarrau et bottes de plastique). [REDACTÉ] arrive et je lui demande de nous fournir une copie du registre complet afin que nous puissions effectuer notre inspection et valider le statut des animaux sur place. Elle demande alors à une employée de nous le faire imprimer. Je leur mentionne que nous allons commencer l'inspection et demande à ce que quelqu'un vienne nous le porter lorsqu'il sera imprimé. Nous débutons alors notre inspection. Une employée nommée [REDACTÉ] nous accompagne. Elle semble avoir été chargée de prendre les mêmes photos que moi. [REDACTÉ] sera relayée durant l'inspection par [REDACTÉ] qui prendra aussi les mêmes photos que moi et qui fera aussi une vidéo de l'inspection à notre insu. [REDACTÉ] serait responsable d'effectuer les évaluations comportementales des chiens. N'ayant toujours pas eu le registre, je mentionne à plusieurs reprises que je dois avoir une copie du registre. Durant ce temps [REDACTÉ] et moi prenons en note tous les animaux présents sur place ainsi que leur description. Le registre nous sera finalement donné à la fin de l'inspection. À l'aide des informations recueillies au moment de l'inspection, une vérification du registre a été effectuée à la suite de notre inspection. (voir notes et registres en annexe)

Au terme de mon inspection du 23 juillet 2020, nous avons constaté plusieurs manquements au niveau des articles 26 et 36 du règlement r.10.1 sur la sécurité et bien-être des chats et des chiens de la Loi B-3.1 sur le Bien-être et la sécurité de l'animal ainsi qu'au niveau de l'article 45. Cet article de règlement stipule que le propriétaire ou le gardien d'un animal doit enregistrer et tenir à jour les informations suivantes pour chaque animal qu'il garde :

- 1° sa description, incluant son espèce, sa race ou son croisement, sa couleur, son sexe ainsi que la date de sa naissance ou, si cette date est inconnue, une date probable de naissance suivie de cette mention expresse;
- 2° le fait qu'il soit stérilisé;
- 3° s'il est marqué de façon permanente, son code identificateur;
- 4° s'il n'est pas né chez son propriétaire ou son gardien actuel, la raison et la date de son arrivée ainsi que les nom et coordonnées du propriétaire ou gardien précédent de même que le numéro de tout permis délivré à ce dernier par le ministre en vertu du présent règlement;

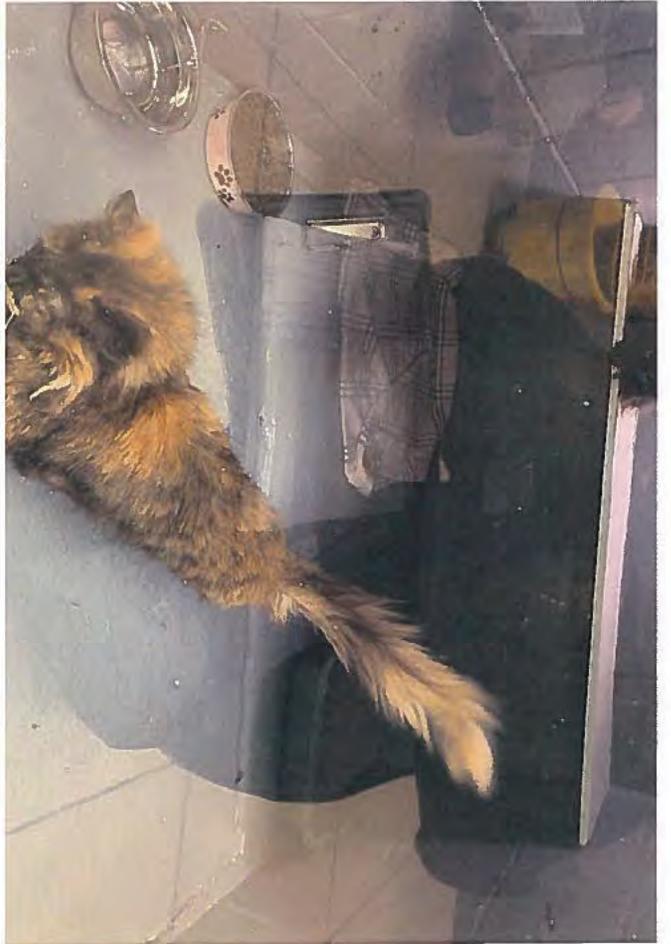
SUITE PAGE SUIVANTE

PREMIER AGENT ATTESTATION				DEUXIÈME AGENT ATTESTATION			
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>		MATRICULE	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE			
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ)	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>		DATE (AAAA-MM-JJ)		
QUALITÉ : inspectrice		2021-01-20	QUALITÉ : médecin vétérinaire		2021-01-26		
SIGNATURE		SIGNATURE					



<b>ORIGINE</b>			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT <b>100400</b>	N° MANDANT <b>50001</b>	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE <b>362404</b>
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE <b>500 Boulevard des Laurentides, bureau 1645, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 4M2</b>			
<b>FAITS ET GESTES PERTINENTS</b>			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE:      SUITE DE « E » <input checked="" type="checkbox"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="checkbox"/> OU      SUITE DE « F » <input type="checkbox"/>			
<p>5° dans le cas d'une femelle, les dates de mise bas ainsi que le nombre de chatons ou de chiots, vivants ou morts, de chacune de ses portées;</p> <p>6° la date de sa mort ou celle de son départ définitif ainsi que les noms et coordonnées du nouveau propriétaire ou gardien, lorsque celui-ci est visé par le premier ou le deuxième alinéa de l'article 2, de même que le numéro de tout permis délivré à ce dernier par le ministre en vertu du présent règlement.</p> <p>Il est arrivé à plusieurs reprises que les registres soient non disponibles pour vérification par l'inspecteur du MAPAQ en intervention.</p> <p>À la suite de notre intervention, lorsque je corrobore les informations et les numéros de fiches d'identification que nous avons notée ou pris en photo lors de notre intervention avec les informations contenues dans le registre, je constate la présence de nombreuses irrégularités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Je constate que 11 chats et 4 chiens apparaissent dans les registres mais ne sont pas présents dans l'établissement au moment de l'inspection.</li> <li>- Je constate que 11 chats et 14 chiens sont présents sur les lieux au moment de l'inspection et n'apparaissent pas dans les registres.</li> <li>- Je constate qu'un chat domestique gris né le 3 mai 2020 nommé Mike identifié à l'aide du numéro #24579 était présent sur les lieux lors de notre inspection mais avait une mention adoption avec la date de sortie suivante : 21 juillet 2020.</li> <li>- Je constate qu'une chatte domestique tabby et blanche âgée de 2 mois avait le numéro d'identification #28194 au moment de l'inspection mais dans le registre elle apparaît sous le numéro #27194.</li> <li>- Je constate qu'une chienne de race Bouvier des Flandres grise âgée de 2 ans est en pension à l'établissement lors de notre inspection. Sur son carton d'identification il est mentionné le numéro #24815. Pourtant dans les registres, elle est identifiée sous le numéro #24641.</li> <li>- Je constate que 2 chats domestiques (identifiés numéros #28815 et #27444) ainsi que 2 chiens de race Pitbull (identifiés #24729 et #24728) sont présents sur place lors de l'inspection à la succursale de St-Lin mais sont enregistrés dans les registres comme étant aux succursales de St-Charles-Borromée et/ou Ste-Marthe-sur-le-lac.</li> </ul>			
SUITE PAGE SUIVANTE <input checked="" type="checkbox"/>			
<b>PREMIER AGENT ATTESTATION</b>		<b>DEUXIÈME AGENT ATTESTATION</b>	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN :	
A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/>	DATE (AAAA-MM-JJ)
QUALITÉ: inspectrice	2021-01-20	QUALITÉ: médecin vétérinaire	2021-01-26
SIGNATURE		SIGNATURE	

ORIGINE			
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION SOUS-MINISTÉRIAT À LA SANTÉ ANIMALE ET À L'INSPECTION DES ALIMENTS	N° POURSUIVANT 100400	N° MANDANT 50001	N° DE DOSSIER DU MINISTÈRE 362404
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE AU MINISTÈRE [REDACTED] 500 Boulevard des Laurentides, bureau 1645, Saint-Jérôme, Qc, J7Z 4M2			
FAITS ET GESTES PERTINENTS			
COCHER LA CASE APPROPRIÉE: SUITE DE « E » <input checked="" type="radio"/> NOUVELLE SECTION « F » <input type="radio"/> OU SUITE DE « F » <input type="radio"/>			
EXPLOITATION - OPÉRATION			
1. DONNÉES SUR DIVERS PERMIS EXPLOITÉS <input checked="" type="radio"/>		OU AUCUN PERMIS (PASSER À 2) <input type="radio"/>	
	(A)	(B)	(C)
NATURE DU PERMIS	Exploitant d'un lieu de recueil		
N° DE PERMIS	2564914-0001-1		
NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE	SPA Regionale 1728 Route 335 Saint-Lin-Laurentides, Qc, J5M 1Y3		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (SI DIFFÉRENTS)	SPA Regionale 1728 route 335, Saint-Lin-Laurentides, Qc, J5M 1Y3		
DATE DE DÉLIVRANCE	2020-05-08		
DATE D'EXPIRATION	2021-05-07		
2. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE			
- L'ÉTABLISSEMENT EST EN OPÉRATION <input checked="" type="checkbox"/> . DES CLIENTS CONSOMMENT <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ À LA CONSOMMATION HUMAINE :			
ON ENTREPOSE <input type="checkbox"/> , SERT <input type="checkbox"/> , OFFRE EN VENTE <input type="checkbox"/> , VEND <input type="checkbox"/> , FOURNIT <input type="checkbox"/> , PRÉPARE <input type="checkbox"/> , CONDITIONNE <input type="checkbox"/> OU TRANSFORME <input type="checkbox"/> DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DE LA GLACE <input type="checkbox"/>			
OU D'AUTRES PRODUITS TELS QUE DES VIANDES <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS CARNÉS <input type="checkbox"/> , DES OEUFS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> , DES SUCCÉDANÉS DE PRODUITS LAITIERS <input type="checkbox"/> ,			
DES PRODUITS MARINS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS D'EAU DOUCE <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS VÉGÉTAUX <input type="checkbox"/> , DE L'EAU EMBOUTEILLÉE <input type="checkbox"/> , DE L'EAU AU VOLUME <input type="checkbox"/> ,			
DES REPAS OU COLLATIONS <input type="checkbox"/> DESTINÉ(E)(S) À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> .			
- ALIMENT DESTINÉ AUX ANIMAUX :			
ON Y MANIPULE: DES ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES CONTENANTS D'ALIMENTS <input type="checkbox"/> , DES PRODUITS IMPROPRES À LA CONSOMMATION HUMAINE <input type="checkbox"/> ,			
DES PRÉMÉLANGES MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> , DES ALIMENTS MÉDICAMENTEUX <input type="checkbox"/> DESTINÉS AUX ANIMAUX <input type="checkbox"/> .			
- ON Y ABAT DES ANIMAUX <input type="checkbox"/> , ON Y FAIT LA TRAITE DU TROUPEAU <input type="checkbox"/> , ON PRÉLÈVE <input type="checkbox"/> , GARDE <input type="checkbox"/> , DISTRIBUE <input type="checkbox"/> , UTILISE <input type="checkbox"/> OU FAIT LE COMMERCE <input type="checkbox"/>			
DE LA SEMENCE ANIMALE <input type="checkbox"/> .			
- ON CONSTATE LA PRÉSENCE D'UN (D') ANIMAL(AUX) <input checked="" type="checkbox"/> .			
TYPE chiens, chats		NOMBRE 28,48	
IL Y A UN (DES) BORDEREAU(X) DE CUEILLETTE DATÉ(S) DU (DES) _____ ET PRÉSENCE DE LAIT DANS LE RÉSERVOIR <input type="checkbox"/> .			
(AAAA-MM-JJ)		(AAAA-MM-JJ)	
3. ACTIVITÉS EN COURS LORS DE LA VISITE <input checked="" type="checkbox"/> , PRODUITS <input type="checkbox"/> , OBJETS <input checked="" type="checkbox"/> , ÉQUIPEMENTS <input checked="" type="checkbox"/> , LIEUX <input checked="" type="checkbox"/> OU VÉHICULES <input type="checkbox"/> .			
DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR: <u>Mélissa Pelletier</u>			
PREMIER AGENT ATTESTATION		DEUXIÈME AGENT ATTESTATION	
J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>		J'AI PERSONNELLEMENT CONSTATÉ LES FAITS MENTIONNÉS EN: A <input checked="" type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
NOM [REDACTED]	PRÉNOM [REDACTED]	NOM [REDACTED]	PRÉNOM [REDACTED]
AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]	AGENT DE LA PAIX <input type="checkbox"/>	MATRICULE [REDACTED]
PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: inspectrice	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-01-20	PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI <input checked="" type="checkbox"/> QUALITÉ: médecin Vétérinaire	DATE (AAAA-MM-JJ) 2021-01-26
SIGNATURE [REDACTED]		SIGNATURE [REDACTED]	



Chiots (42725) [redacted] R16487  
 Canin, Femelle, Fertile  
 American Bully, Gris  
 DdN: 25-mai-2020

*Lucky*

**Nom du propriétaire**  
 Adresse  
 Ville  
 Code postal  
 Courriel

Province  
 Téléphone

**Carnet**

**Médication**

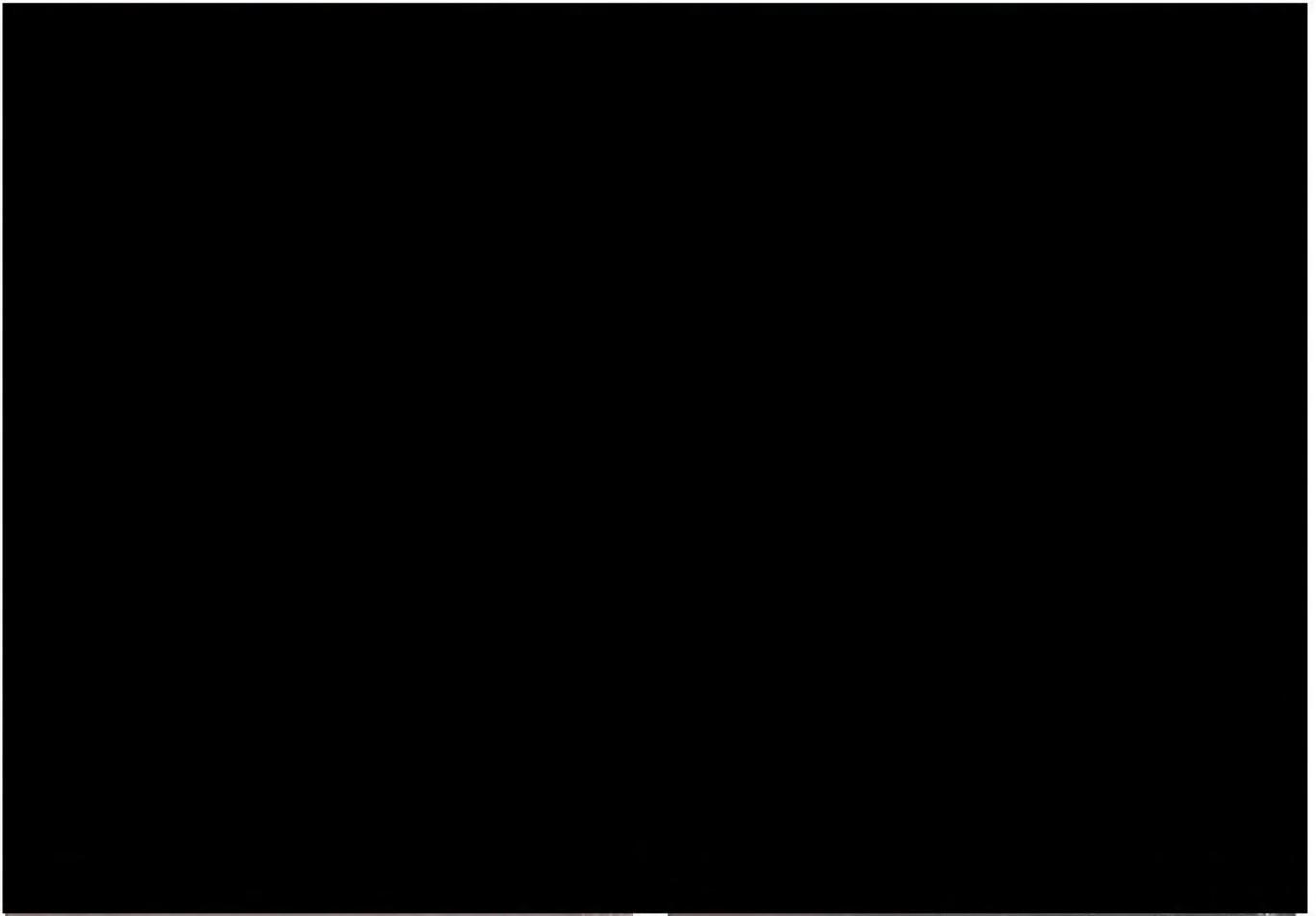
Race du Chien: Amer Bully  
 Traitement de: Parasite  
 Médicament: Strongid  
 Durée: 1 fois  
 Commentaires: \_\_\_\_\_

Jour	Date	Matin	Après-midi	Nuit
1	22-03-20		20mg 1/2	
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11	01-04-20			
12				
13				
14				
15				
16				
17				

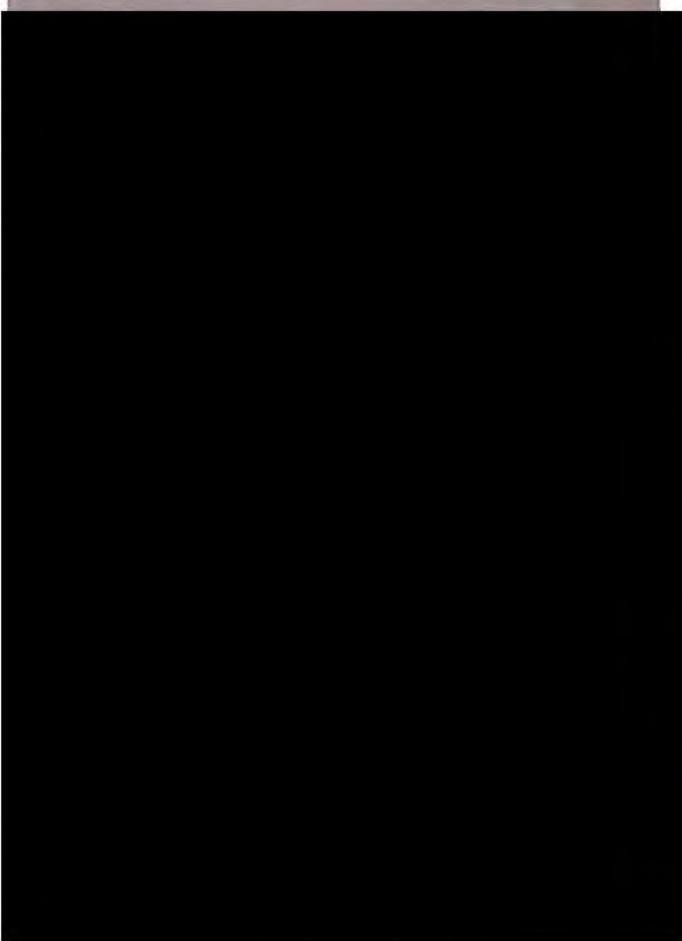


[redacted] 21-01-28





21-01-28.



**SPA RÉGIONALE**  
**SERVICE D'EUTHANASIE**

Euthanasie demandée par :

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Code Postal \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_

**DES CRITIQUES DE L'ANIMAL**

	Où	Couleur	Race	Âge	Date de		Nom
					naissance	Sexe	
CHIEN							
CHAT							

Prendre note qu'en aucun cas, les frais d'adoption ne seront remboursés.  
 Si pour une raison quelconque cette personne désire reprendre possession de cet animal,  
 elle devra payer des frais de pension à la hauteur de 20 \$ par jour, rétroactif à la date de la mise en adoption.

Signé à: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

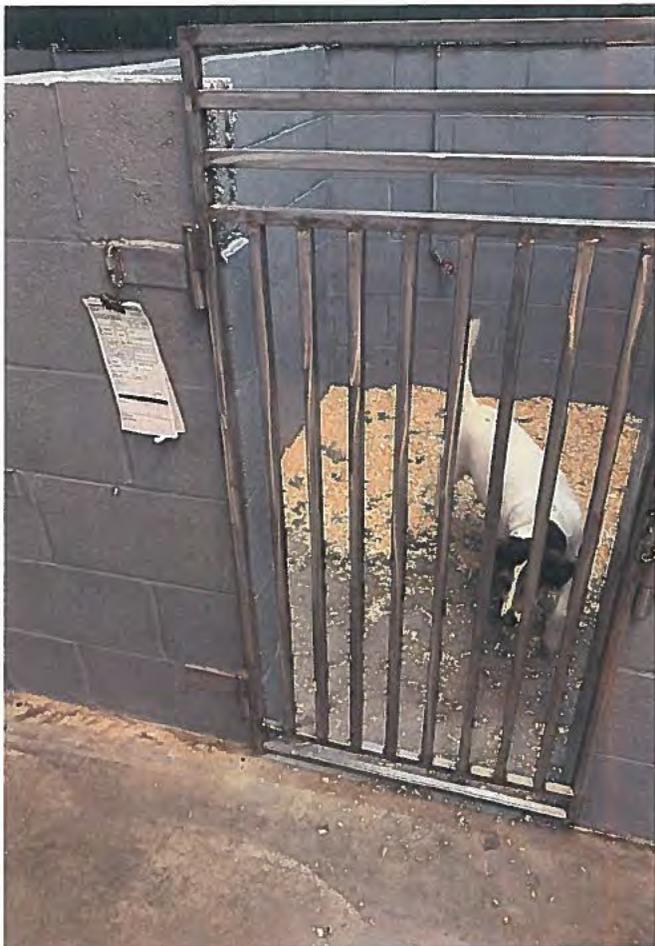
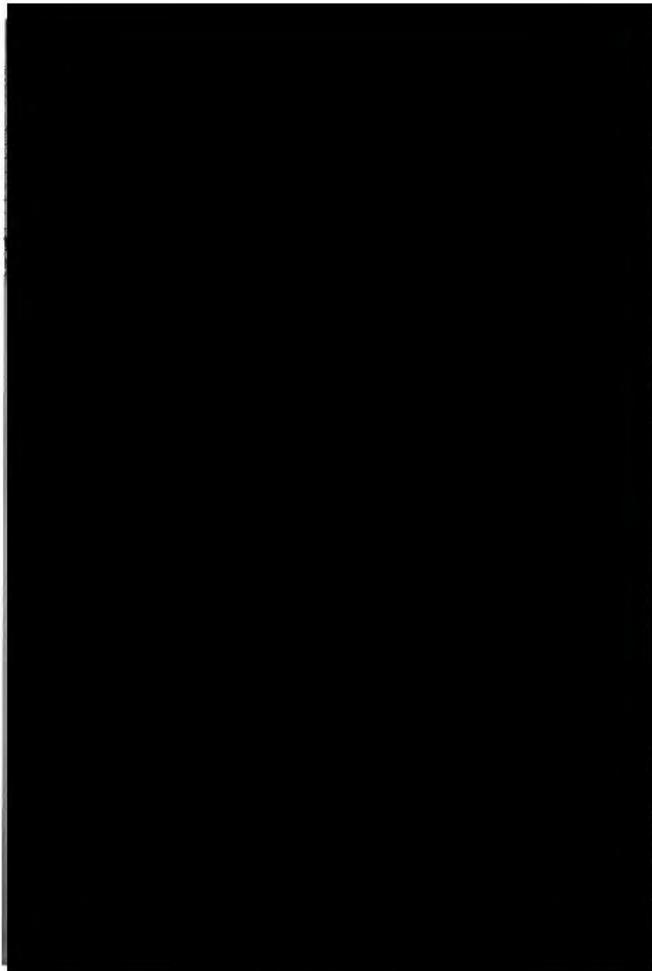
Signature du propriétaire \_\_\_\_\_

Signature du représentant \_\_\_\_\_

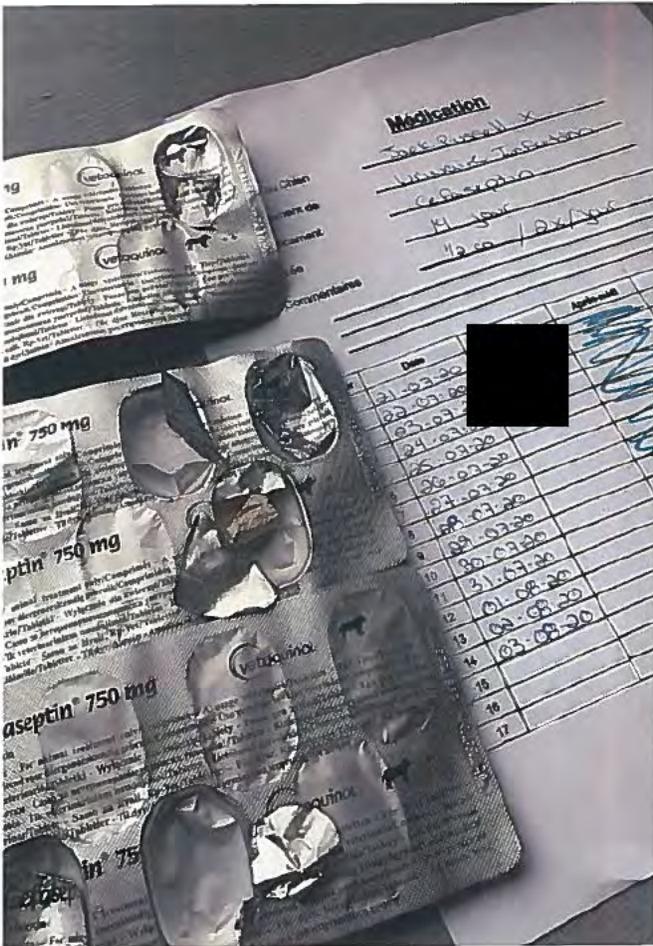
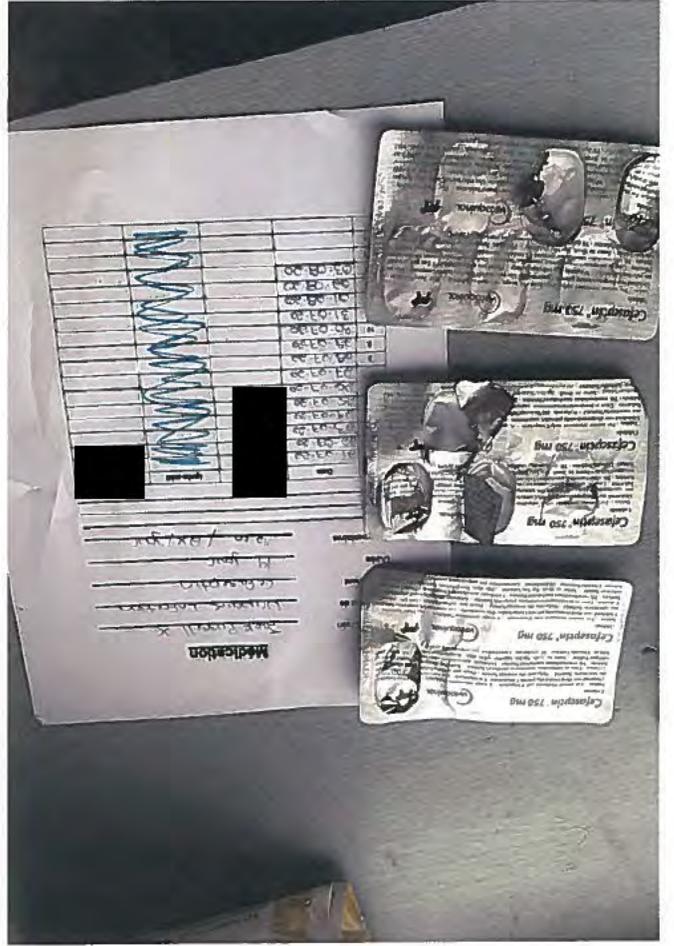
J'accepte que l'Inspecteur Canin mette mon animal en adoption s'il le désire  
 Signature \_\_\_\_\_

**INSPECTEUR  
CANIN**

21-0-28



ORIGINAL CONTINGENT  
*Heide Rose*  
Signature Date 28-01-28



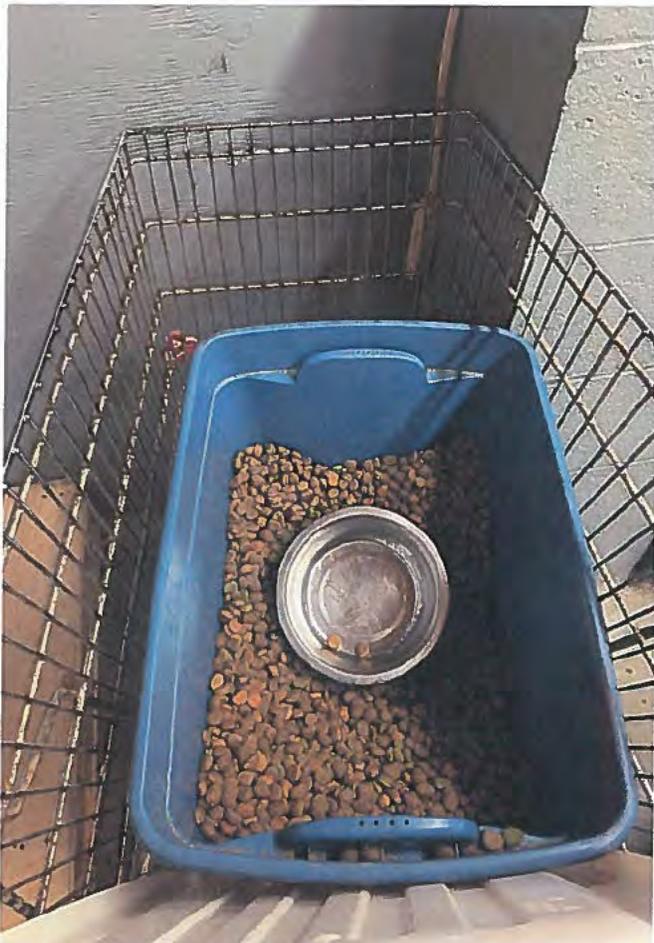
[Redacted]

Siphécurel

21-01-28

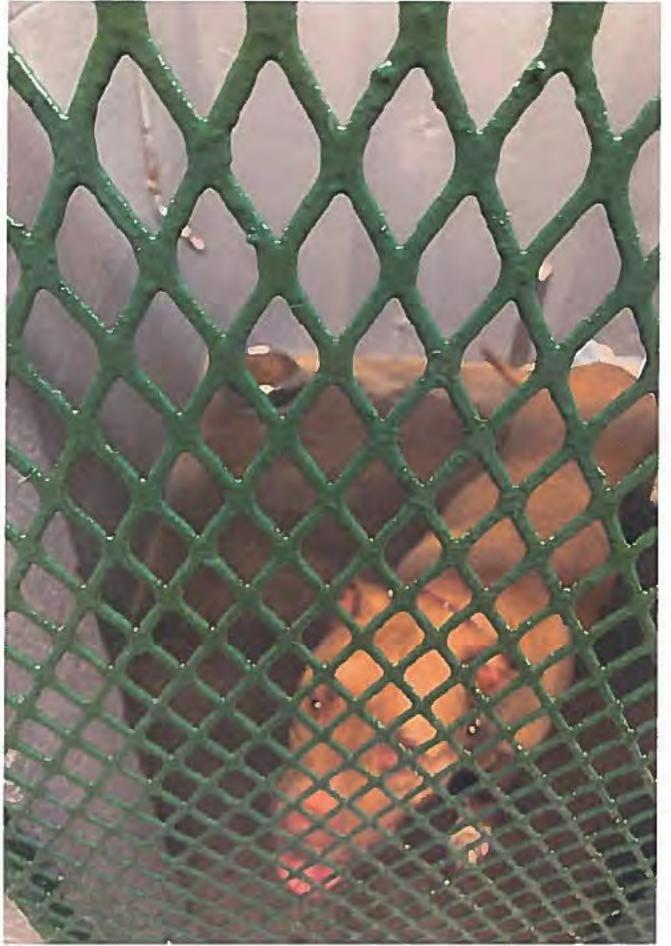
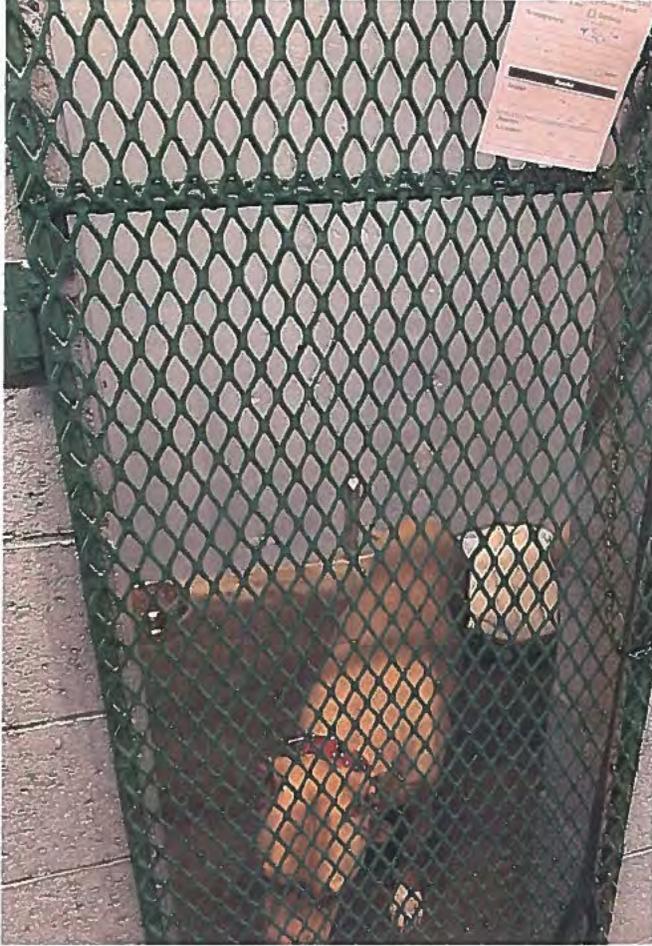


ORIGINAL CONFORME  
Signature [Redacted] 21-01-28.

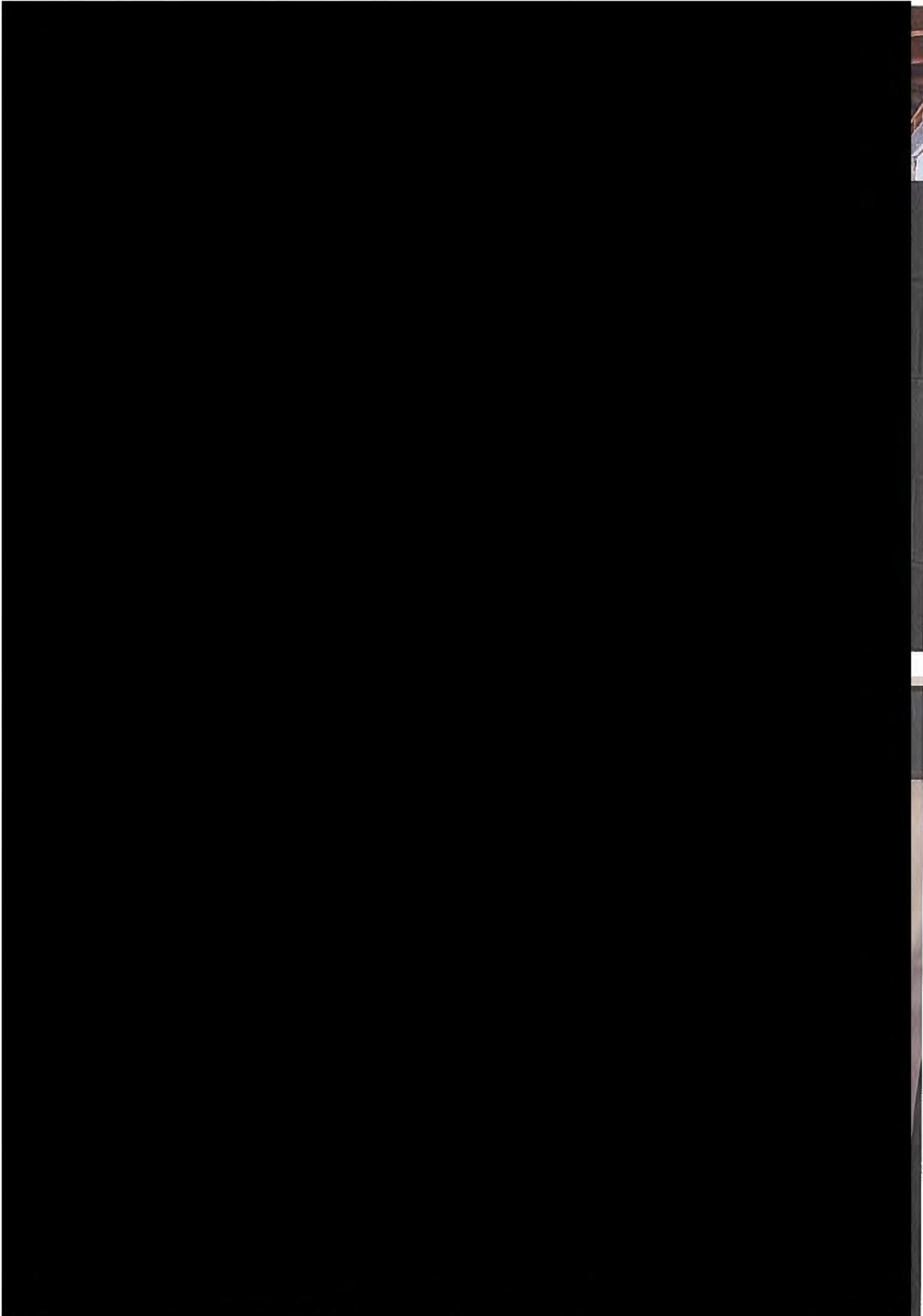


ORIGINAL CONFORME

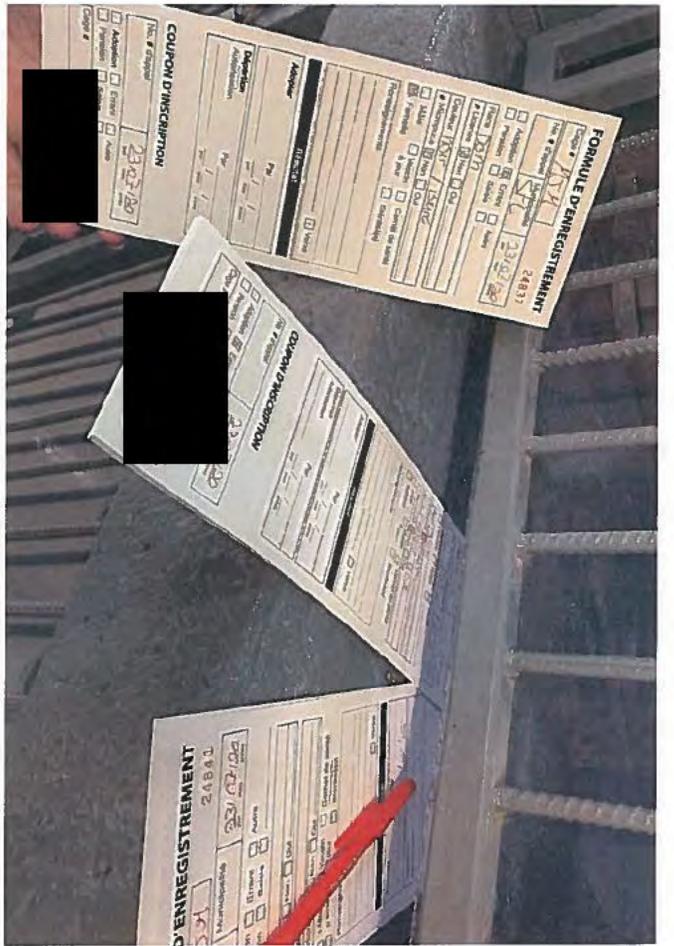
Signature [Redacted] 21-01-20



Signature [Redacted] 21-0128



Signature [Redacted] 21-01-20



[redacted] 1-01-28



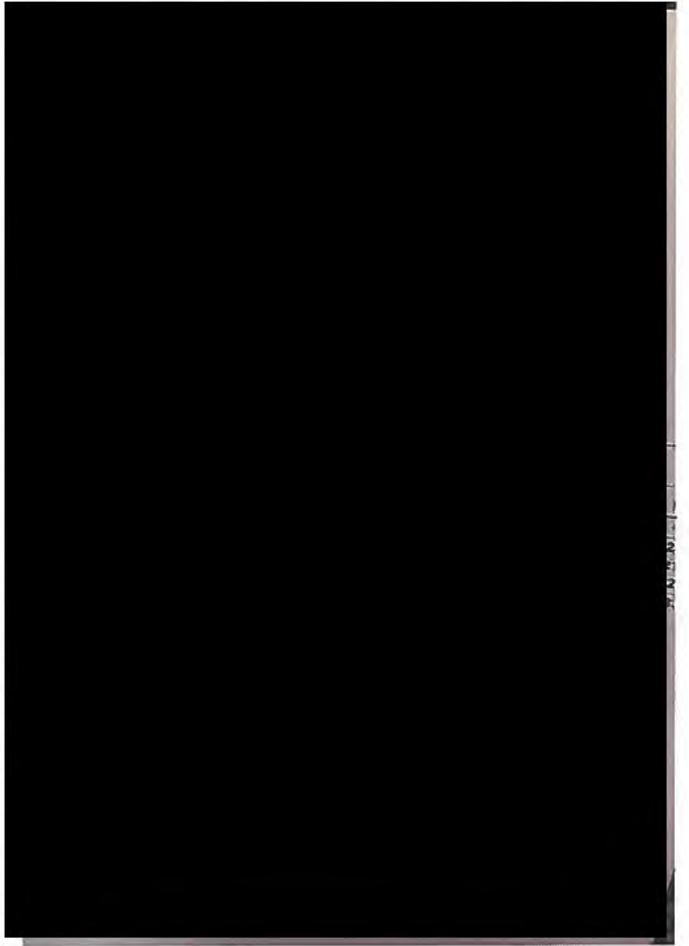
[Redacted] 28



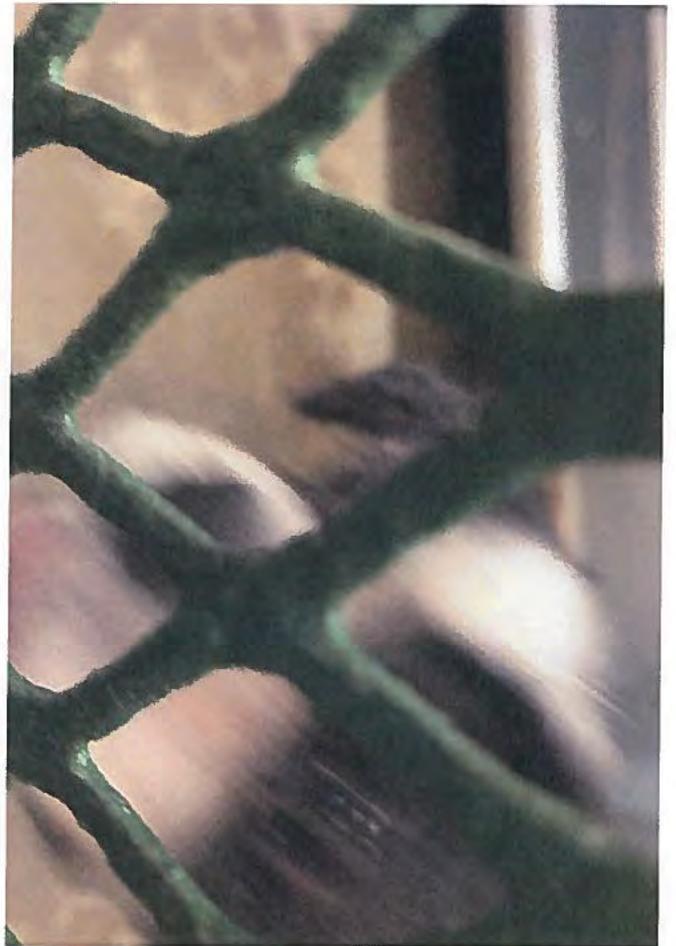
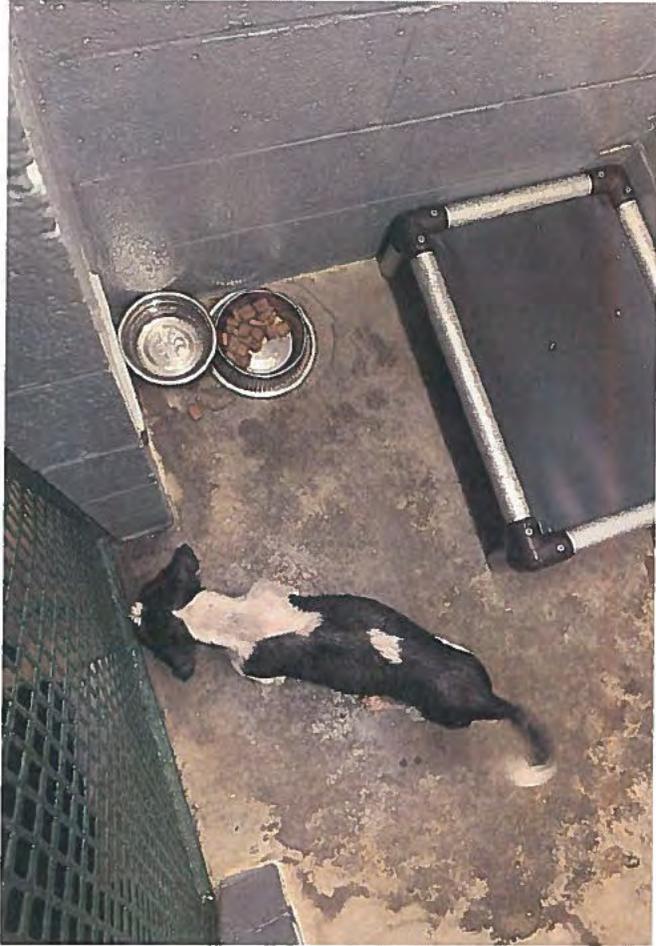
Signature [Redacted] Date 2-01-28



Signature [Redacted] 21-01-20



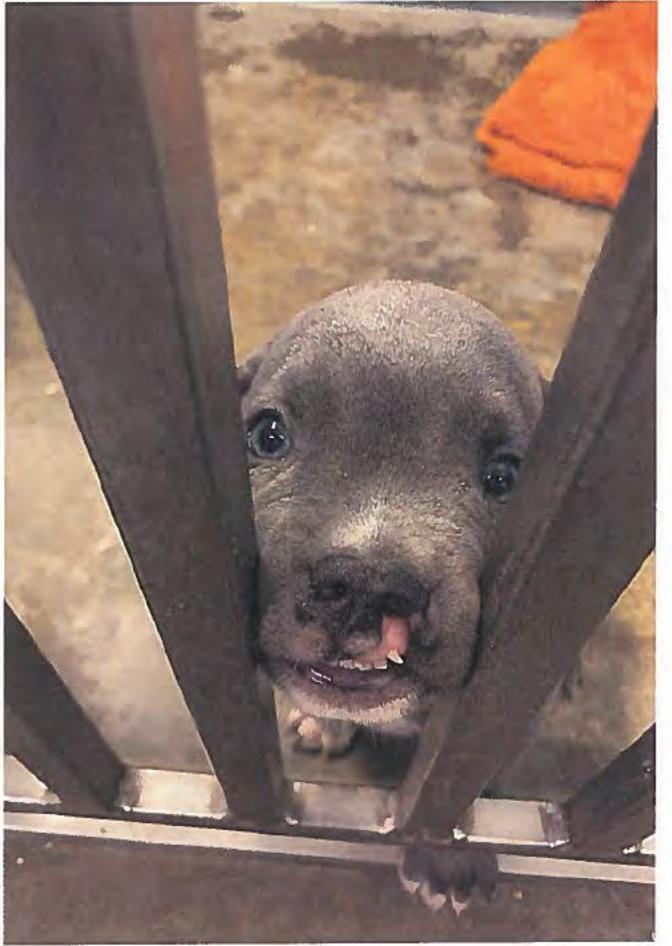
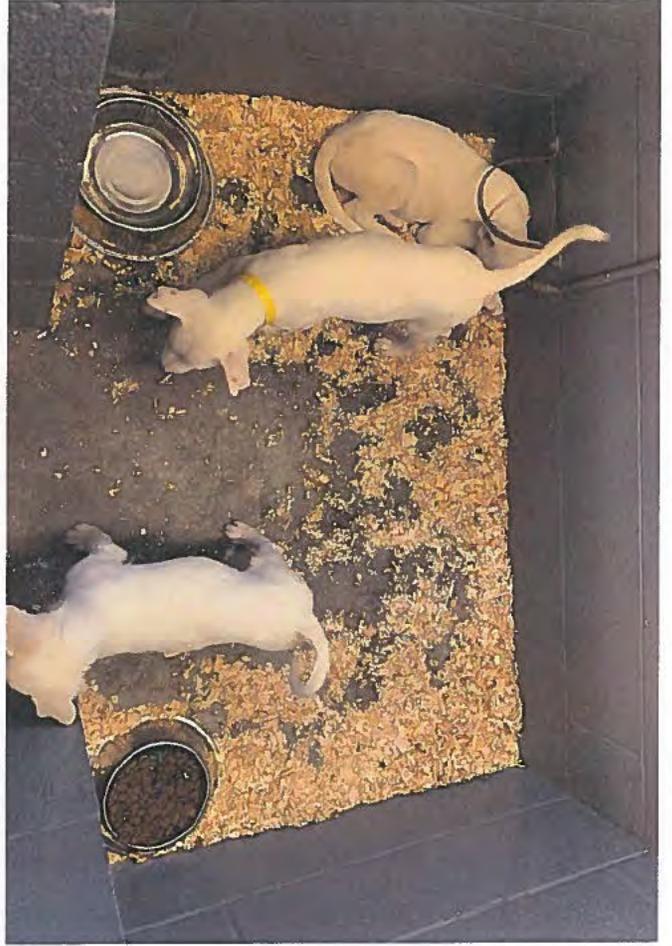
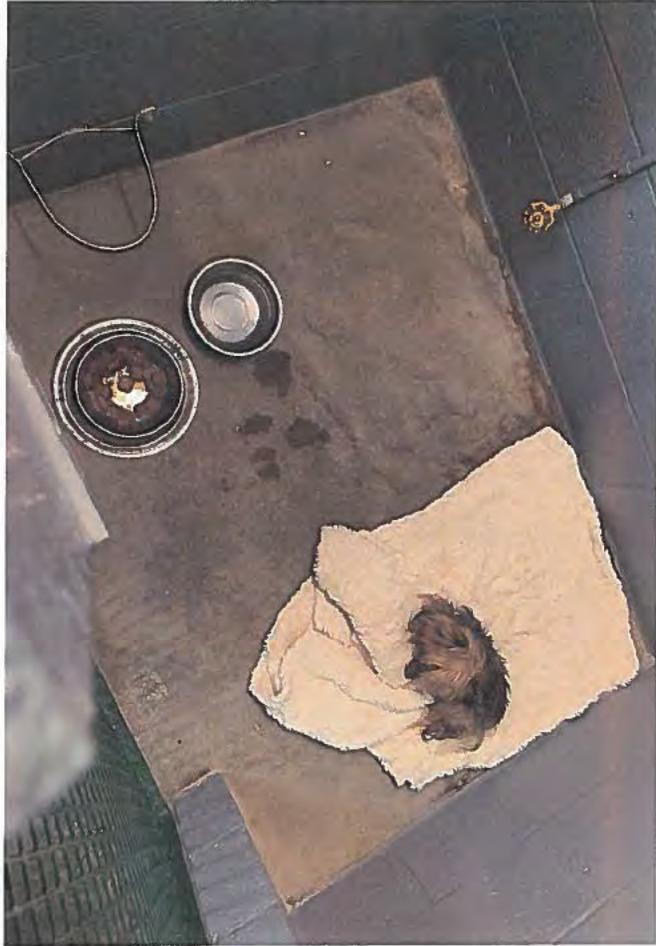
CONFIRMED  
Signature [Redacted] 21-01-28



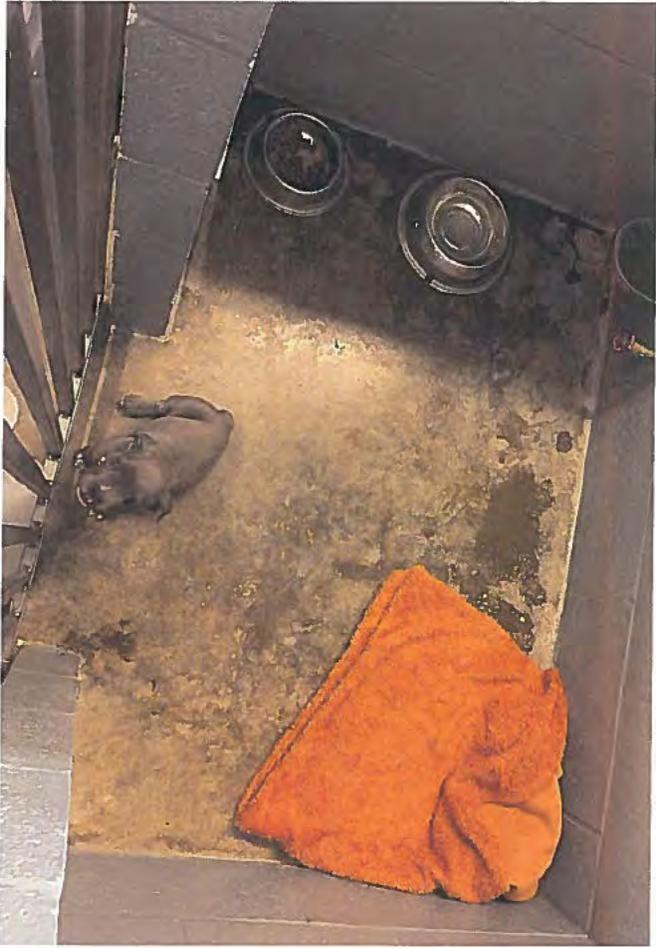
ORIGINAL CONFORME

Signature [Redacted]

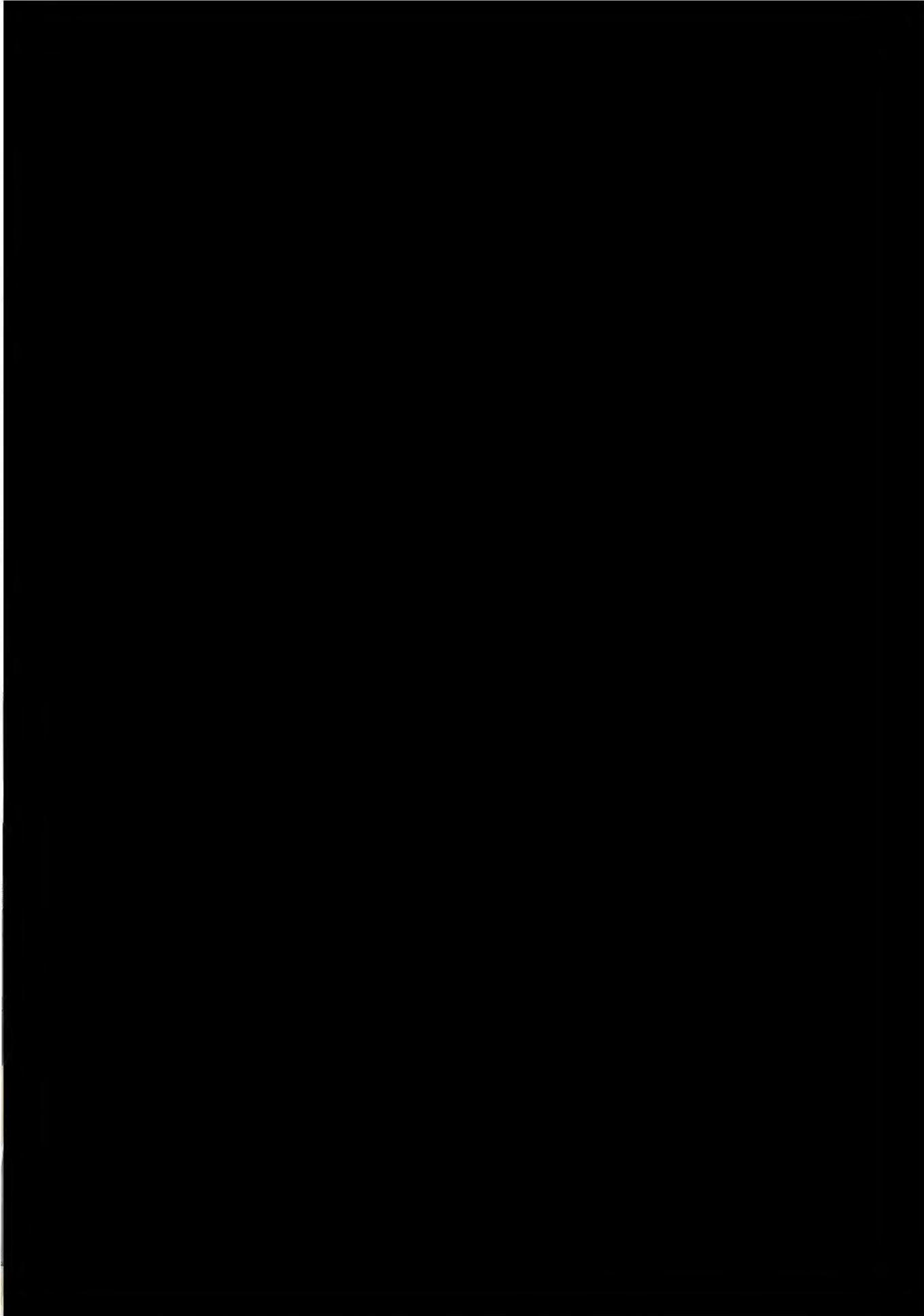
Date 21-01-28



ORIGINAL, CONFORME  
Signature [Redacted] 21-01-2018



ORIGINAL CONFORME  
[Redacted]  
21-01-28



SECRET. CONFORME  
[Redacted Signature]  
01-28

**YOUR DOG'S PASSPORT**  
**PASSEPORT DE VOTRE CHIEN**

DOG'S NAME: [REDACTED]  
 DOG'S BREED: [REDACTED]  
 DATE OF BIRTH: [REDACTED]  
 DATE OF PASSPORT: [REDACTED]  
 SEX: [REDACTED]

OWNER'S NAME: [REDACTED]  
 ADDRESS: [REDACTED]  
 PHONE: [REDACTED]  
 DATE OF ISSUE: [REDACTED]

CHIOT (14892)  
 Canin, Femelle, Fertile  
 Husky/Alaskan croisé  
 DdN: 21 mai 2020

F




ANISSA 24822

Other / Autre

Date: 8 juillet 2020

Product/Treatment/Notes: strongid : 0,43ml  
 Examen : RAS

**YOUR DOG'S PASSPORT**  
**PASSEPORT DE VOTRE CHIEN**

DOG'S NAME: [REDACTED]  
 DOG'S BREED: [REDACTED]  
 DATE OF BIRTH: [REDACTED]  
 DATE OF PASSPORT: [REDACTED]  
 SEX: [REDACTED]

OWNER'S NAME: [REDACTED]  
 ADDRESS: [REDACTED]  
 PHONE: [REDACTED]  
 DATE OF ISSUE: [REDACTED]

CHIOT (14892)  
 Canin, Femelle, Fertile  
 Husky/Alaskan croisé  
 DdN: 21 mai 2020

F




EMMA 24821

#7

Other / Autre

Date: [REDACTED]

Product/Treatment/Notes: [REDACTED]

ORIGINAL CONFORME

Signature [REDACTED]

21-01-20



**EXAMENS DE SANTE**

Étant donné que les chiens vieillissent sept fois plus vite que les humains, il est important de surveiller de près la santé de votre animal. Les maladies infectieuses peuvent être évitées par l'entretien régulier de votre animal. Votre médecin vétérinaire déterminera le programme de soins approprié pour votre animal en fonction de son âge, de son état de santé et de son mode de vie.

Date: 20/11/2020

**FIGURE DE VACCINATION**

AGE: 8 ans

DATE: 20/11/2020

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
Distemper	ye					
Repetite-CAV-2	ye					
Parainfluenza	ye					
Leptospirose (4 souches)						
Maladie de Lyme						
Coronavirus						
Bordetella bronchiseptica						
Mixte						
Prague m (C)						

Signature du médecin vétérinaire: [Redacted]

**ORIGINAL CONFORME**

Signature: [Redacted]

Date: 20/11/2020

Notes, observations, commentaires suite à la visite d'inspection du jeudi 23 juillet à la SPA  
Laurentides de St-Lin / Inspecteur canin. Accompagnée de [REDACTED], Inspectrice.

À notre arrivée non annoncée sur les lieux, des clients sont présents au comptoir de la boutique et cherchent à obtenir des papiers ou informations (au sujet d'un animal ?) et se plaignent que "c'est toujours la même chose ici, ils ne retrouvent jamais rien".

Nous sommes accueillies par [REDACTED] animalière, [REDACTED] [REDACTED] et qui s'occupe de nous suivre pendant la visite. Pendant une partie de la visite, il y a aussi une dénommée [REDACTED] a "succursale" de Ste-Marthe. [REDACTED] semble avoir eu la charge de prendre en photos tout ce que [REDACTED] prend en photo. Elle nous suit donc pendant environ le tiers de la visite, jusqu'à ce qu'elle soit relayée par [REDACTED] [REDACTED]. Celui-ci nous filme d'ailleurs à notre insu pendant plusieurs minutes avec son téléphone cellulaire avant que [REDACTED] s'en aperçoive et que nous lui demandions d'arrêter. Suite à ma demande un peu plus tard, [REDACTED] confirme qu'il a reçu comme tâche par sa patronne de prendre en photo tout ce que nous prenons en photos, pour pouvoir se défendre, et au cas où nos photos seraient par la suite modifiées.

Soins médicaux : le vétérinaire habituel est [REDACTED] [REDACTED]. Le vétérinaire vient faire les vaccins et les examens sur place. Les stérilisations sont effectuées à l'hôpital vétérinaire, un patrouilleur s'occupe alors d'y amener les animaux. [REDACTED] [REDACTED] nous informe que, pendant la COVID-19, tous les animaux ont été vaccinés comme à l'habitude, mais les stérilisations ont été suspendues pour une certaine période de temps.

Pour ce qui est de la pharmacie, [REDACTED] nous informe que dorénavant, ils n'en ont plus. Les médicaments pour les animaux qui doivent en recevoir sont gardés près de la cage de l'animal. Un chien Jack Russell placé en isolation a été transféré de la succursale de Ste-Marthe et est arrivé avec des antibiotiques à prendre. Il y avait 3 plaquettes entamées de 6 comprimés de 750 mg, ne portant aucune identification, prescription, nom de l'animal ou autre. Une seringue de pyrantel (environ 1 ml) ne comportant aucune identification est aussi retrouvée dans carnet de santé d'un animal qui est en adoption.

#### Mode de fonctionnement

Chiens saisis : sont mis sous observation pendant 10 jours. Sont évalués pour dangerosité canine / comportement par le vétérinaire [REDACTED] s'il y a eu morsure (ce n'était pas clair si c'était morsure d'un humain, morsure d'un autre chien ou les deux). Sinon, ils sont évalués par [REDACTED] [REDACTED] s'il n'y a pas eu morsure si j'ai bien compris). Ce dernier n'est pas vétérinaire et a suivi un cours de comportement canin donné par [REDACTED]. Il nous a dit qu'il le resuivrait prochainement, mais sans spécifier la raison.

Chiens errants : sont gardés 3 à 7 jours, le temps que le propriétaire se manifeste. La majorité sont retournés à leur propriétaire, sinon ils sont envoyés 10 jours en isolation avant d'être mis en adoption et transféré dans la section adoption. Toutefois, nous avons vu au moins un chien

qui avait été transféré directement dans la section adoption sans avoir été en isolation (chien no 24733, arrivé le 17 juillet 2020, Statfordshire, non stérilisé, n'a pas été en observation, a été monté directement en adoption).

Chien en pension : un autre local abrite les chiens qui sont en pension (ex. propriétaire part en vacances et fait garder son chien). Il y en avait un seul lors de notre visite, un chien gris Bouvier des Flandres. Il n'y a pas de service de pension pour les chats.

Animaux qui s'en vont au "rescue" : [REDACTED] nous explique que les animaux trop malades ou qui nécessitent des soins (ex. chien diabétique, chien avec problème oculaire, dentaire) ne sont pas gardés pour adoption, ils sont envoyés au "rescue".

Les lieux sont en bon état de propreté, il n'y a pas d'odeur trop inconfortable. La majorité des animaux semblent en bon état de santé. Par contre, la chienne pitbull Freaky (no. 24824), qui est en adoption, présente une masse pédonculée pendant sous le thorax, située environ vis-à-vis la pointe du sternum. La masse est rouge, alopecique, à la limite sanguinolente, (auto-léchage ?) et il y a des morceaux de litière de copeaux qui y ont adhéré. Elle mesure environ 3 x 3 cm. L'état général du chien semble par ailleurs normal à l'observation à distance. Cette masse devrait être investiguée et/ou retirée chirurgicalement et l'état de santé de la chienne devrait être évalué (tumeur ? métastases ?).

Un autre animal nécessite des soins vétérinaires : il s'agit d'un chiot American Bully gris/bleu femelle de 2 mois, en adoption, qui présente un bec-de-lièvre. Il devrait être examiné pour vérifier la présence d'une fente palatine et pour s'assurer qu'il est capable de s'alimenter correctement. Il devrait être évalué pour correction chirurgicale, faisabilité, pronostic, estimé des coûts, etc., avant son adoption. Son poids semble tout de même normal ce qui laisse supposer qu'il réussit à s'alimenter par lui-même, mais selon le carton d'identification, le chiot est arrivé la veille (le 22 juillet) de notre visite d'inspection.

## **Euthanasie**

À la fin de la visite nous passons à l'inspection des locaux d'euthanasie.

Le ramassage des cadavres est effectué par [REDACTED] (information fournie par [REDACTED]).

[REDACTED] nous informe que parfois des gens amènent leurs animaux de l'extérieur pour les faire euthanasier.

Les euthanasies sont effectuées dans un bâtiment à part, situé derrière le refuge et gardé sous clef. Nous sommes dirigées vers la personne responsable d'effectuer les euthanasies pour nous faire visiter les locaux. Il s'agit de [REDACTED], toiletteuse [REDACTED] nous accompagne toujours et continue la prise des photos.

Une affiche est placardée sur la porte indiquant "il est strictement défendu de procéder à l'euthanasie d'un animal s'il a moins de 16 semaines, s'il est vieux, malade ou si c'est une

femelle gestante". Dans ces cas, [REDACTED] m'explique que l'animal doit être euthanasié par le vétérinaire. De plus, un animal est considéré vieux s'il a plus de 10 ans.

Les euthanasies sont effectuées au monoxyde de carbone, par [REDACTED], qui n'est pas vétérinaire ou technicienne en santé animale, sans supervision. Une fois l'animal "gazé", elle entre dans le local dans le but de vérifier à l'aide d'un stéthoscope si le cœur bat toujours. Pour ne pas risquer de se faire mordre, elle pousse le chien du bout du pied avant de l'ausculter. Elle dit aussi vérifier le clignement des yeux en touchant le coin des paupières. Le corps est ensuite mis dans le congélateur, dans une poubelle. Le local où l'auscultation est effectuée me semble très bruyant (il y a un ventilateur juste à côté). Je lui ai donc indiqué, qu'en cas de doute, elle peut plutôt vérifier le réflexe cornéen (plus fiable que le réflexe palpébral) ou encore attendre 30 minutes à 1 heure avant de transférer le corps dans le congélateur. S'il n'est pas mort, il aura une chance de se réveiller...

Lors de notre visite, il n'y a aucun cadavre dans le bâtiment d'euthanasie.

À vérifier auprès de l'OMVQ : l'euthanasie peut-elle être effectuée par un non-vétérinaire dans le cas d'une SPA ?

Est-ce la section L'Inspecteur canin ou la section SPA qui effectue et facture les euthanasies ?  
L'Inspecteur canin est-il une SPA ?

PLAIGNANT :

Dossier plainte no 1130959  
ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :Nom : Inspecteur canin  
Adresse : 1728 335-QC  
Municipalité : SAINT-LIN--LAURENTIDES  
exp : 2205943

RÉCEPTION :

Plainte transmise : TELEPHONE  
Autre source : via [REDACTED]  
Transféré à le  
PRIORITÉ : 48

Date réception	Recue par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2020-06-18 09:30:01	[REDACTED]	1	9	1
2020-06-17 13:18:34	[REDACTED]	1	8	2
2020-06-17 10:40:01	[REDACTED]	2	3	0

MOTIFS :

BIEN-ETRE ANIMAL

PRODUITS IMPLIQUÉS :

CHIENS

Description complémentaire :

Dans le cadre de la réglementation municipale,

[REDACTED]

Après 8 jours, un employé d'inspecteur canin l'appel pour dire que son chien ne bougeait plus et qu'il allait l'apporter chez un vétérinaire. Elle s'est rendu chez le vétérinaire pour voir l'état du chien. Le chien aurait perdu 22 lbs en 8 jours. Il avait des blessures au niveau du museau et d'une patte qui n'était pas soignées. Il était déshydraté et affamé puisque le chiens s'empêchait de manger et boire pendant son séjour. Il a perdu du poils surement du au stress. Le vétérinaire a recommandé de redonner le chien à la famille sinon il craignait pour la survie du chien. Le chien est maintenant craintif et traumatisé. Il a été mentionné que la cage du

Description complémentaire :

INTERVENTIONS :

No visite	Date visite	No dem.anal.	No expl	No enti	Nom expl
2886102	2020-07-23	0	2564914	1	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTE :

Nom insp	Prise en charge
[REDACTED]	2020-06-18 00:00:00

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTE : 2020-06-18

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

Conclusion : Le motif de la plainte n'a pas pu être évalué étant donné que l'animal n'était plus sur les lieux au moment de l'inspection.

Résultat de l'évaluation du produit :	
Responsabilité	:
Plainte fondée	: NF
Retour information au plaignant	: 2020-08-21 00:00:00
Plainte réglée le	: 2020-07-23

\* \* \* FIN DU RAPPORT \* \* \*

**De :** [REDACTED]  
**Objet :** RE: demande de renseignements  
**Date :** 3 juin 2020 11:57:00  
**Pièces jointes :** [image001.jpg](#)

---

Bonjour [REDACTED]

Je ne suis pas en mesure de vous fournir les détails de l'animal en question car je ne les ai pas. Par contre, lorsque j'ai discuté avec [REDACTED], elle semblait au courant de quel chiot il s'agissait. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé le dossier médical de ce chiot ainsi que les dossiers médicaux des chiots de la même portée. Vous pourriez peut-être voir avec elle. Je vais vous demander de me faire parvenir le registre complet à jour de vos établissements et je pourrai par la suite vous faire parvenir les numéros d'identification des animaux dont j'aimerais avoir les dossiers vétérinaires.

Merci de votre collaboration



[REDACTED]  
**Inspectrice**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
500, boulevard des Laurentides, bureau [REDACTED]  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2  
Téléphone : 450-569-3005 poste [REDACTED]  
Télécopieur : 450-569-3205  
[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

---

**De :** [REDACTED]@sparegionale.com]  
**Envoyé :** 1 juin 2020 21:09  
**À :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme)  
**Cc :** [REDACTED]  
**Objet :** RE: demande de renseignements

Bonsoir [REDACTED],

Suite à votre courriel de ce jour, nous désirons vous offrir notre meilleure collaboration mais nous aimerions que vous nous donniez plus de détails ou des renseignements nous permettant de savoir de quel chiot il s'agit. Si vous pouviez nous fournir la date d'adoption, la race du chien, et le noms des personnes l'ayant adopté, nous serons plus à même de répondre à votre demande et ce, dans les meilleurs délais possibles.

cordialement,

[REDACTED]  
Spar

---

**De :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme) [mailto:[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 1 juin 2020 09:56

À [REDACTED]

**Objet :** RE: demande de renseignements

Bonjour [REDACTED]

J'ai téléphoné à votre employé [REDACTED], suite à un signalement reçu concernant un animal qui aurait été vendu malade. Lors de la dernière inspection, [REDACTED] me mentionnait être la personne responsable des soins aux animaux. Lorsque je l'ai téléphoné, elle m'a mentionné être en vacances durant ce temps-là mais semblait tout de même être au courant de la situation. Je lui ai demandé de me faire parvenir le dossier médical complet de l'animal en question et celui des autres animaux de sa portée. Elle m'a donc dit qu'elle devait vous consulter mais que les documents me seraient envoyés sans problème. Nous nous sommes parlés le lundi 4 mai et je lui avais donné comme délais jusqu'au vendredi 8 mai (donc toute la semaine). Elle m'a dit que ce n'était pas un problème et que les documents demandés me seraient envoyés.

Vous devez donc me faire parvenir le dossier complet du chiot vendu potentiellement malade ainsi que les dossiers complets des autres chiots de la même portée.

Merci de votre collaboration



[REDACTED]

**Inspectrice**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
500, boulevard des Laurentides, bureau [REDACTED]  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2  
Téléphone : 450-569-3005 poste [REDACTED]  
Télécopieur : 450-569-3205  
[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

---

**De :** [REDACTED]@spareregionale.com]

**Envoyé :** 28 mai 2020 09:35

**À :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme)

**Cc :** [REDACTED]

**Objet :** RE: demande de renseignements

Bonjour [REDACTED]

Objet :Accusé réception d'un avis de non-conformité 1216912

[REDACTED]

J'accuse réception de votre avis de non-conformité daté du 11 mai 2020 reçu à notre bureau situé au 1728, route 335 Saint-Lin-Laurentides par la poste le 26 mai 2020.

D'emblée je conteste cet avis car avant aujourd'hui je n'ai reçu aucune demande d'information concernant les animaux que vous mentionnez.

Pourtant vous savez comment me joindre puisque vous l'avez fait pour un autre sujet pas plus tard que la semaine dernière et que je me suis empressée de vous répondre.

Je constate aussi que vous interprétez de façon erronée la conversation que vous avez eu avec [REDACTED] le 4 mai dernier.

Il est tout fait normal qu'un employé ne puisse être en mesure de vous donner des informations concernant une période où il était absent.

J'attends donc vos demandes d'informations officielles auxquelles je me ferai un plaisir de répondre.

[REDACTED]  
Pour SPAR  
[REDACTED]

---

**De :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme) [[mailto:\[REDACTED\]@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca)]

**Envoyé :** 19 mai 2020 15:15

**À :** [REDACTED] [@sparegionale.com](mailto:[REDACTED]@sparegionale.com)>

**Objet :** RE: demande de renseignements

Bonjour [REDACTED]

Merci beaucoup pour le suivi. Les informations seront ajoutées au dossier.

Bonne journée



[REDACTED]  
**Inspectrice**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

500, boulevard des Laurentides, bureau [REDACTED]

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2

Téléphone : 450-569-3005 poste [REDACTED]

Télécopieur : 450-569-3205

[REDACTED] [@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca)

---

**De :** [REDACTED] [rie@sparegionale.com](mailto:[REDACTED]@sparegionale.com)]

**Envoyé :** 19 mai 2020 15:11

**À :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme)

**Cc :** [REDACTED]  
**Objet :** demande de renseignements

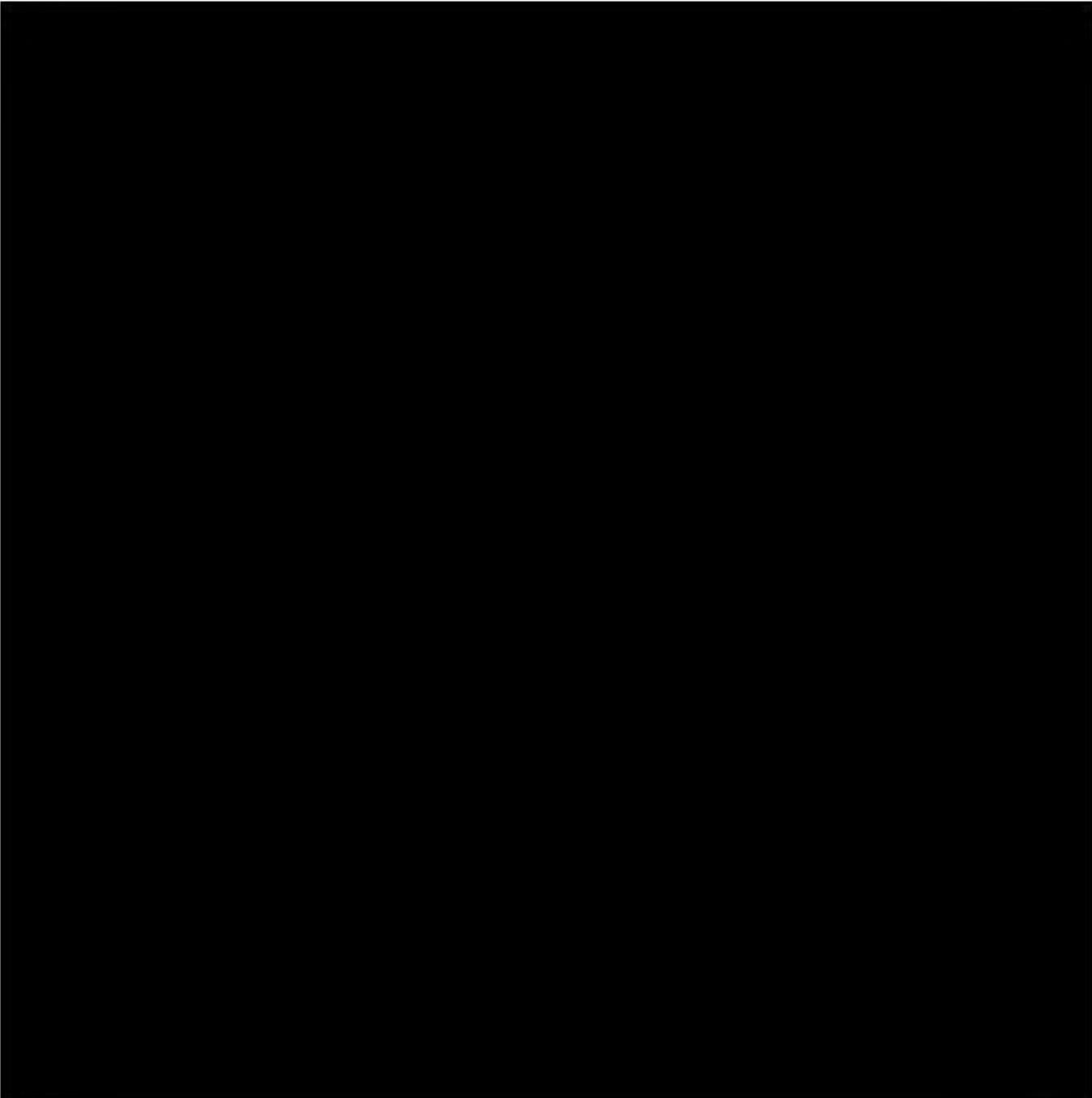
Bonjour [REDACTED]

Matou, chat domestique roux et blanc de +/- 2 ans (#28565) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [REDACTED] le 21 février 2020. Confirmation de [REDACTED]  
-Goofy, Golden Retriever blond né le 03-11-2008 (#27959) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [REDACTED] le 20 février 2020. Confirmation de [REDACTED]

Cordialement,

[REDACTED]

Pour SPAR





**De :** [redacted] (DISBEA) (Saint-Jérôme) [mailto:[redacted]@mapaq.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 15 mai 2020 11:27

**À :** [redacted]@sparegionale.com>

**Objet :** Demande d'information

Bonjour [redacted]

J'aimerais que vous me fassiez parvenir une copie du contrat de transfert chez [redacted] pour les 2 animaux suivants :

-Matou, chat domestique roux et blanc de +/- 2 ans (#28565) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [redacted] le 21 février 2020.

-Goofy, Golden Retriever blond né le 03-11-2008 (#27959) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [redacted] le 20 février 2020.

Nous en avons besoin pour nos dossiers donc si vous voulez me faire parvenir l'information demandée le plus rapidement possible, ce serait vraiment apprécié.

Merci de votre collaboration

Bonne journée



[redacted]  
**Inspectrice**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

500, boulevard des Laurentides, bureau [redacted]

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2

Téléphone : 450-569-3005 poste [redacted]

Télécopieur : 450-569-3205

[redacted]@mapaq.gouv.qc.ca

De : [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme)  
Cc : [REDACTED]  
Objet : demande de renseignements  
Date : 19 mai 2020 15:11:16  
Pièces jointes : image001.jpg [REDACTED]

---

Bonjour Madame Pelletier,

Matou, chat domestique roux et blanc de +/- 2 ans (#28565) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [REDACTED] le 21 février 2020. Confirmation de [REDACTED]  
-Goofy, Golden Retriever blond né le 03-11-2008 (#27959) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [REDACTED] le 20 février 2020. Confirmation de [REDACTED]

Cordialement,

[REDACTED]  
Pour SPAR

---

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**De :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme) [mailto:[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 15 mai 2020 11:27

**À :** [REDACTED]@sparegionale.com>

**Objet :** Demande d'information

Bonjour [REDACTED]

J'aimerais que vous me fassiez parvenir une copie du contrat de transfert chez [REDACTED] pour les 2 animaux suivants :

-Matou, chat domestique roux et blanc de +/- 2 ans (#28565) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [REDACTED] le 21 février 2020.

-Goofy, Golden Retriever blond né le 03-11-2008 (#27959) qui, selon votre registre, aurait été transféré chez [REDACTED] le 20 février 2020.

Nous en avons besoin pour nos dossiers donc si vous voulez me faire parvenir l'information demandée le plus rapidement possible, ce serait vraiment apprécié.

Merci de votre collaboration

Bonne journée



[REDACTED]

**Inspectrice**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

500, boulevard des Laurentides, bureau [REDACTED]

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2

Téléphone : 450-569-3005 poste [REDACTED]

Télécopieur : 450-569-3205

[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca



Date: 2020-05-11

Heure d'arrivée: 14:40

Numéro du rapport d'inspection: 2886044

Raison de la visite: Insp. suivi-autre (14)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable: [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

**AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1216912**

En vertu de la loi : Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	Amende minimale
Article : 38	5000\$ + les frais
Article : 68 al.1(2)	5000\$ + les frais
<b>En vertu du Règlement ou de l'ordonnance</b>	
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 45 al.1	2000\$ + les frais
<p>38. Le propriétaire ou le responsable d'un véhicule ou d'un lieu qui fait l'objet d'une inspection, ainsi que toute personne qui s'y trouve, sont tenus de prêter assistance à un inspecteur dans l'exercice de ses fonctions. 2015, c. 35, a. 7.</p> <p>68. Commet une infraction et est passible d'une amende de 2 500 \$ à 62 500 \$, s'il s'agit d'une personne physique, et de 5 000 \$ à 125 000 \$, dans les autres cas, quiconque:</p> <p>1° contrevient à l'une ou l'autre des dispositions des articles 5, 6, 8 à 10, du premier ou du deuxième alinéa de l'article 11, des articles 12, 16 à 20, 27, 38, 40 et 44;</p> <p>2° entrave de quelque façon que ce soit l'exercice des fonctions d'un inspecteur, le trompe par réticences ou fausses déclarations ou refuse de lui fournir un document ou un renseignement qu'il a droit d'obtenir en vertu de la présente loi. 2015, c. 35, a. 7.</p> <p>45. Le propriétaire ou le gardien doit enregistrer et tenir à jour les informations suivantes pour chaque animal qu'il garde:</p> <p>1° sa description, incluant son espèce, sa race ou son croisement, sa couleur, son sexe ainsi que la date de sa naissance ou, si cette date est inconnue, une date probable de naissance suivie de cette mention expresse;</p> <p>2° le fait qu'il soit stérilisé;</p> <p>3° s'il est marqué de façon permanente, son code identificateur;</p> <p>4° s'il n'est pas né chez son propriétaire ou son gardien actuel, la raison et la date de son arrivée ainsi que les nom et coordonnées du propriétaire ou gardien précédent de même que le numéro de tout permis délivré à ce dernier par le ministre en vertu du présent règlement;</p> <p>5° dans le cas d'une femelle, les dates de mise bas ainsi que le nombre de chatons ou de chiots, vivants ou morts, de chacune de</p>	

ses portées;

6° la date de sa mort ou celle de son départ définitif ainsi que les nom et coordonnées du nouveau propriétaire ou gardien, lorsque celui-ci est visé par le premier ou le deuxième alinéa de l'article 2, de même que le numéro de tout permis délivré à ce dernier par le ministre en vertu du présent règlement.

D. 1188-2011, a. 45; D. 1021-2013, a. 13.

**Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.**

### AUTRES CONSTATATIONS No 153 628

#### Conversation téléphonique

Lundi le 4 mai 2020 je communique avec [REDACTED] responsable des soins aux animaux à la SPA Régionale succursale de Saint-Lin concernant un signalement reçu en lien avec des animaux vendus malades. Je lui explique le motif de la plainte et elle répond à mes questions mais me mentionne avoir été en vacances durant ces 2 semaines là donc dit ne pas être trop au courant.

Elle me mentionne qu'aucun animal n'a été vendu malade et que tout les animaux vendus étaient en santé. Ils auraient tous vu un vétérinaire avant leur adoption. Elle me mentionne aussi que vu la situation du COVID, les vétérinaires se déplacent très peu. Elle dit qu'il y a un chiot qui aurait vu un vétérinaire suite à son adoption et que celui-ci aurait été malade. Les autres chiots de la portée seraient corrects. Elle m'a aussi mentionné que ce chiot avait été vendu sans garantie. Les gens ayant adoptés ce chiot en question l'auraient fait voir par leur vétérinaire au lieu de revenir au refuge pour voir les vétérinaires associés à celui-ci. Elle ne sait pas de quoi le chiot était malade mais plus tard elle me parle de diarrhée. Ce ne serait pas un chiot présent lors de la dernière inspection du 2 mars car ceux-là étaient tous en santé et ont tous été adoptés. Il resterait à cette date au refuge une chienne avec sa portée. [REDACTED] semble hésitante et mentionne à plusieurs reprises ne pas être trop au courant de la situation. Je lui demande donc de me faire parvenir les dossiers vétérinaires des chiots de la portée du chiot ayant eu des signes de maladie suite à son adoption, leurs numéros d'identification ainsi que le registre complet de l'établissement à ce jour. Je lui précise qu'elle doit me faire parvenir par courriel tous ces documents au plus tard vendredi le 8 mai 2020.

À ce jour, soit le 11 mai 2020, aucun document ni courriel n'a été reçu. Je vous demande donc de me faire parvenir les documents demandés dans les plus brefs délais. Veuillez noter que de ne pas fournir les documents demandés ainsi que d'induire un inspecteur en erreur en le trompant ou en omettant de lui donner les information demandées constitue une entrave.

Des avis de non-conformités vous sont émis à cet effet. Ceci constitue un avertissement, dans le cas où vous ne vous conformeriez pas à la réglementation en vigueur, des démarches judiciaires pourraient être entreprises.

### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

## IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 500 BOUL. DES LAURENTIDES LOC.1645, SAINT-JEROME, J7Z4M2, (Québec)

Téléphone: 450 569-3005 poste [REDACTED]

Télécopieur: 450 569-3205

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à SPA Régionale, 1728 Route 335, St-Lin-Laurentides, Qc, J5M 1Y3

Fait à SAINT-JEROME ce 2020-05-11

Signature :

[REDACTED]

Numéro de dossier : 2564914-1-27795 Date : 2020-05-04

Type d'intervention : conversation téléphonique

Exploitant : SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Raison Sociale :

Adresse : 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Commentaires :

LE 4 MAI 2020 JE COMMUNIQUE AVEC [REDACTED] RESPONSABLE DES SOINS AUX ANIMAUX À LA SPA RÉGIONALE CONCERNANT UN [REDACTED] SIGNALEMENT REÇU EN LIEN AVEC DES ANIMAUX VENDUS MALADES. ELLE ME MENTIONNE AVOIR ÉTÉ EN VACANCES DURANT CES 2 [REDACTED] SEMAINES LÀ DONC DIT NE PAS ÊTRE TROP AU COURANT. ELLE ME DIT QU'AUUCUN ANIMAL N'A ÉTÉ VENDU MALADE ET QUE TOUT LES ANIMAUX VENDUS ÉTAIENT EN SANTÉ. ELLE DIT QU'IL Y A UN CHIOT QUI AURAIT VU UN VÉTÉRINAIRE SUITE À SON ADOPTION ET QUE CELUI-CI AURAIT ÉTÉ MALADE. LES AUTRES CHIOTS DE LA PORTÉE SERAIENT CORRECTS. ELLE M'A AUSSI MENTIONNÉ QUE CE CHIOT AVAIT ÉTÉ VENDU SANS GARANTIE ET QUE LES GENS AURAIENT FAIT VOIR LEUR CHIOTS PAR LEUR VÉTÉRINAIRE AU LIEU DE REVENIR AU REFUGE POUR VOIR LES VÉTÉRINAIRES ASSOCIÉS À CELUI-CI. ELLE NE SAIT PAS DE QUOI LE CHIOT ÉTAIT MALADE MAIS PLUS TARD ME PARLE DE DIARRHÉE. IL RESTERAIT UNE CHIENNE AVEC UNE PORTÉE PRÉSENTEMENT AU REFUGE. [REDACTED] SEMBLE HÉSITANTE ET MENTIONNE À PLUSIEURS REPRISES NE PAS ÊTRE TROP AU COURANT. JE LUI DEMANDE DE ME FAIRE PARVENIR LES DOSSIERS VÉTÉRINAIRES DE LA PORTÉE 'MALADE', LES # D'IDENTIFICATION ET LE REGISTRE AU PLUS TARD VENDREDI LE 8 MAI 2020.

No inspecteur : 848 [REDACTED]

## PLAIGNANT :

Dossier plainte no 1128965  
ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :Nom : SPA régionale St-Lin, inspecteur  
Adresse: il728, Route 335  
Municipalité : SAINT-LIN--LAURENTIDES  
exp: 2564914

## RÉCEPTION :

Plainte transmise : SITE INTERNET MAPAQ  
Autre source :  
Transféré à le  
PRIORITÉ : 48

Date_réception	Recue_par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2020-04-16 09:30:01		1	9	1
2020-04-14 14:49:38		1	8	2
2020-04-14 14:00:01		2	3	0

## MOTIFS :

BIEN-ETRE ANIMAL

## PRODUITS IMPLIQUÉS :

CHIENS

## Description complémentaire :

Nous nous sommes rendu sur place pour rencontrer et adopter un chiot. Arrivés sur place, la dame de la SPA nous dit que le chiot a une grosse diarrhée, qu'elle a même pris une photo, qu'elle ne peut pas nous laisser le voir. Nous avons rappelé le lendemain, le chiot était toujours en diarrhée. Nous avons retiré notre intérêt. Ils ont dit qu'il allait le remettre en adoption. Toutefois, la photo du chiot a été retirée de leur site internet. Je suis inquiète pour la santé des chiens de cette SPA. De plus, le prix pour le chiot était 1380\$ et cela ne comprenait même pas la stérilisation. Pratique morale discutable.  
Merci

## Description complémentaire :

## INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTÉ :

Nom insp	Prise en charge
	2020-04-16

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ : 2020-04-16

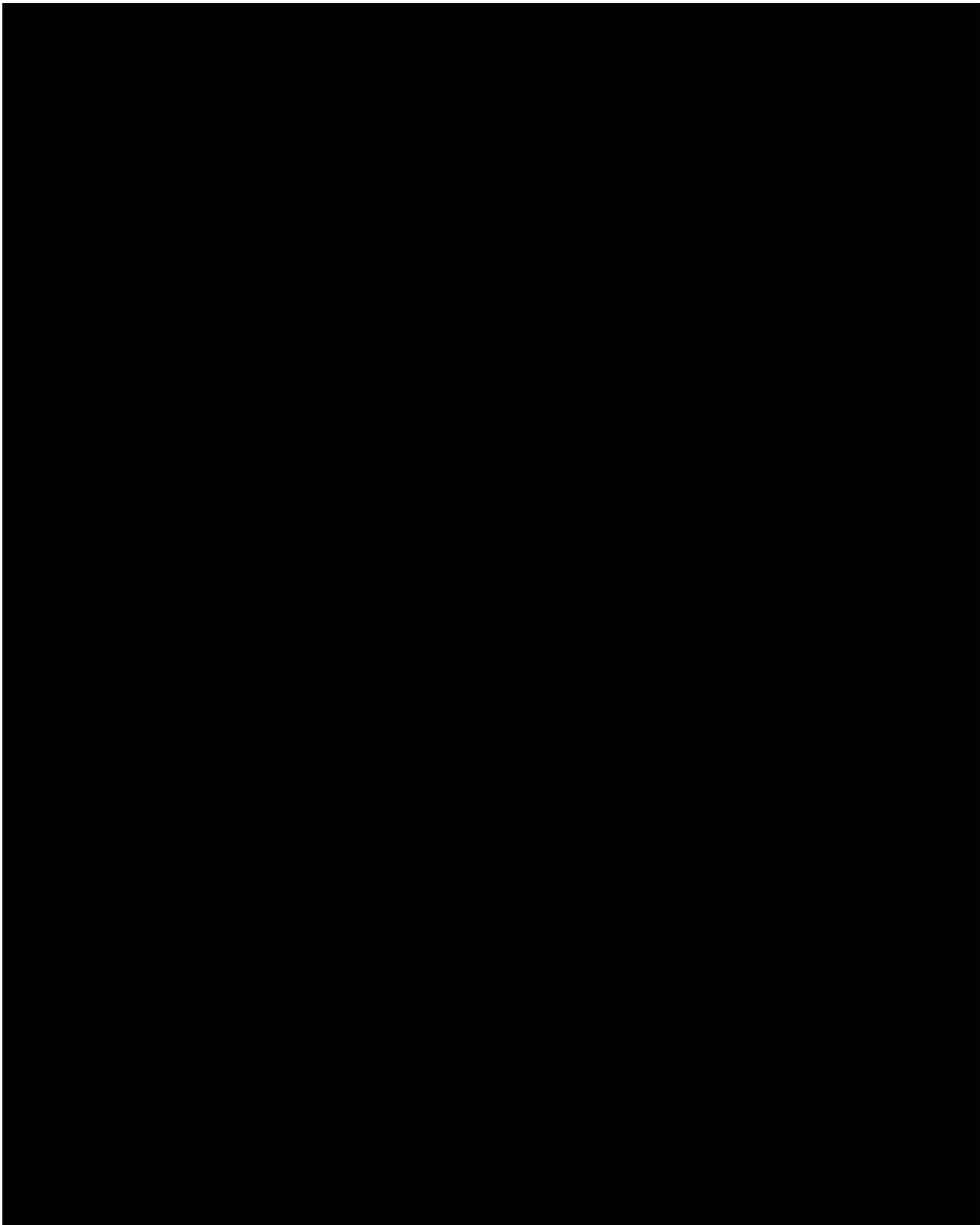
## CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

Conclusion : Plainte jumelée à mon intervention du 2 mars 2020. Un suivi téléphonique a été effectué à ce sujet le 4 mai 2020.

## Résultat de l'évaluation du produit :

Responsabilité :  
Plainte fondée : NF  
Retour information au plaignant : 2020-05-04 00:00:00  
Plainte réglée le : 2020-05-04

\* \* \* FIN DU RAPPORT \* \* \*



---

**De :** [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme) [[mailto:\[REDACTED\]@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca)]

**Envoyé :** 6 mars 2020 11:53

**À :** [REDACTED] [@sparegionale.com](mailto:[REDACTED]@sparegionale.com)>

**Objet :** RE: Réponse à envoyer au Mapaq

Bonjour [REDACTED],

Merci pour les photos et documents que vous m'avez envoyés. Ils seront mis à votre dossier.

Pour votre local d'isolement et votre local de quarantaine, le règlement 50 du règlement 10 de la loi P42 stipule que vous devez posséder un local d'isolation ET un local de quarantaine.

50. Pour l'application de l'article 35, un bâtiment où sont recueillis des chats ou des chiens en vue de les transférer vers un nouveau lieu de garde, de les euthanasier ou de les faire euthanasier par un tiers doit disposer d'un local d'isolement et d'un local de quarantaine.

D. 1188-2011, a. 50; D. 1021-2013, a. 14.

Étant donné que vous me mentionnez qu'il a été discuté avec ma collègue Mme Lafleur qu'un seul local serait accepté, je vais valider avec la direction afin de vous donner la bonne information.

Pour ce qui est des enclos permettant aux chattes et aux chiennes allaitantes de pouvoir s'isoler de leurs bébés en tout temps, nous avons laissé la recommandation étant donné que certaines chiennes au sous-sol n'avaient pas accès à ce type d'installation. Votre employé m'a mentionné que 4 nouveaux enclos avec séparation serait fait cette semaine et c'est la raison pour laquelle je l'ai mentionné dans votre rapport. Votre employé m'a mentionné que des photos seraient envoyées lorsque ces enclos seraient terminés.

Pour ce qui est de la neutralité des inspections, les points ayant été discutés, les documents demandés ainsi que les exigences requises sont les mêmes pour tous les refuges.

Pour ce qui est des euthanasies, vous procédez maintenant avec un vétérinaire donc vous n'utilisez plus votre cabinet d'euthanasie?

Si je comprends bien, il y a un registre d'euthanasie différent pour l'inspecteur canin et pour la SPA régionale? Vous me mentionnez que c'est le registre d'euthanasie de l'inspecteur canin que vous m'avez envoyé. Est-ce bien ça?

Merci d'assurer le suivi.

Bonne journée!



[REDACTED]  
**Inspectrice**

Direction de l'inspection en santé et bien-être animal  
Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments  
500, boulevard des Laurentides, bureau [REDACTED]  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2  
Téléphone : 450-569-3005 poste [REDACTED]  
Télécopieur : 450-569-3205  
[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

---

De : [REDACTED]@sparegionale.com]

Envoyé : 5 mars 2020 14:51

À : [REDACTED] (DISBEA) (Saint-Jérôme)

Objet : TR: Réponse à envoyer au Mapaq

Bonjour madame Pelletier,

Je ne suis pas capable de vous envoyer tous les documents

Y a-t-il une façon de faire?

---

De : [REDACTED]

Envoyé : 5 mars 2020 08:26

À : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca' <[REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca>;

'smsaia@mapaq.gouv.qc.ca' <smsaia@mapaq.gouv.qc.ca>

Cc : [REDACTED]@sparegionale.com>

Objet : TR: Réponse à envoyer au Mapaq

Bonjour [REDACTED],

En réponse à votre visite du 02/03/2020

**#1 Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.** Voir nos rapports vétérinaire les soins sont depuis longtemps donnés (janvier) pour notre chatonne Abyssin # 22040 et elle ne souffre pas de sa condition. Pour notre chaton #24771 il s'agit de sécrétion bénin voir rapport vétérinaire et photo jointe. Pour notre Chatte gestante # 27197 les soins lui ont été fournis dès que nous avons pris connaissance de sa condition.

**#2 Prévoir pour la femelle qui allaite un endroit où elle peut s'isoler de ses petits selon ses besoins.** Nous vous avons signifié la présence de tablettes dans les enclos de maternité Côté Chatterie et de séparateur d'enclos dans la section Chenil. Vous n'avez pas modifié votre rapport.

**#3 Isoler convenablement des autres animaux un animal présentant des symptômes de maladie.** Pour le chaton son état ne nécessite pas d'isolement puisque ce n'est pas contagieux malformation

et/ou problème résolu. Nous ne le mettrons pas dans l'isolement car, d'autres chats peuvent s'y trouver avec une maladie contagieuse. Pour la femelle gestante nous l'avons placée en isolement dès que nous avons constaté son état tel qu'exigé par nos protocoles internes.

**#4 Appliquer des mesures de biosécurité de façon à minimiser les risques de contamination, de transmission de maladie ou de parasite.** Le personnel a été ré-avisé de garder les portes des différentes sections fermées, d'éviter les entrées dans ces sections qui ne sont pas nécessaires et d'utiliser les produits désinfectants disponibles au moment de l'entrée de chaque section de façon adéquate. Voir Photo et protocole d'entretien et annexes.

**#5 Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et éviter les contacts directs d'animaux.** Pouvez-vous me fournir le numéro d'article du règlement qui stipule que nous DEVONS avoir deux salles d'isolements distinctes. Voir photo en pièce jointe article 35 du règlement pour l'application du règlement 50 qui suggèrent idéalement d'avoir quatre pièces mais qui demande au minimum deux pièces soit une quarantaine et un isolement. Ce point avait déjà été abordé avec votre collègue [REDACTED] et elle m'avait précisé qu'un seul local était nécessaire. Advenant le cas où nous DEVONS disposer d'un deuxième isolement nous procéderons à ce changement.

**#6 Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et éviter les contacts directs d'animaux.** En fait, les chats errants de la section quarantaine arrivent habituellement par la porte extérieure voir photo et un rappel a été fait aussi à ce sujet au membres du personnel. De plus, les employés qui doivent accéder à la section quarantaine par la section conventionnelle doivent suivre les mesures de biosécurité un rappel a aussi été effectué à ce sujet.

**#7 Attacher un animal avec un dispositif de contention qui ne risque pas de se coincer ou de se raccourcir.** Habituellement, les chiens sont gardés en enclos ou promenés par nos employés/bénévoles. Un rappel a été fait à ce sujet et les colliers de type étrangleur ont été remis ainsi que les câbles de rétention.

**#8 Garder sous surveillance un animal qui porte une muselière ou un collier étrangleur.** Habituellement, les chiens sont gardés en enclos ou promenés par nos employés/bénévoles. Un rappel a été fait à ce sujet et les colliers de type étrangleur ont été remis ainsi que les câbles de rétention.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED] apports étant rendu public sur demande d'accès à l'information, il pourrait me causer préjudice.

Vous trouverez en pièce jointe les documents demandés

Prendre note que la procédure d'euthanasie Août 2016 est celle de l'Inspecteur Canin et non celle de la SPA régionale. La SPA régionale procède à ses euthanasies par vétérinaire. De plus, je vous ai aussi joint le registre d'euthanasie de l'Inspecteur Canin.

N.B. que notre registre comprend [tous les informations suivantes](#) ( pension, adoption, errant, mise en adoption, transfert de boutique, transfert en rescue et euthanasie)

Cordialement,

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]



Date: 2020-03-02

Heure d'arrivée: 11:05

Numéro du rapport d'inspection:2886026

Raison de la visite: visite de plainte (04)

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

Loi sur la protection sanitaire des animaux (RLRQ, chapitre P-42)

**ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE**

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	<p>L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat / Un chaton âgé d'environ 5 semaines à l'oeil gauche croûté de sécrétions purulentes.</p> <p>L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat / Un chaton âgé d'environ 4.5 mois de type Abyssin croisé présente une problématique au niveau de l'oeil droit. Aurait été vu par un vétérinaire et ce serait relié à un problème de paupière.</p> <p>L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat / Une chatte gestante gardée dans la salle de maternité présente un écoulement clair au niveau du nez et présente une respiration légèrement laborieuse.</p>
2	Prévoir pour la femelle qui allaite un endroit où elle peut s'isoler de ses petits selon ses besoins.	La femelle ne peut s'isoler de ses petits. / Des chattes et des chiennes allaitantes ne disposent pas d'endroit où elles peuvent s'isoler de leurs petits.
3	Isoler convenablement des autres animaux un animal présentant des symptômes de maladie.	Un animal blessé, montrant des signes de maladie ou est souffrant n'est pas isolé des autres animaux. / Chat / Une chatte et un chaton présentant des signes de maladie sont gardés dans la maternité alors qu'ils devraient être isolés.

4	Appliquer des mesures de biosécurité de façon à minimiser les risques de contamination, de transmission de maladie ou de parasite.	Les mesures de biosécurité sont inadéquates. / Les portes des locaux de quarantaine sont gardées ouvertes et communiquent avec les animaux sains.
5	Concevoir les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / Un seul local d'isolement est présent pour toutes espèces confondues.
6	Disposer les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / Les employés doivent passer par la chatterie pour accéder à la quarantaine des chats.
7	Attacher un animal avec un dispositif de contention qui ne risque pas de se coincer ou de se raccourcir.	Chat/Chien / Le dispositif est inadéquat. / Les chiens sont attachés à une chaîne enroulée autour d'un pilier de bois lorsqu'ils sont sortis à l'extérieur.
8	Garder sous surveillance un animal qui porte une muselière ou un collier étrangleur.	Chat/Chien / L'animal est laissé sans surveillance. / Les chiens sont sortis et attachés à l'extérieur sur des colliers étrangleurs.
9	Informations recueillies	Autre / 2 / Lapins Chat / 29 / 22 chats adultes, 2 chatons de 3 mois et 5 chatons âgés de moins de 8 semaines. Chien / 38 / 20 chiens adultes et 18 chiots âgés de moins de 8 semaines.

#### REMARQUES

Inspection suite à un signalement concernant le bien-être des animaux. Je me suis présentée en tant que personne autorisée à l'application de la loi à [REDACTED], responsable des soins vétérinaires. Je suis accompagnée de ma collègue l'inspectrice [REDACTED]. Après avoir expliqué les motifs, nous procédons à l'inspection des lieux. [REDACTED] m'accompagne et répond à mes questions. Des vêtements de protection ont été utilisés et des photographies ont été prises.

Sur les lieux, des chiens, des chats et des lapins sont présents. Les animaux sont alertes et présentent de bonne cote de chair. Ils ont tous accès à de l'eau et de la nourriture leur a été donnée ce matin. Les lieux sont propres.

Une chatte gestante gardée dans la maternité présente un écoulement clair au niveau du nez et une légère difficulté respiratoire. Elle est relocalisée en isolation lors de notre inspection. Un chaton non sevré présentant des croûtes purulentes au niveau d'un œil est gardé avec sa mère et un autre chaton dans la maternité. Ils auraient reçu un traitement de Clavamox de 14 jours qui s'est terminé en début de semaine passée. Un chaton de type Abyssin croisé est présentement gardé dans le local d'isolement. Il aurait reçu un traitement contre la rhino qui se serait terminé en début de semaine passée. Il présente un problème de paupière à l'œil droit. Il aurait vu un vétérinaire et celui-ci a mentionné qu'une chirurgie serait nécessaire mais que ce n'était pas urgent. Une levée de fond est présentement en cours afin de pouvoir amasser des dons pour effectuer la chirurgie.

4 chiennes allaitantes et une chienne gestante sont gardées dans les locaux de quarantaine au sous-sol. Aucun chien à l'exception de ces femelles sont gardés dans ce local de quarantaine pour le moment. Les chiennes ayant des chiots plus âgés ont un enclos adapté afin qu'elles puissent s'isoler de leur chiots tandis que celles ayant des chiots nouveau-nés sont gardées dans des enclos réguliers. [REDACTED] me mentionne que 4 enclos supplémentaires avec séparation seront construits cette semaine.

2 lapins en adoption sont gardés dans le local de quarantaine des chats. Plusieurs vas et viens entre les locaux de quarantaine et les locaux d'adoption sont notés durant notre inspection. Aucun équipement de protection n'est utilisé dans les locaux de quarantaine ou d'isolement.

Les animaux présentant des anomalies de santé devraient voir un vétérinaire demain.

Une problématique au niveau de la gestion de la médication et des dossiers médicaux est notée. Plusieurs médicaments sont présents sur les lieux et sont prescrits pour des animaux qui ne sont plus sur les lieux ou qui n'apparaissent pas dans les registres. Plusieurs sont expirés et proviendraient de dons. Certains médicaments ne semblent pas reliés à aucune prescription.

██████ nous mentionne être l'employé en charge du cabinet d'euthanasie. Elle me mentionne qu'aucun animal en bas âge, âgés et/ou présentant des signes de maladie n'est euthanasié dans le cabinet. Ils sont tous euthanasiés par un vétérinaire. Elle me dit que c'est elle qui constate les décès par auscultation et par vérification du réflexe pupillaire lorsque les animaux sortent du cabinet. Le cabinet est ventilé à l'aide d'un ventilateur bruyant. Vous assurez de bien nettoyer le cabinet après chaque intervention.

Les correctifs à apporter vous sont mentionnés en annexe.

Veuillez apporter les correctifs mentionnés le plus rapidement possible et me faire parvenir les informations demandées. Un délai de 48 heures vous est fourni pour me faire parvenir les documents exigés par courriel.

Prenez note que les avis de non-conformité émis précédemment sont toujours en vigueur. Dans le cas où vous ne vous conformeriez pas à la réglementation, des rapports d'infraction pourraient être rédigés. Votre dossier sera soumis à la direction.

Merci de votre collaboration.

## AUTRES CONSTATATIONS No 153 610

### OBLIGATIONS :

Vous devez tel que discuté,

- Fournir le registre complet des animaux présents et/ou qui ont transigés dans votre établissement.
- Fournir le registre d'euthanasie complet et détaillé.
- Fournir les protocoles de nettoyage et désinfection.
- Fournir le protocole d'euthanasie.
- Vous assurer que les protocoles de nettoyage sont affichés dans les locaux.
- Disposer d'un local d'isolation pour chiens ET d'un local d'isolation pour chats.
- Disposer convenablement des seringues et aiguilles souillées présentent dans le local d'isolation.
- Disposer convenablement de toute médication expirée ou dont l'animal n'est plus en soin.
- Garder les portes des locaux de quarantaine fermées en tout temps et vous assurer de limiter les vas et viens entre les locaux "propres" et les locaux "sales".
- S'assurer d'isoler immédiatement les animaux présentant des signes de maladie.
- Bannir l'utilisation des colliers étrangleurs lorsque les chiens ne sont pas sous surveillance (attachés à l'extérieur et en enclos).
- Attachés les chiens de façon sécuritaire à l'aide d'un dispositif d'attache qui ne peut se raccourcir et/ou rester pris.
- Vous assurer que chaque animal ait un carton de cage et un numéro d'identification bien à lui.
- Fournir des installations adéquates aux femelles allaitantes afin que celles-ci puissent s'isoler de leurs petits en tout temps.
- Avoir une prescription valide pour tous les médicaments sous prescription se trouvant dans l'établissement et s'assurer que la prescription soit reliée à un animal présent sur les lieux.
- Vous assurer que chaque animal sous traitement reçoit la médication qui lui a été prescrite.
- Ranger la médication dans un lieu adéquat (dans le frigo si nécessaire) et accessible à tous les employés devant fournir les soins.
- Me fournir les dossiers vétérinaires du chaton abyssin Cléopâtre (#22040), du chaton de 5 semaines (#24771) et de la chatte Mado (#27197) ayant été relocalisée en isolation aujourd'hui.

### MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

#### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]

Adresse: 1041, BOUL. DES LAURENTIDES BUR.202, LAVAL, H7G2W2, (Québec)

Téléphone: 450 972-3020

Télécopieur: 450 972-3019

Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2020-03-02

Signature : [REDACTED]

#### SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2886026 a été remis à [REDACTED]

L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

Signature : [REDACTED]



**ADOPTEUR**

**DATE D'ACTE POUR L'ADOPTION : 3 mars 2020**

**NUMÉRO DE CARNET : 239**

**INFORMATIONS DE L'ANIMAL :**

Nom : Lulu  
#Carton : [REDACTED]  
Sexe : femelle  
Race : chihuahua x

**Soins :**

Avantage malin A JOUR  
 Examen conditions générales

**Stérilisation :**

Faite  
 Incluse  
x non-Incluse

**Autres détails à noter : DÉJÀ ACHETÉ LA NOURRITURE!**

Membre du dépôt : 1005

Il est recommandé de noter les renseignements suivants sur le dossier de l'animal :  
- Nom de l'animal  
- Sexe  
- Race  
- Couleur  
- Marque  
- Numéro de la carte d'adoption  
- Numéro de la carte de vaccination  
- Numéro de la carte de stérilisation  
- Numéro de la carte de microchip  
- Numéro de la carte de microchip  
- Numéro de la carte de microchip

**AMVO** 27138

**CERTIFICAT OFFICIEL D'EXAMEN VÉTÉRINAIRE ET DE VACCINATION**

**PROPRIÉTAIRE**

Nom : Inspecteur Canin  
Adresse : St-Lin  
Téléphone : 450-989-9683

**ANIMAL**

Nom : Cléopâtre  
Type : Abyssin  
Date de naissance : 05-10-2019

Sexe et race  
 Age approximatif

FELIN  
 CANIN  
 MÂLE  
 FEMELLE  
 STÉRILISÉ  
 NON STÉRILISÉ

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : [REDACTED]

De l'animal : [REDACTED] ou [REDACTED]

De la portée : [REDACTED]

Couleur du pelage : Sablé

Couleur des yeux : [REDACTED]

Poids : [REDACTED]

Marques distinctives : [REDACTED]

**EXAMEN**

Selon les recommandations professionnelles, lors de la consultation l'animal ne présente aucune anomalie au signe clinique qui nécessite un traitement vétérinaire ou un examen de laboratoire.

L'animal présente le particulier physique ou le problème suivant :

Adhère entre nuque et pumpe  
Intubée résolu

**TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE**

La prévention qui accompagne l'animal a été informée :  OUI  NON

Examen fait chez le propriétaire :  OUI  NON

Présence de parasites externes visibles :  OUI  NON

Identification : [REDACTED]

**VACCINATION**

Rapport de traitement : [REDACTED]

**IDENTIFICATION DU VACCIN :**

San prochain rappel de vaccination est prévu le : 10-03-20

Signature du médecin vétérinaire : [REDACTED]

**AMVO** 27138

**CERTIFICAT OFFICIEL D'EXAMEN VÉTÉRINAIRE ET DE VACCINATION**

**PROPRIÉTAIRE**

Nom : Inspecteur Canin  
Adresse : St-Lin  
Téléphone : 450-459-9683

**ANIMAL**

Nom : Cléopâtre  
Type : Abyssin  
Date de naissance : 05-10-2019

Sexe et race  
 Age approximatif

FELIN  
 CANIN  
 MÂLE  
 FEMELLE  
 STÉRILISÉ  
 NON STÉRILISÉ

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : [REDACTED]

De l'animal : [REDACTED] ou [REDACTED]

De la portée : [REDACTED]

Couleur du pelage : Sablé

Couleur des yeux : [REDACTED]

Poids : [REDACTED]

Marques distinctives : [REDACTED]

**EXAMEN**

Selon les recommandations professionnelles, lors de la consultation l'animal ne présente aucune anomalie au signe clinique qui nécessite un traitement vétérinaire ou un examen de laboratoire.

L'animal présente le particulier physique ou le problème suivant :

adhère entre nuque et pumpe  
et la pumpe  
compète la cavité de l'oreille  
démontre une toux : que s'abaisse

La prévention qui accompagne l'animal a été informée :  OUI  NON

Examen fait chez le propriétaire :  OUI  NON

Présence de parasites externes visibles :  OUI  NON

Identification : [REDACTED]

**VACCINATION**

Rapport de traitement : [REDACTED]

**IDENTIFICATION DU VACCIN :**

San prochain rappel de vaccination est prévu le : 10-03-20

Signature du médecin vétérinaire : [REDACTED]

**CERTIFICAT OFFICIEL  
D'EXAMEN VÉTÉRINAIRE ET DE VACCINATION**

**AMVQ**  
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Établissement: [REDACTED]  
Adresse: [REDACTED]  
Téléphone: [REDACTED]

**PROPRIÉTAIRE**  
Nom: Inap Savia  
Adresse: D-Lin  
Téléphone: [REDACTED]

**ANIMAL**  
Nom: Chabaco  
Type:  CHIEN  CHAT  AUTRE  
 Date de naissance  
 Age approximatif  
 SEXE  MÂLE  FEMELLE  
 STÉRILISÉ  NON STÉRILISÉ  NON IDENTIFIÉ  
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: [REDACTED]  
De l'animal: [REDACTED]  
De la partie: [REDACTED]  
 Numéro de tatouage  
 Numéro de microchip  
Marques distinctives: [REDACTED]  
Piqûre: [REDACTED]

**EXAMEN**  
 Selon mes connaissances professionnelles, lors de la consultation, je n'ai constaté aucune anomalie qui suggère chez ce chien un problème physiologique ou physiologique nécessitant un examen de routine.  
 L'animal présente un problème physiologique ou le problème décrit ci-dessous:  
**Rx chaussettes liquides  
depuis 10 jours mal traité et fait  
l'opération approuvée dans  
les yeux 3 fois par jour pour  
10 jours**

**TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE**  
Analyse de selles effectuée:  OUI  NON  
Présence de parasites externes visibles:  OUI  NON  
Identification: [REDACTED]

**VACCINATION**  
Traitement administré: [REDACTED]  
Rapport de traitement: [REDACTED]

**IDENTIFICATION DU VACCIN:**  
CANIN  
 Rage  
 Parvovirus  
 Hépatite  
 Morbillin  
 PNE-Pneumonie  
 Coqueluche  
 Botulisme  
 Maladie de Lyme

Son prochain rappel de vaccination est prévu le: [REDACTED]  
pour les maladies suivantes: [REDACTED]

**CERTIFICAT OFFICIEL  
D'EXAMEN VÉTÉRINAIRE ET DE VACCINATION**

**AMVQ**  
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Établissement: [REDACTED]  
Adresse: [REDACTED]  
Téléphone: [REDACTED]

**PROPRIÉTAIRE**  
Nom: Inap Savia  
Adresse: D-Lin  
Téléphone: [REDACTED]

**ANIMAL**  
Nom: Mimi Bambi  
Type:  CHIEN  CHAT  AUTRE  
 Date de naissance  
 Age approximatif  
 SEXE  MÂLE  FEMELLE  
 STÉRILISÉ  NON STÉRILISÉ  NON IDENTIFIÉ  
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: [REDACTED]  
De l'animal: [REDACTED]  
De la partie: [REDACTED]  
 Numéro de tatouage  
 Numéro de microchip  
Marques distinctives: [REDACTED]  
Piqûre: [REDACTED]

**EXAMEN**  
 Selon mes connaissances professionnelles, lors de la consultation, je n'ai constaté aucune anomalie qui suggère chez ce chien un problème physiologique ou physiologique nécessitant un examen de routine.  
 L'animal présente un problème physiologique ou le problème décrit ci-dessous:  
**SCORONÉVRIE  
DIALYSE  
LEURSAPRIVE ICE 6.5g  
10 jours**

**TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE**  
Analyse de selles effectuée:  OUI  NON  
Présence de parasites externes visibles:  OUI  NON  
Identification: [REDACTED]

**VACCINATION**  
Traitement administré: [REDACTED]  
Rapport de traitement: [REDACTED]

**IDENTIFICATION DU VACCIN:**  
CANIN  
 Rage  
 Parvovirus  
 Hépatite  
 Morbillin  
 PNE-Pneumonie  
 Coqueluche  
 Botulisme  
 Maladie de Lyme

Son prochain rappel de vaccination est prévu le: [REDACTED]  
pour les maladies suivantes: [REDACTED]

**Médication**

Race du Chien: \_\_\_\_\_  
Traitement de: \_\_\_\_\_  
Médicament: \_\_\_\_\_  
Durée: \_\_\_\_\_  
Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Jour	Date	Matin	Après-midi	Soir
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				

**PROTOCOLE DE CHIEN D'ASSISTANCE**

**1- NIVEAU D'ÉNERGIE**  
→ BAS À MOYEN

**2- AGE**  
→ ADULTE BIEN DÉFINI  
→ 1 À 3 ANS

**3- CHIEN CALME**  
→ NE DOIT PAS ÊTRE NERVEUX  
→ DE NATURE CURIEUX ET ENJOÛÉ

**4- APTE À ÉCOUTÉ LES COMMANDEMENTS**

**5- TOUT SIGNE D'AGRESSION NON TOLÉRÉ**

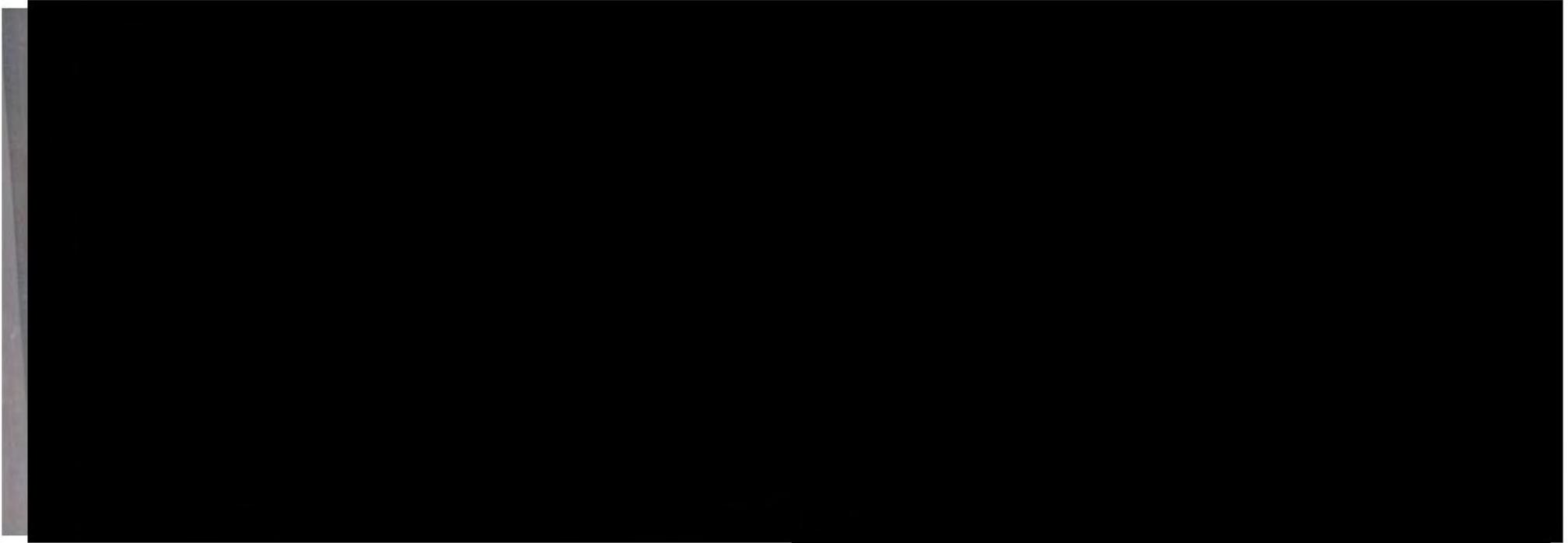
**6- DOIT ÊTRE À L'AISE DE SE FAIRE MANIPULÉ**

**7- 2 SEMAINE D'ÉVALUATION QUOTIDIENNE**

© 2013 AMVQ  
Médicaments vétérinaires  
100-651-0877











Capsules à 2,5 mg  
**Vetmedin® 2.5 mg capsules**  
for dogs/pour chiens

(L)  
EXP. 0602741-6  
10 2021

Boehringer Ingelheim (Canada) Ltd./Ltee  
Burlington (Ontario) L7L 5H4

(450)439-6666

No: 22557 Date: 18-oct.-2019 Ren.: 0

4758/Rchcl

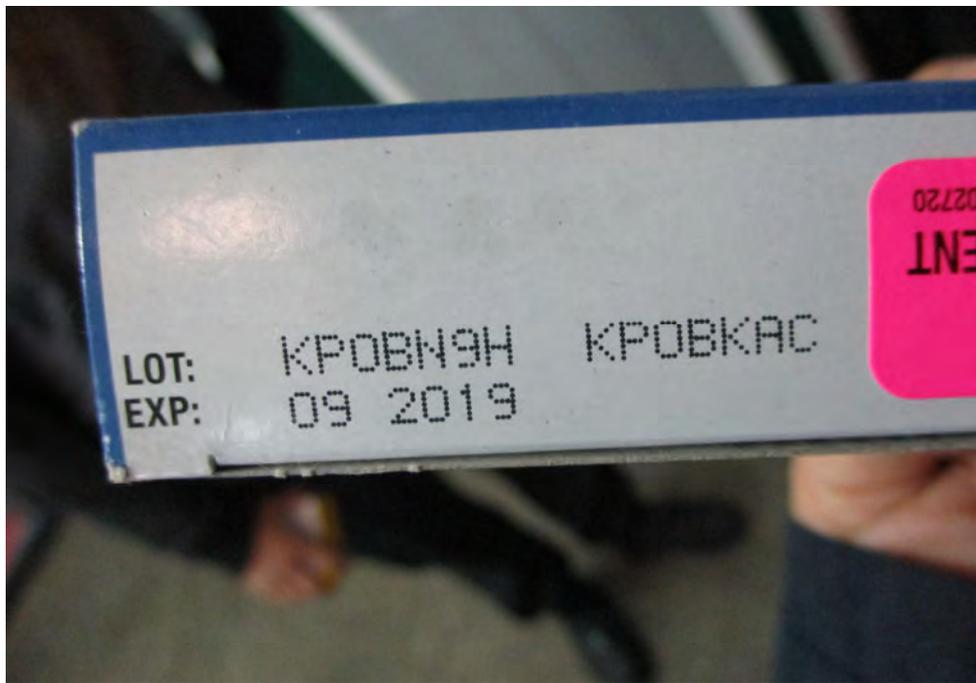
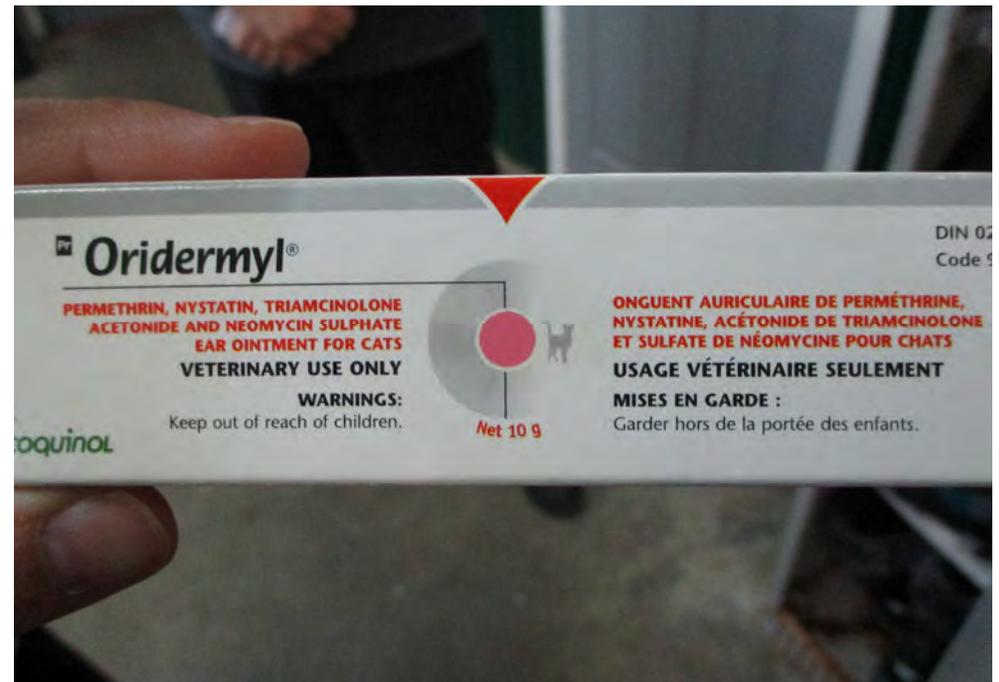
Qté: 1 Vetmedin 2.5 mg (boite 100 capsules)  
Donner 1 capsule MATIN ET SOIR (aux 12h) pour  
50 jours. \*\*Donner au moins 1h avant un repas.

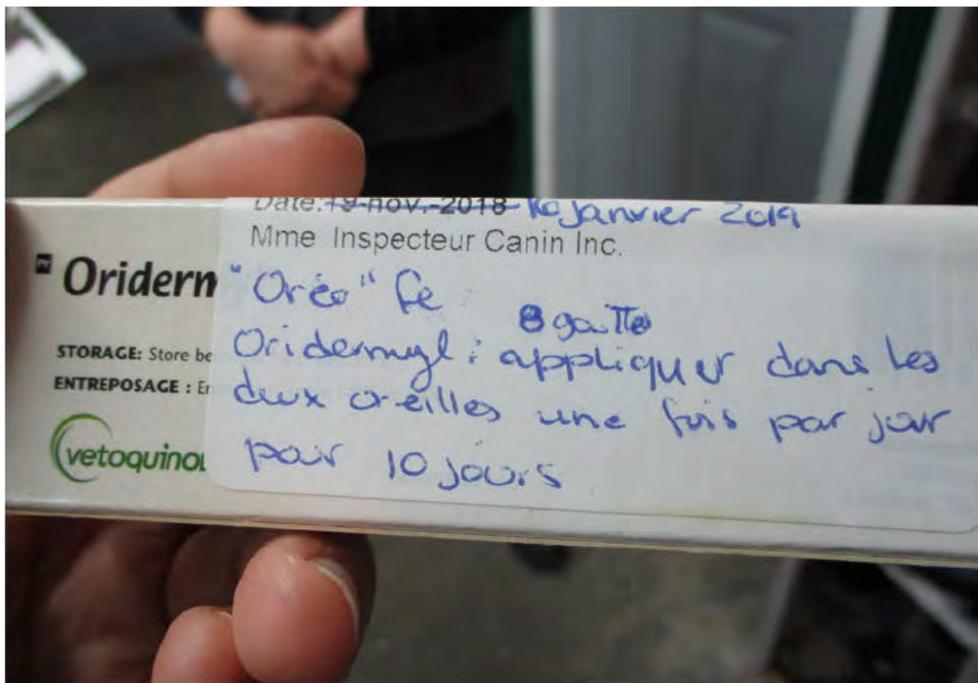
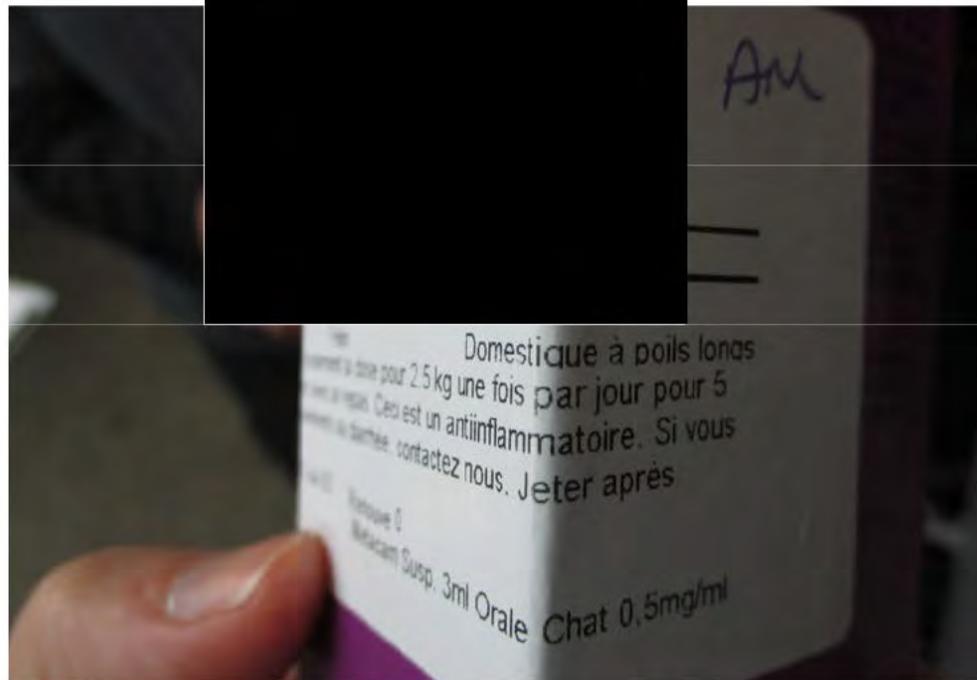
Exp: 11 janv.-2020

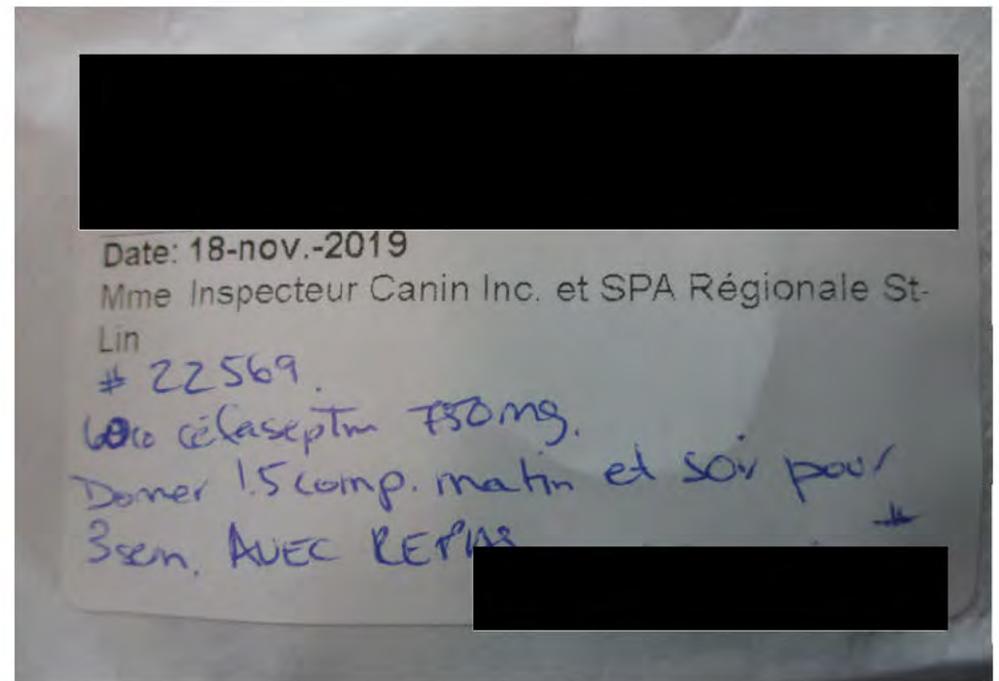
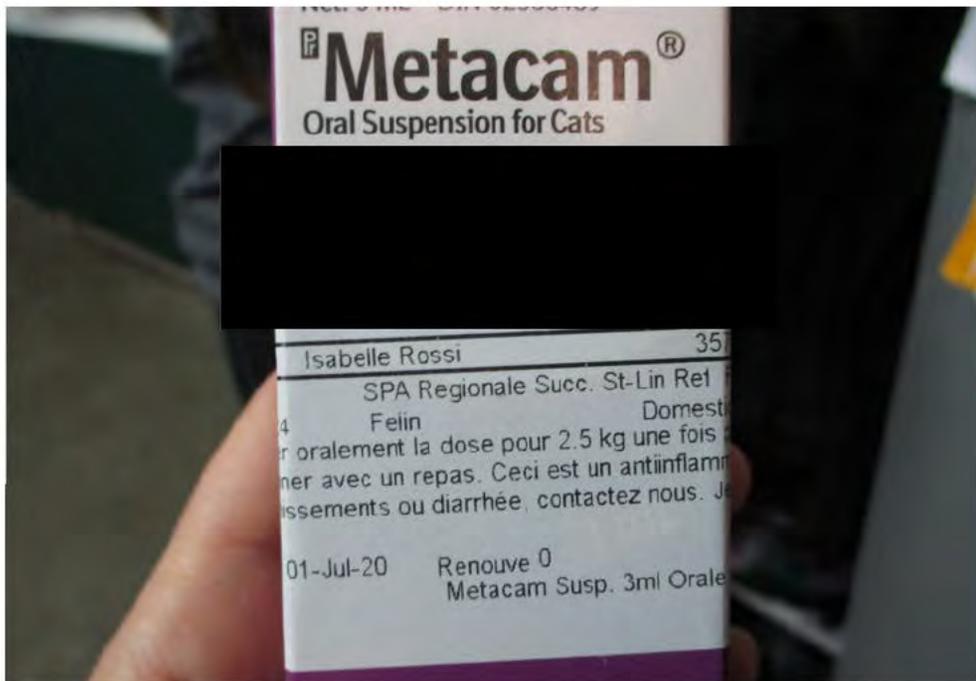
No: 82914  
Coquin/M  
Qté: 1 Dox  
Administre  
14 jours a  
nourriture  
vomissement  
contacte no

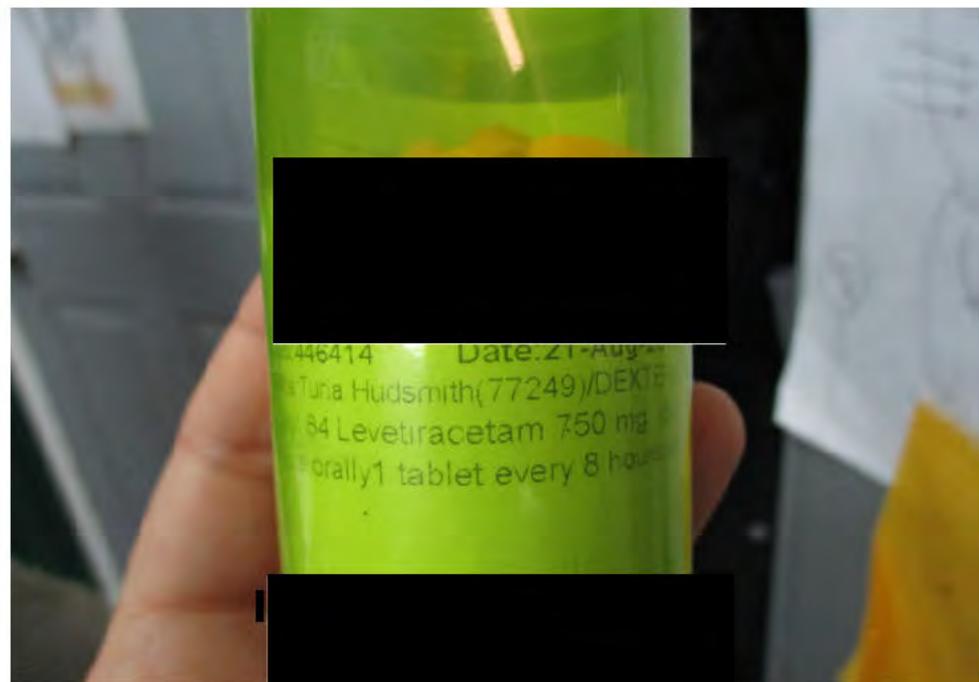
**Vetmedin®**  
**2.5 mg Capsules**  
pimobendan capsules  
For Veterinary Use Only  
For Dogs  
Net Contents: 100 capsules

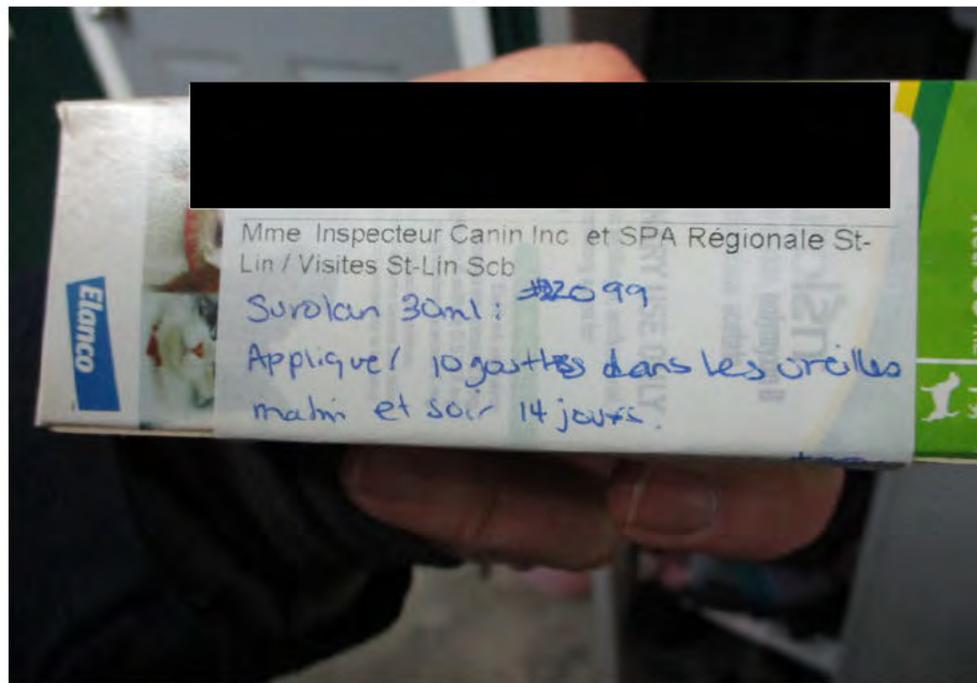
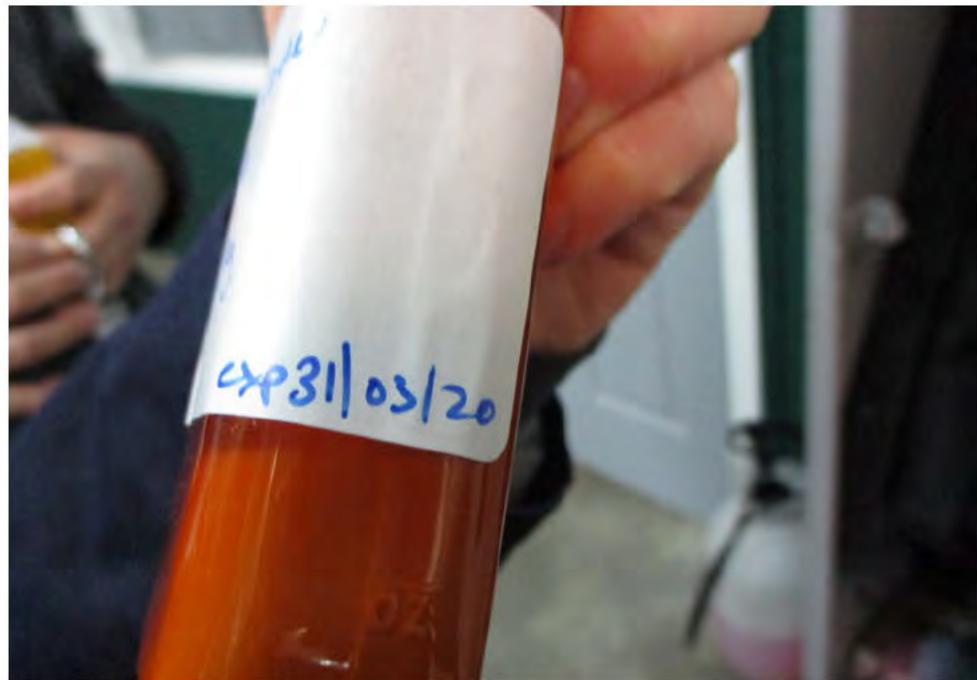
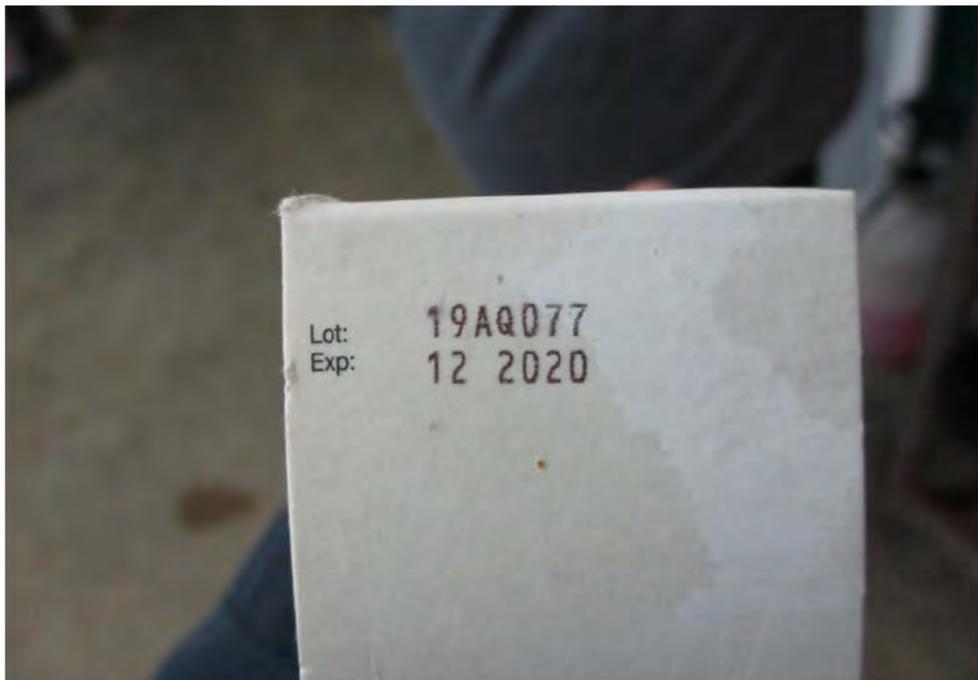
  
**Boehringer  
Ingelheim**

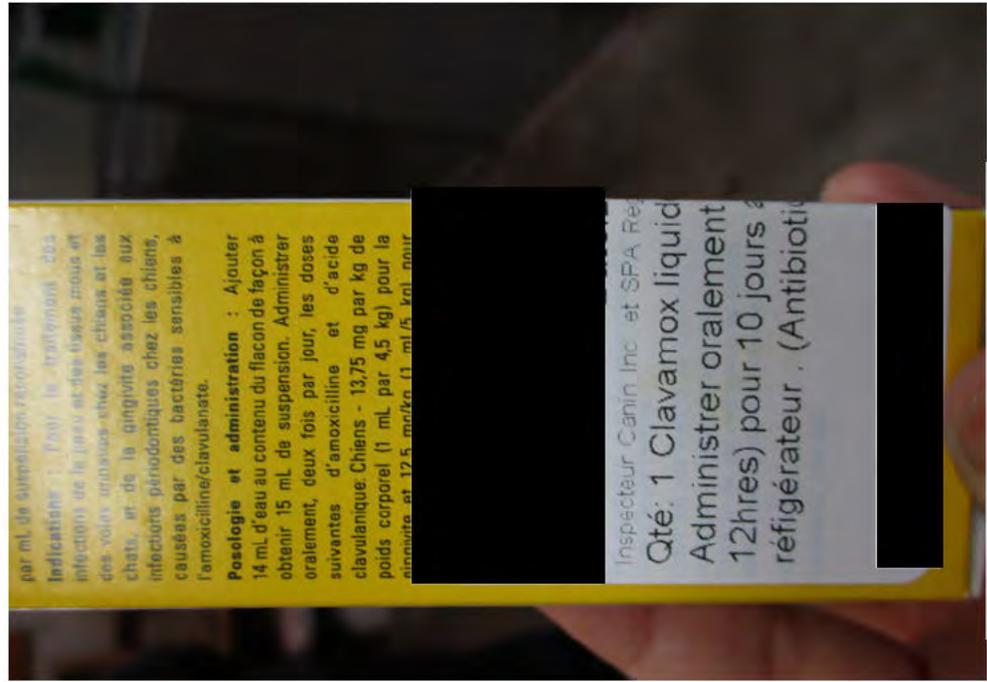
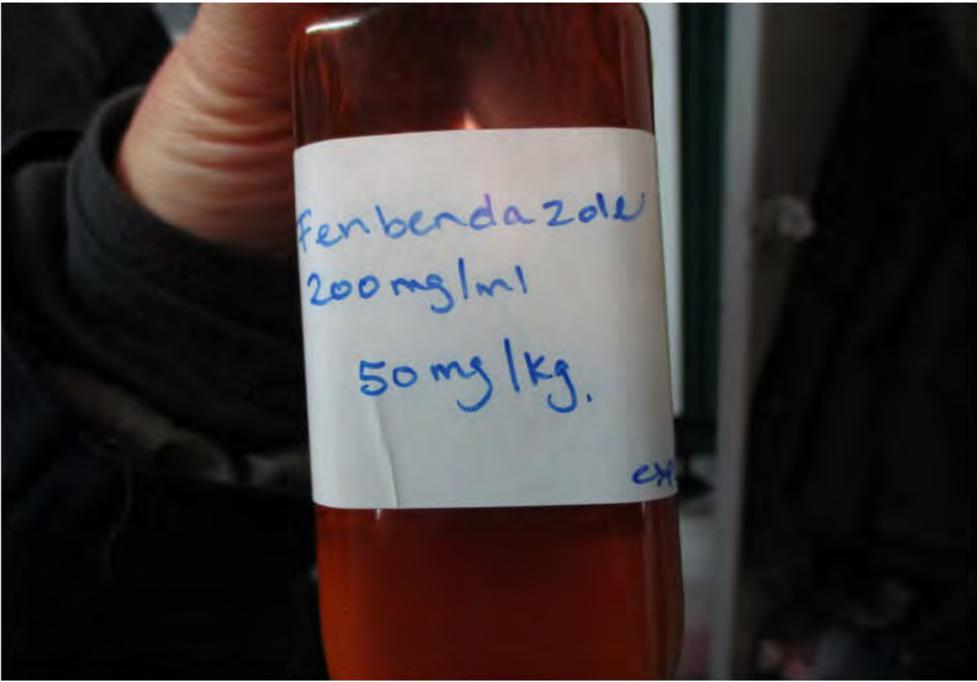
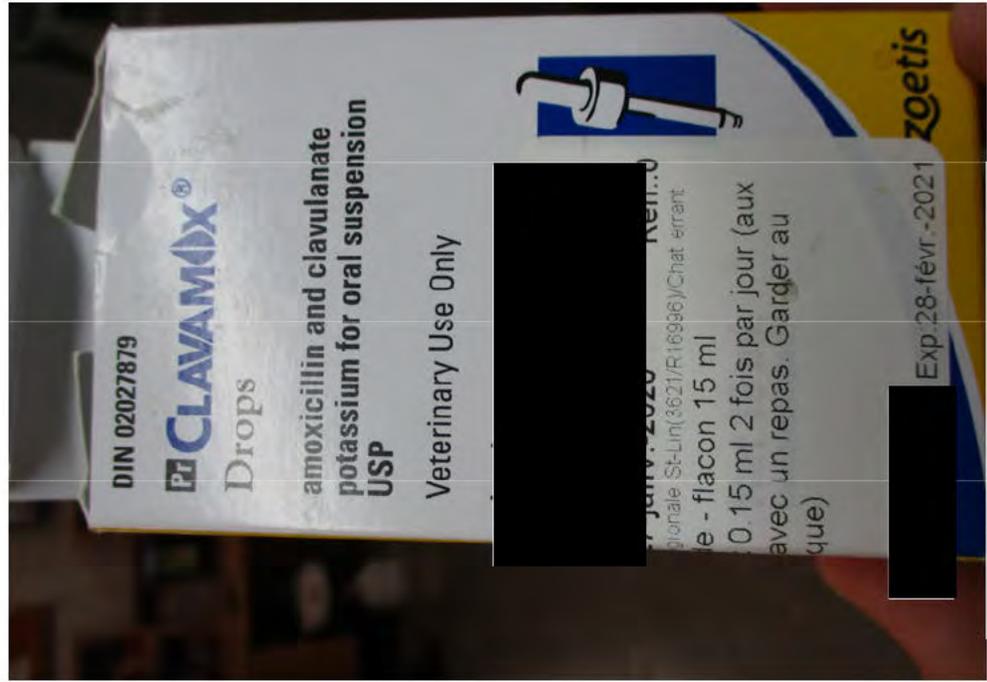












### FORMULE D'ENREGISTREMENT

Cage # NC

No. # d'appel 25199 / 22070 Municipalité pour mois années

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Abyssin X

# Licence  Non  Oui

Couleur Fauve

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements Cleopâtre

Verso

---

**Résultat**

Adopter Par / /

Départion Par / /

## Siphotrol

Tue les Puces, Larves, Tiques, Fourmis, Cafards et arrête également La multiplication des œufs

Également efficace contre le Punaises de lit.

### Attention

Ne pas vaporiser sur les Humains ainsi que les animaux

Donne une protection allant jusqu'à 7 mois

Bien agiter avant d'utiliser ce produit

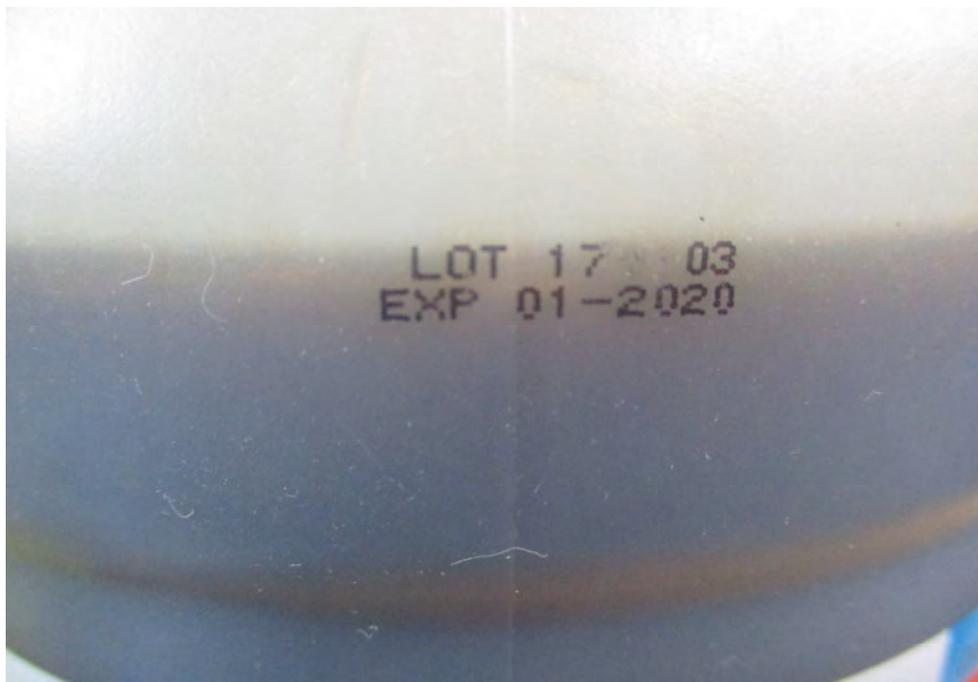
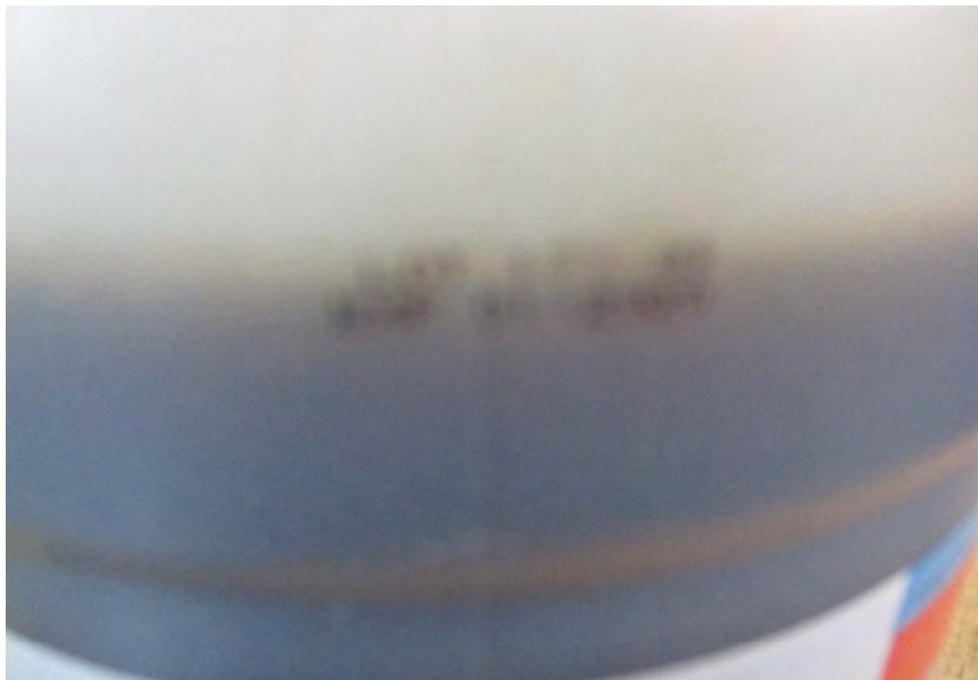
#### MODE D'EMPLOIS

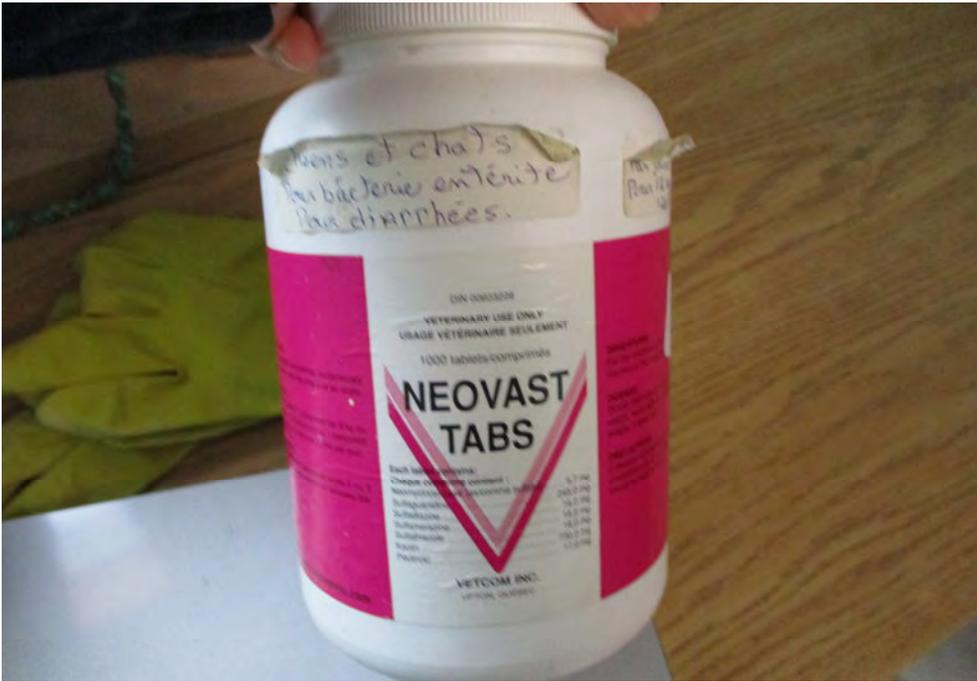
Pour une lutte efficace aux puces et tiques,

Étape 1 : préparer la zone de traitement. Passer l'aspirateur en profondeur et jeter le sac après usage. Laver la litière de l'animal, son aire d'habitation et les endroits environnants. Retirer les animaux et les oiseaux de l'endroit avant le traitement.

Étape 2 : traiter l'endroit. Bien agiter le contenant. Diriger le contenant vers le bas à 90° et semer la surface à traiter. Appliquer un jet léger et uniforme sur toutes les surfaces. Ne pas utiliser en pulvérisation d'ambiance.









**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 24757

Cage# 13C Municipalité 22 jour mois année 04/03/20

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saïste

Race Don  
 # Licence  Non  Oui

Couleur Espanol POUR LES BACS "PILULES POUR TOUJOURS"  
 # Micropuce  Non  Oui 16 938000007315850 938000007315850 04/03/20

Mâle  Vac à jour  Stérilisé(e)  
 Femelle

Renseignements Peuhy Cat

Revolution 5 fevrier 2019  Verso

**Résultat**

Adopter 300 Par jour mois année / /

Département Autorisation Par jour mois année / /

Historique

**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 27869

Cage# 13C Municipalité 22 jour mois année 04/03/19

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saïste  Stérilisé(e)

Race Don  
 # Licence  Non  Oui

Couleur Charlotte POUR LES BACS "PILULES POUR TOUJOURS"  
 # Micropuce  Non  Oui 16 938000007315850 938000007315850 04/03/19

Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle

Renseignements 4ars

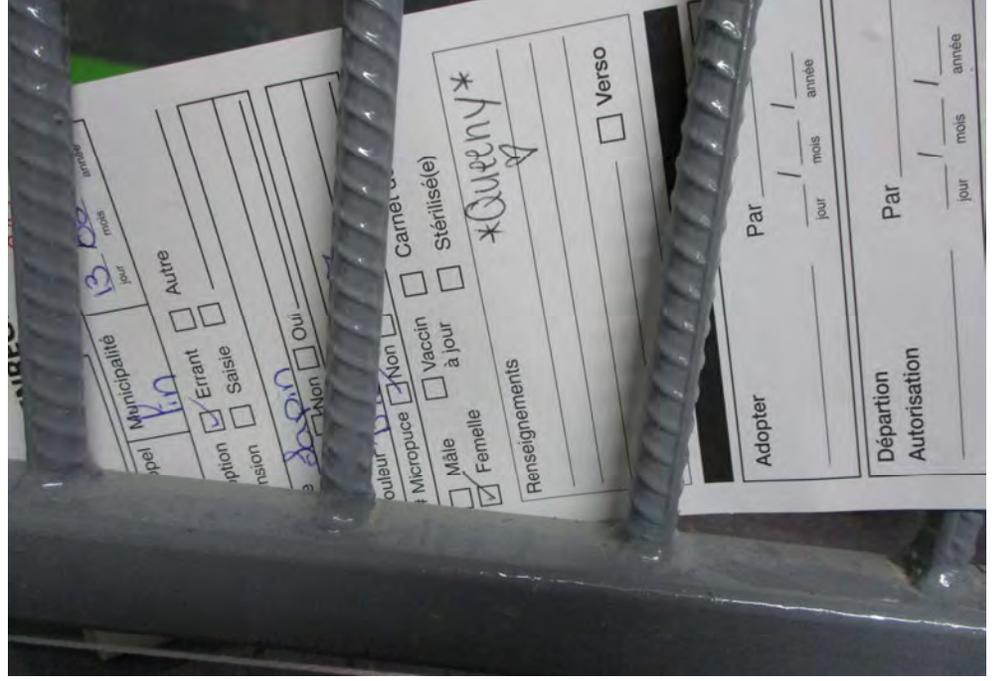
Revolution 30 decembre 2019  Verso

**Résultat**

Adopter 300 Par jour mois année / /

Département Autorisation Par jour mois année / /

Historique





**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 25197

No. # d'appel ZZ 1/03/20

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Place Bassin Bellevue Riv.

# Licence  Mon  Ou

Couleur vert/blanc

Mâle  femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements ROG

Verso

**Résultat**

Adopter Par / /  
pour mois année

Département Autorisation Par / /  
pour mois année



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 25183

Cage #

No. # d'appel Municipalité SO 24/02/20

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Dom

# Licence  Non  Oui

Couleur Gris

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements Baba

Verso

**Résultat**

Adopter Par / /  
pour mois année

Département Autorisation Par / /  
pour mois année

**FORMULE D'ADOPTEMENT** 27624

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité FU 23/08/20 pour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Domestique

# Licence  Non  Oui

Couleur gris tabby

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements \*Hope

1-2-205  Verso

---

**Résultat**

Adopter \_\_\_\_\_ Par 1 / 1 / \_\_\_\_\_

Département \_\_\_\_\_ Par 1 / 1 / \_\_\_\_\_

Autorisation \_\_\_\_\_



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 25191

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité Pin 27 / 08 / 20  
pour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Dom  
 Licence  Non  Oui

Couleur Tabby Foncé NOY  
 Micropuce  Non  Oui

Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements \_\_\_\_\_

**Résultat** \_\_\_\_\_  Verso

Adopter Par \_\_\_\_\_  
pour mois année

Département Autorisation Par \_\_\_\_\_  
pour mois année



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 25171

Cage # Jube

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité ZZ 21 / 08 / 20  
pour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Dom  
 Licence  Non  Oui

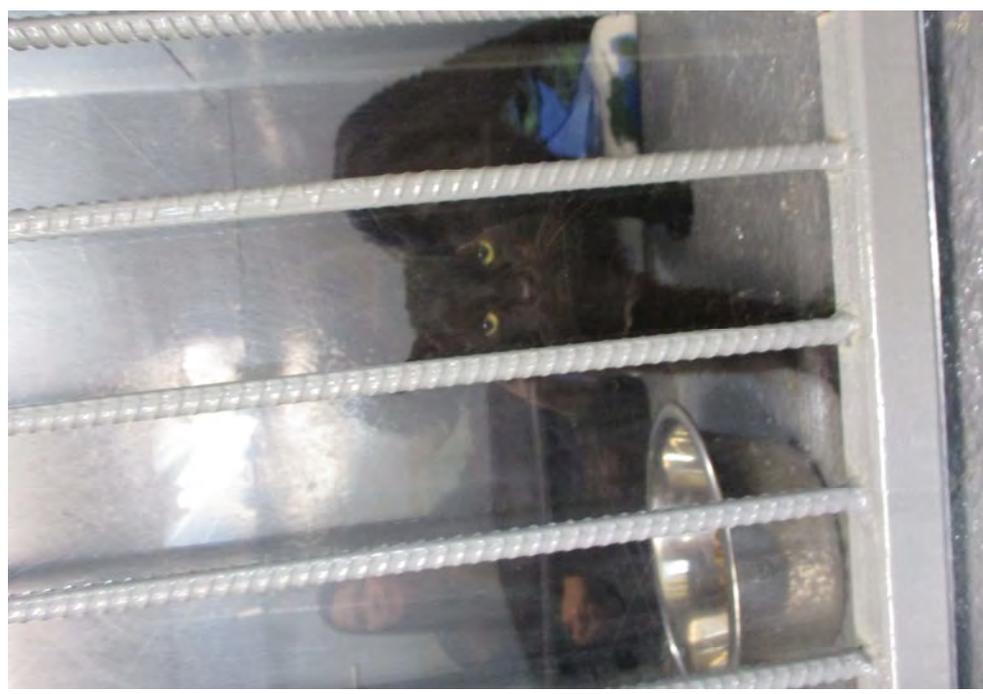
Couleur NOY  
 Micropuce  Non  Oui  
 Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements 4-2-2-2-2-2

**Résultat** \_\_\_\_\_  Verso

Adopter Par \_\_\_\_\_  
pour mois année

Département Autorisation Par \_\_\_\_\_  
pour mois année



ORDRE DANS LEQUEL DOIT S'EFFECTUER L'ENTRETIEN

- 1- Animaux Vulnérables;
  - a- Maman gestante/allaitante
  - b- Chatons
  - c- Chiots
- 2- Animaux Vaccinés en Haut;
  - a- Chiens
  - b- Chats
  - c- Rongeurs (s'il y a lieu)
- 3- Animaux Vaccinés en Bas;
  - a- Chiens
- 4- Animaux Errants et/ou Non Vaccinés;
  - a- Chien
  - b- Chatterie
- 5- Animaux en Isolement;
  - a- Chiens
  - b- Chats



**FORMULE D'ENREGISTREMENT**

24771

# d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité \_\_\_\_\_

19/01/20 \_\_\_\_\_  
jour mois année

Adoption  Errant  Autre   
Pension  Saisie

Race \_\_\_\_\_

# Licence  Non  Oui

Couleur \_\_\_\_\_

# Micropuce  Non  Oui   
Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé   
Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements *Chaque*

Verso

Résultat

Adopter

Éléphant/Nez  
Autournois



Adoption  Errant  Autre   
Pension  Saisie

Race Domestique  
# Licence  Non  Oui

Couleur Calico  
# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé   
à jour  
Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements # Solik\*  
Gracante  
bébé née 19/01/20

# 27594 | 





**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 27628

Cage #

No. # d'appel  Municipalité  26/02/20  
jour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Domestique  
# Licence  Non  Oui

Couleur Tabby/Rousse  
# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements  
A-JAOS \* Bonnie  
Coconite  Verso

**Résultat**

Adopter Par

Département Autorisation Par



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 27974

Cage #

No. # d'appel  Municipalité  31/01/20  
jour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Dom  
# Licence  Non  Oui

Couleur Noir-Blanc  
# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements

**Résultat**

Adopter Par

Département Autorisation Par



**FORMULE D'ENREGISTREMENT**  
27197

Cage # 6

No. # d'appel Municipalité 22/03/2020  
# 22-22

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race ~~Tabby~~ Domestique  
# Licence  Non  Oui

Couleur Tabby  
# Microcuce  Non  Oui

Male  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Présentiments  
Département ~~Chabertant~~ +-Rans  
Autorisation ~~encante~~ #Nlado

Adopteur \_\_\_\_\_ Pat \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ Pat \_\_\_\_\_  
Autorisation \_\_\_\_\_ Pat \_\_\_\_\_

Résultat  Verso



**FORMULE D'ENTRÉE / TRAITEMENT** 24767

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_

Microchip #  Non  Oui

Adoption  Emprunt  Autre

Pension  Saisie

Race PERSAN

# Licence  Non  Oui

Couleur beige / crème

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé à jour

Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements 600/10

Verso

---

**Résultat**

Adopter Par \_\_\_\_\_ jour \_\_\_\_\_ mois \_\_\_\_\_ année

320\$

Départion Autorisation Par \_\_\_\_\_ jour \_\_\_\_\_ mois \_\_\_\_\_ année





No. # d'appel [REDACTED] Municipalité 54 14/02/20 jour mois année  
 Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie   
 Race DOM  Non  Oui  
 # Licence  Non  Oui  
 Couleur Noir et gris  
 Micropuce  Non  Oui  
 Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)  
 Renseignements SCANTIS Daisy  
 Résultat  Verso

No. # d'appel [REDACTED] Municipalité 22 4/12/19 jour mois année  
 Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie   
 Race Blanc  Non  Oui  
 # Licence  Non  Oui  
 Couleur Cris Blanc  
 Micropuce  Non  Oui  
 Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)  
 Renseignements Puce 4 ans  
 Résultat  Verso

Adopter Par 2 jour mois année  
 Département Autorisation Par 1 jour mois année

**REGISTREMENT** 27623

Cage # 5

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité Blainville

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Domestique  
# Licence  Non  Oui

Couleur Blanc Gris  
# Micropuce  Non  Oui  
 Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements  
Chanelle 6ans  
Stérilise  
Regriffe 2 Pattes avant

Adopter \_\_\_\_\_ Résultat \_\_\_\_\_  Verso

Département \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_ / /  
Autorisation \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_ / /



24758

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité Lin

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Dom  
# Licence  Non  Oui

Couleur Non  
# Micropuce  Non  Oui  
 Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements  
Picasso

Adopter 3208 Résultat \_\_\_\_\_  Verso

Département \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_ / /  
Autorisation \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_ / /



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 25194

Cage #

No. # d'appel Municipalité 29/02/20  
jour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race DOMESTIQUE

# Licence  Non  Oui

Couleur SCAILE de TORJUE

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements  
MIMINE  
déjà vacciné le 8 sept 2019  
vaccin à jour

Résultat  Verso

Adopter Par \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

Départion Autorisation Par \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

Alimentation  Mâc  Prot  
 Déménagement  Allergique  Non harmonisé avec les autres an

Raison du don



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 22568

Cage # Julie Municipalité Pin  
jour mois année

No. # d'appel 4/01/20  
jour mois année

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Dom

# Licence  Non  Oui

Couleur 13

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements  
Bambi

Résultat  Verso

Adopter 320\$ Par \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

Départion Autorisation Par \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

Small text: ENREGISTREMENT PETS HOME TODAY\* PDS 80 13 85900007265767 Suisse





Adulte  
 Jeune

# Licéncia  Non  Oui

Couleur **TABBY**

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements  
**Princesse, +- 1an**

Verso

**Résultat**  
 Adopter \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_

**FORMULE D'ENGAGEMENT**

# 22033

Date: 04/12/19  
 par mois année

# Micropuce  Non  Oui  
 # 96700000058069

Mâle  Vaccin à jour  Carnet de santé  
 Femelle  Stérilisé(e)

Renseignements  
~~Princesse, +- 1an~~  
**pas avec chst**  
**Révolution 5 février 2020**

Verso

**Résultat**  
 Adopter **320\$** Par \_\_\_\_\_ jour / mois / année  
 Départ Autorisation Par \_\_\_\_\_ jour / mois / année







Adoption    Errant    Autre  
 Pension    Saisie

Race Border Collie x Labrador x Corgi  
 # Licence  Non    Oui

Couleur Batch PTM306 PETS HOME TODAY\* FDVB ISO  
 10 1-855-372-8943 1-548 m  
 # Micropt 939000007260744 Sterilized

Mâle    Vaccin    Carnet de santé  
 Femelle    à jour    Stérilisé(e)

Renseignements \*Precious\*

\*NE PAS TRANSFÉRER\*  
Opas avec enfant    Verso

**Résultat**

A [REDACTED] Par / /  
 jour mois année

Départion Par / /  
 Autorisation jour mois année

888

No. # d'appel \_\_\_\_\_

Municipalité Abitibi jour mois année 09 10 20

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Husky x

# Licence  Non  Oui

Couleur Noir, beige et blanc

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements  
Enceinte \* Jenna  
A accouche le 25.02.20  
Le père est un Labrador pure  
race. Les bébés seront  Verso  
des huskys x labradors

Résultat

Adopter Revolution G Par FEV 2020  
jour mois année

Département Autorisation \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_  
jour mois année



935

No. # d'appel \_\_\_\_\_

Municipalité Abitibi jour mois année 17 10 20

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race Boxer

# Licence  Non  Oui

Couleur Noir, blanc

# Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements \* Nikita  
Accouché le 29.02.20  
Enceinte  
Père pour 10 mois  Verso  
Revolution 5 février 2020.

Résultat

Adopter \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_  
jour mois année



**RÉSERVATION**

Date fictive pour l'adoption : 03-03-20

Numéro de carnet : 241

Informations de l'animal :

Nom : Sheyka  
#Carton : 24807  
Sexe : Femelle  
Race : Boovier x Husky

Soins :  Vaccinés  
 Avantage multi-1 JOUR  
 Examen conditions générales

Stérilisation :  
 Faite  
 Incluse  
 non-incluse

Autres détails à noter :

**Montant du dépôt :**  
Le montant de ce dépôt sera restitué à l'adoption, sous réserve de la signature de l'adoptant.

**Le subrogé de 10% sera appliqué**  
sur le montant de la réservation.

Commissaire responsable de la vente :

**Les conditions générales d'adoption sont**  
inscrites sur le site internet de l'association.  
L'adoption est soumise à la signature de l'adoptant et de l'association.  
L'association ne peut être tenue responsable de la santé de l'animal.  
L'association ne peut être tenue responsable de la santé de l'animal.  
L'association ne peut être tenue responsable de la santé de l'animal.





**Re FORMULAIRE D'ADOPTEUR**

**ISTREMEN 28576**

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité **Th** jour mois année **18 / 10 / 20**

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race **Bengal X**  
 # Licence  Non  Oui

Couleur **Baum**  
 # Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements  
**1-5 ans**  
**distrem custom 28517**

Adopter **Par** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 Disposition Autorisation **Par** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Résultat**

**FORMULAIRE D'ADOPTEUR**

**ISTREMEN 22013**

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité \_\_\_\_\_ jour mois année **28 / 11 / 19**

Adoption  Errant  Autre  
 Pension  Saisie

Race **Bengal X**  
 # Licence  Non  Oui

Couleur **Bicolore**  
 # Micropuce  Non  Oui

Mâle  Vaccin  Carnet de santé  
 Femelle  à jour  Stérilisé(e)

Renseignements  
**Doxie**  
**cherche de preneur en Suisse**  
**Bonjour 23-11-19**

Adopter **Par** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 Disposition Autorisation **Par** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

**Résultat**



Form with handwritten information:

Errant  Autre   
Saisie   
# Non  Oui   
Couleur Brun, beige, noir  
# Micropuce  Non  Oui   
Mâle  Vaccin  Carnet de santé   
Femelle  à jour  Stérilisé(e)   
Renseignements \*Zolox  
2 chiots dans la portée issue d'elle  
Résolution 5 février 2010  Verso   
Résultat  
Adopter Par / /  
Département Autorisation Par / /



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 24782

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité SR 15/102/20  
pour mois année

Adoption  Errant  Autre   
Pension  Saisie

Race Boston Terrier Allemand  
# Licence  Non  Oui

Couleur Dark Tan  
# Micropuce  Non  Oui  
# Mâle  Vaccin  Carnet de santé à jour  Féminelle  Stérilisé(e)

Renseignements \* Sassy

Adoption: \_\_\_\_\_ Per: \_\_\_\_\_  
Diagnostique: \_\_\_\_\_ Aut: \_\_\_\_\_

**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 24782

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité SR 15/102/20  
pour mois année

Adoption  Errant  Autre   
Pension  Saisie

Race Staffordshire Terrier  
# Licence  Non  Oui

Couleur Red  
# Micropuce  Non  Oui 15/102/20  
# Mâle  Vaccin  Carnet de santé à jour  Féminelle  Stérilisé(e)

Renseignements \* Sassy

Adoption: \_\_\_\_\_ Per: \_\_\_\_\_  
Diagnostique: \_\_\_\_\_ Aut: \_\_\_\_\_











# RÉSERVATION

Intention pour l'adoption :  
Nom de carnet :  
Informations de l'animal :  
Race : **24804**  
Sexe : **male**  
Type : **arrière croisé shitzu**

Soins :  
 *Avantage multi A*  
 *Examen conditionnel*

Sterilisation :  
 *Faite*  
 *Incluse*  
 *non-incluse*

Détails à noter :

Montant du dépôt :

(ce genre de somme est non remboursable, mais transférable sur un autre animal)

PLAIGNANT :

Dossier plainte no 1126733  
ÉTABLISSEMENT IMPLIQUÉ :Nom : inspecteur canin  
Adresse : 1728 route 335  
Municipalité : SAINT-LIN--LAURENTIDES  
exp : 2564914

RÉCEPTION :

Plainte transmise : TELEPHONE  
Autre source :  
Transféré à le  
PRIORITÉ : 48

Date_réception	Recue_par	Dir	Adm_Reg	Adm_Loc
2020-02-12 09:30:01		1	11	1
2020-02-10 15:09:04		1	8	2
2020-02-10 14:54:01		2	3	0

MOTIFS :

BIEN-ETRE ANIMAL

PRODUITS IMPLIQUÉS :

CHIENS

Description complémentaire :

Le chien avait une dermatites, les coussinets en sang, urinait fréquemment et avait du sang dans ses urine. Lorsque Mme leur a demandé la médication, celles données n'étaient pas celle prescrit pour sa chienne mais au nom d'un autre animal, la médication n'avait pas été administré à l'animal et le dossier médicale de la chienne lui est refusé.

Description complémentaire :

INTERVENTIONS :

No visite	Date visite	No dem.anal.	No expl	No enti	Nom expl
2886026	2020-03-02	0	2564914	1	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

INSPECTEUR(S) AYANT PRIS CHARGE DE LA PLAINTÉ :

Nom insp	Prise en charge
	2020-02-12
	2020-02-12

DÉBUT TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ : 2020-02-12

CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS :

Conclusion : Des recommandations ont été émises à l'exploitant. Le dossier est soumis à la direction.

Résultat de l'évaluation du produit :

Responsabilité	:
Plainte fondée	: F
Retour information au plaignant	: 2020-03-05 00:00:00
Plainte réglée le	: 2020-03-05

\* \* \* FIN DU RAPPORT \* \* \*



Date: 2019-05-06

Heure d'arrivée: 09:45

Numéro du rapport d'inspection:2826078

Exploitant: SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX REGIONALE

Établissement: Sans objet

Bannière: Sans objet

Responsable [REDACTED]

Adresse de l'établissement: 1728 ROUTE 335, SAINT-LIN--LAURENTIDES, J5M1Y3, (Québec)

Raison de la visite : visite régulière (01)

Numéro de dossier: 2564914 - 1

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

Les situations marquées d'un **astérisque (\*)** sont **prioritaires et représentent un risque supérieur pour la santé** des consommateurs et le risque pour la santé et le bien-être des animaux. Veuillez **sans plus tarder prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que les règles décrites ci-dessous sont respectées.**

ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE		
No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1 *	Fournir aux animaux un accès à de l'eau en quantité et en qualité compatibles avec les impératifs biologiques de l'espèce.	Chat / Absence d'eau. / Animal avec besoins particuliers. / chatte qui allaite ses 4 chatons mal en point / Abreuvement de l'animal.
2	Donner les soins de santé que nécessite l'état des animaux.	L'animal est blessé, montre des signes de maladie ou est souffrant. / Chat / une chatte avec ses 4 chatons dont plusieurs avec les yeux crouvés et fermés et signe de déshydratation
3	Prévoir pour la femelle qui allaite un endroit où elle peut s'isoler de ses petits selon ses besoins.	La femelle ne peut s'isoler de ses petits. / Chat / la femelle nouvellement arrivée avec ses 4 chatons sont gardés dans une petite cage dans la section adoption des chats
4	Fournir à un animal une cage ou un enclos dont la construction et la disposition préviennent son évasion ainsi qu'une blessure ou un stress infligés par un autre animal qui n'y est pas gardé.	La conception ou la construction est inadéquate. / un chien qui saute beaucoup et très haut risque de se sauver de son enclos et de se blesser
5	Donner à un chat gardé à l'intérieur un accès en tout temps à un bac en bon état, fait d'un matériau non toxique et qui contient une quantité suffisante de substrat absorbant renouvelé régulièrement.	Le bac à litière est absent ou inadéquat. / s'assurer que les bac à litière mis à la disposition des chats contiennent une quantité suffisante de substrat

6	Disposer les structures de confinement de façon à minimiser le risque de contamination et à éviter les contacts directs entre les animaux.	La conception ou la disposition est inadéquate. / chatte nouvellement arrivée avec ses 4 chatons présentant des signes de maladie (yeux croutés et fermés) mis dans la section adoption des chats pour ledu a un trop grand nombre de chats certains chats en adoption sont mis dans la section quarantaine chat
7	Entretien un animal et tailler ses griffes ou ses sabots à une fréquence qui prévient les maladies, l'inconfort et les blessures.	Chien / Les griffes ou les sabots ne sont pas taillées. / petit chien avec les griffes très longues
8	Informations recueillies	Chat / 35 / environ (26 adultes et 9 chatons) Chien / 30 / environ

### REMARQUES

Inspection rrellé à la nouvelle demande de permis pour l'établissement qui opère maintenant sous le nom de Société Protectrice des Animaux Régionale. À mon arrivée je rencontre [REDACTED] qui est responsable des lieux en l'absence de [REDACTED] [REDACTED] à qui je parle au téléphone mais qui ne peut venir me rejoindre pour l'inspection. [REDACTED] me confirme par téléphone qu'elle est toujours la personne responsable des animaux sur les lieux.

Des photographies sont prises.

\*\*\*\* Important\*\*\*\*

une chatte et ses 4 chatons ont été récupérés hier et ont été mis rapidement dans une toute petite cage de la sections adoption des chats. Les chatons présentent des signes évident de maladie soient des yeux croûtés et fermés et ils sont déshydratés et amorphe. On m'avise qu'une "rescue" a été contacté à leur sujet. Ces animaux doivent être vus par un vétérinaire dans un délais de 24h maximum donc si la "rescue" ne peut venir les chercher aujourd'hui même vous devez les faire voir par votre vétérinaire aujourd'hui. Veuillez me fournir les preuves et le suivis de ses animaux. Un avis de non conformité est émis à ce sujet.

Il est primordial que les femelles gestantes ou allaitantes aient de l'eau en tout temps. À mon arrivée devant la cage de la femelle et de ses 4 chatons malades je constate que le bol d'eau est complètement sèche. Un avis de non conformité est émis à cet égard.

Il est important aussi de fournir suffisamment de place pour les chattes avec leur petits. Les femelles doivent pouvoir avoir accès en tout temps à leur petits mais aussi s'en isoler si elles le veulent. Un avis de non conformité est émis à cet égard. Par contre deux enclos ont été aménagée pour les chiennes et leurs portées.

Il est important de respecter la vocation de chaque pièce pour éviter les risques de contagions entre les animaux sains en adoption et ceux nouvellement arrivés qui n'ont pas été vu par un vétérinaire. Lors de mon inspection des chats en adoptions sont placé avec des chats dans la quarantaine. Une chatte nouvellement arrivée avec ses 4 chatons malades sont mis dans la section adoption des chats. Ils auraient du être mis dès leur arrivée en isolement. Un avis de non conformité est émis à cet égard.

Un petit groupe de 5 chatons d'environ 5 semaines a été trouvé sans la mère (un citoyen serait venu les porter en expliquant que la mère a été retrouvé morte). Si ces chatons ne sont pas confié à une "rescue" veuillez vous assurez de leur état et de leur socialisation.

Le protocole complet d'euthanasie est affiché et les cartons des animaux euthanasiés sont accessibles.

Les protocoles sont clairement affichés sur les portes de chaque pièce.

Dans un autre local annexé à la bâtisse il y a un "café-chat" en construction dans le but de faire une levée de fond. Des chats y seront gardés libres afin de favoriser leur adoption. Les lieux présentent beaucoup d'enrichissement et une pièce dont la porte

présente une chatière servira de pièce pour les litières avec quelques endroits pour servir de cachette pour les chats qui recherchent un peu de paix par moment. Les chats y seront gardés en tout temps.

Un suivi sera fait

#### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1201600

En vertu de la loi :Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	Amende minimale
Article : 5 al.1	2500\$+frais
<p>5. Le propriétaire ou la personne ayant la garde d'un animal doit s'assurer que le bien-être ou la sécurité de l'animal n'est pas compromis. Le bien-être ou la sécurité d'un animal est présumé compromis lorsqu'il ne reçoit pas les soins propres à ses impératifs biologiques. Ces soins comprennent notamment que l'animal:</p> <p>1° ait accès à une quantité suffisante et de qualité convenable d'eau et de nourriture;</p> <p>2° soit gardé dans un lieu salubre, propre, convenable, suffisamment espacé et éclairé et dont l'aménagement ou l'utilisation des installations n'est pas susceptible d'affecter son bien-être ou sa sécurité;</p> <p>3° ait l'occasion de se mouvoir suffisamment;</p> <p>4° obtienne la protection nécessaire contre la chaleur ou le froid excessifs, ainsi que contre les intempéries;</p> <p>5° soit transporté convenablement dans un véhicule approprié;</p> <p>6° reçoive les soins nécessaires lorsqu'il est blessé, malade ou souffrant;</p> <p>7° ne soit soumis à aucun abus ou mauvais traitement pouvant affecter sa santé;</p> <p>Pour l'application du paragraphe 1° du premier alinéa, la neige et la glace ne sont pas de l'eau.</p> <p>2015, c. 35, a. 7.</p>	
<p><b>Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.</b></p>	

#### AVIS DE NON-CONFORMITÉ No 1201602

En vertu de la loi :Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal	Amende minimale
<b>En vertu du Règlement ou de l'ordonnance</b>	
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 40 al.2	1000\$+frais
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 35 al.1	1000\$+frais
P-42,R10.1 - REGL. SUR LA SECURITE ET BIEN-ETRE CHATS ET CHIENS, Article : 35 al.2	1000\$+frais
<p>40. La femelle qui met bas doit avoir accès en tout temps à ses chatons ou à ses chiots jusqu'à la fin du sevrage.</p> <p>Cependant, la femelle qui met bas doit pouvoir, selon ses besoins, s'isoler de l'endroit où se trouve sa portée.</p> <p>D. 1188-2011, a. 40.</p>	
<p>35. L'animal parasité ou présentant des symptômes de maladie doit être isolé des autres animaux.</p> <p>L'animal dont le statut sanitaire est inconnu doit, pour sa part, être mis en quarantaine.</p> <p>Toute personne tenue d'être titulaire du permis prévu par l'article 55.9.4.2 de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (chapitre P-42) qui garde dans un même lieu 15 animaux ou plus doit aménager ce lieu de façon à permettre l'isolement de l'animal parasité ou présentant des symptômes de maladie ou sa mise en quarantaine lorsque son statut sanitaire est inconnu.</p> <p>D. 1188-2011, a. 35; D. 1021-2013, a. 9.</p>	

Dans les circonstances, nous vous avisons de vous conformer immédiatement aux articles de la Loi , du règlement ou de l'ordonnance ci-dessus. À défaut de ce faire, le ministère prendra les mesures qui s'imposent et ce, sans autre avis.

#### IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

Nom de l'inspecteur: [REDACTED]  
Adresse: 118, RUE PRINCIPALE EST BUR. 220, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, J8C1K1, (Québec)  
Téléphone: 819 321-3995  
Télécopieur: 819 321-1650  
Courriel : [REDACTED]@mapaq.gouv.qc.ca

J'ai personnellement constaté les faits et posé les gestes mentionnés dans ce rapport produit le : 2019-05-06

Signature :

[REDACTED SIGNATURE]

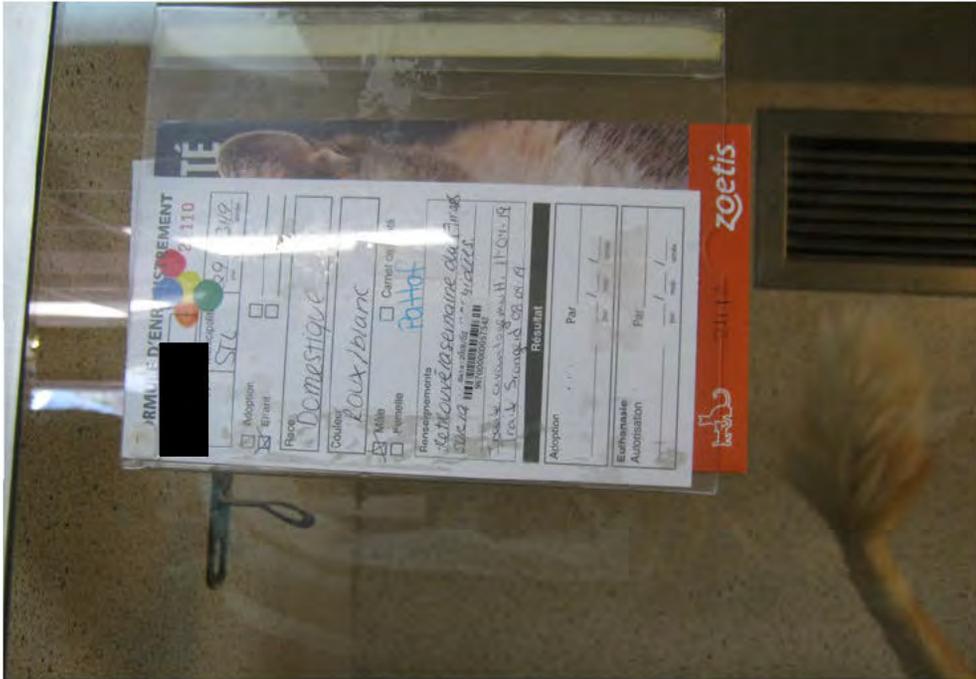
#### SIGNATURE DE L'EXPLOITANT

Le rapport d'inspection No 2826078 a été remis à [REDACTED]  
L'exploitant ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance de ce rapport.

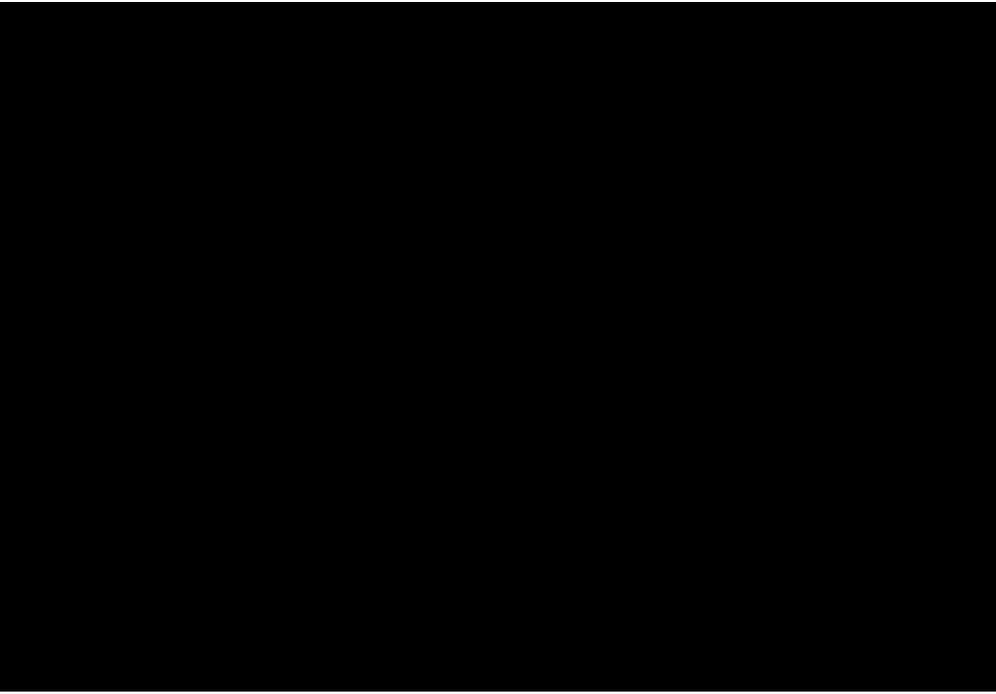
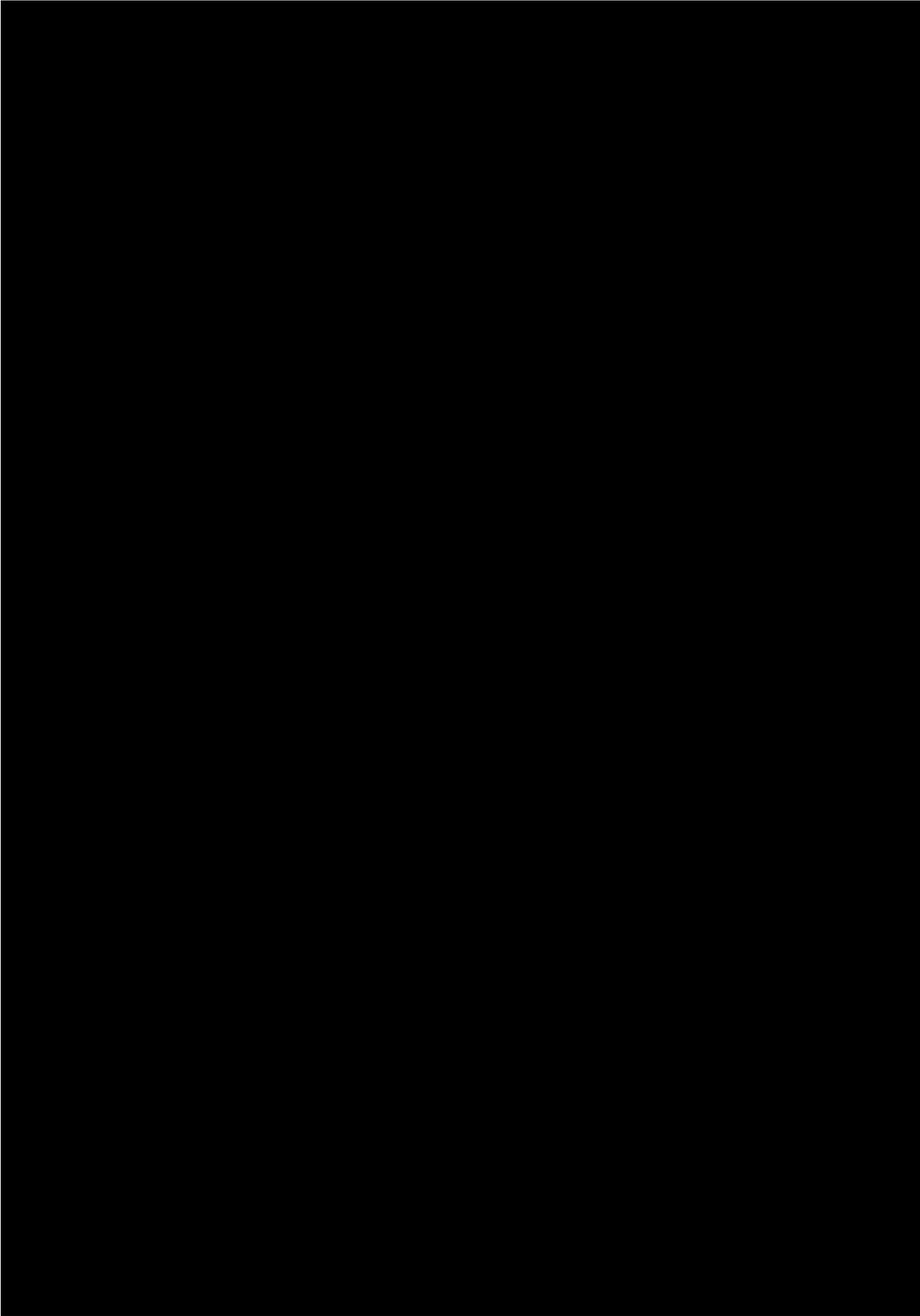
Signature :

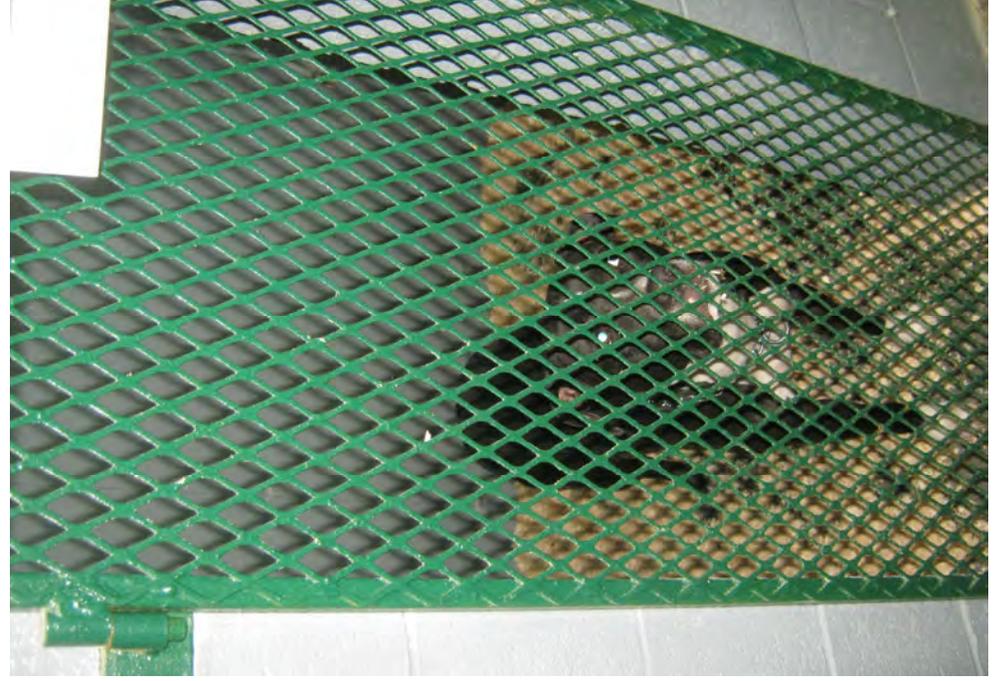
\_\_\_\_\_











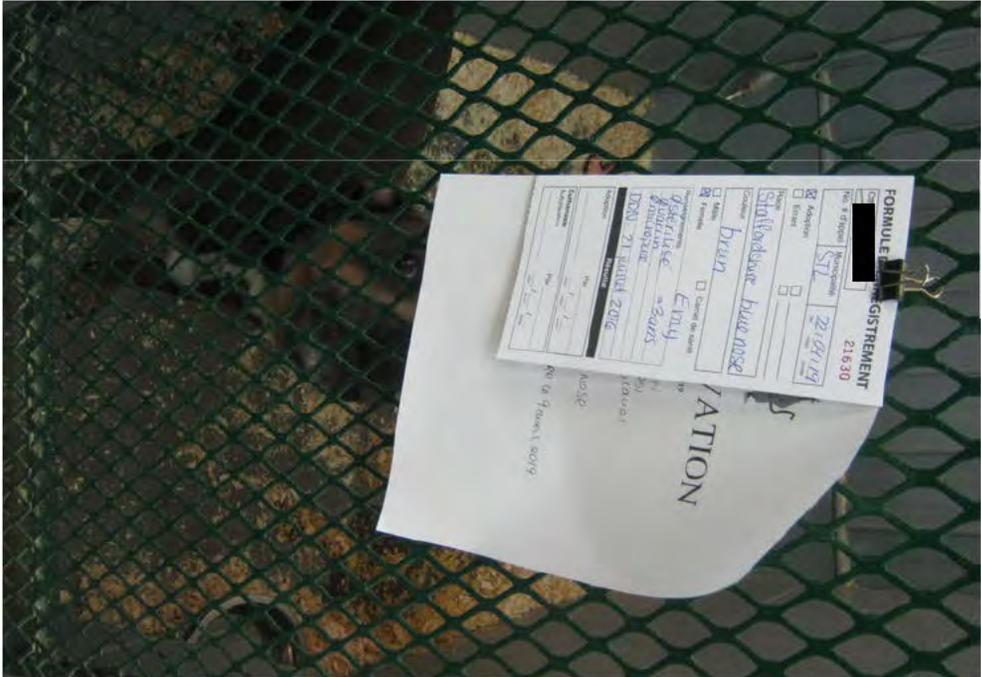
















**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 21194

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel DM Municipalité 24/09/19

Adoption  Errant

Etrac Chihuahua X

Couleur Noir / Feu  Carnet de santé Pablo

Mâle  Femelle

Renseignements castre EMILIO ESCOBAR

4 ans. DN-OCT

Résultat \_\_\_\_\_

Adoption Par \_\_\_\_\_ jour mois année

Euthanasie Autorisation Par \_\_\_\_\_ jour mois année



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 21668

Cage # \_\_\_\_\_

No. # d'appel \_\_\_\_\_ Municipalité 04/05/19

Adoption  Errant

Race weckel

Couleur Noir / feu  Carnet de santé

Mâle  Femelle Theo

Renseignements stérilisé & vacciné

Euthanasie Autorisation Par \_\_\_\_\_ jour mois année



**FORMULE D'ENREGISTREMENT** 21679

Chien [redacted] Municipalité 05/05/19  
22

Adoption  Errant

Race Chi huakua

Couleur blanc spot noir  Carnet de santé

Mâle  Femelle

Renseignements  
stérilisé  
 vaccin  
 micropuce

Résultat

Adoption Par \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jour mois année

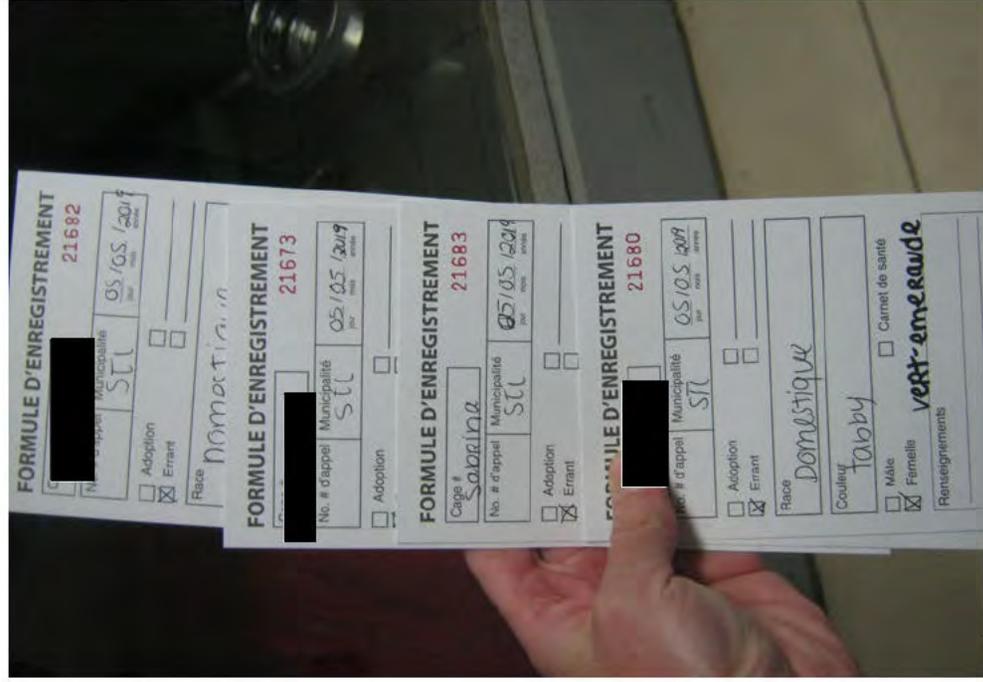
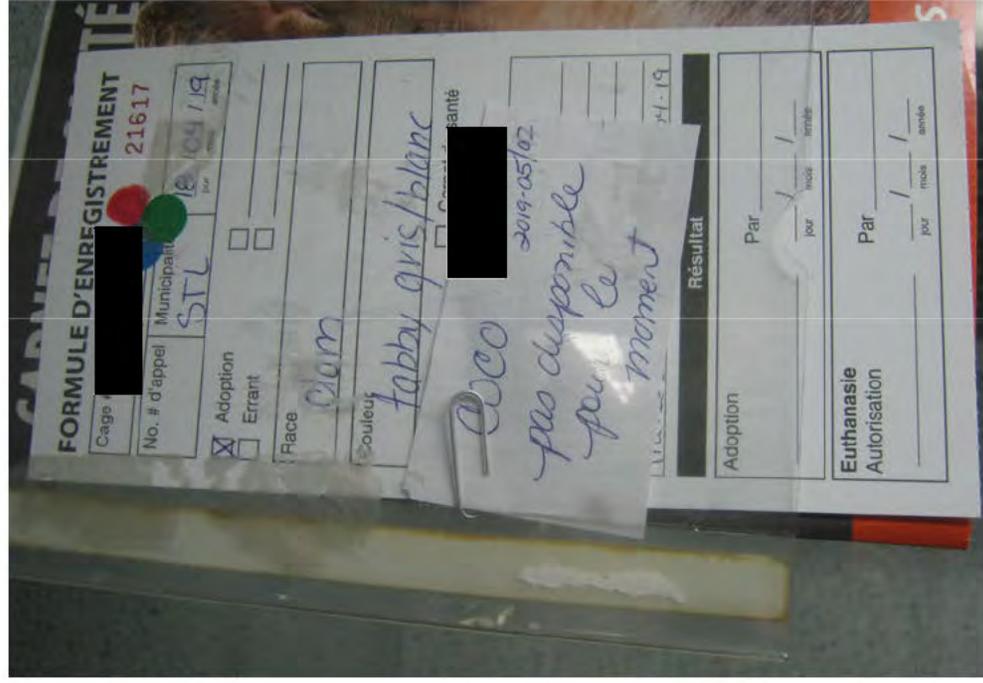


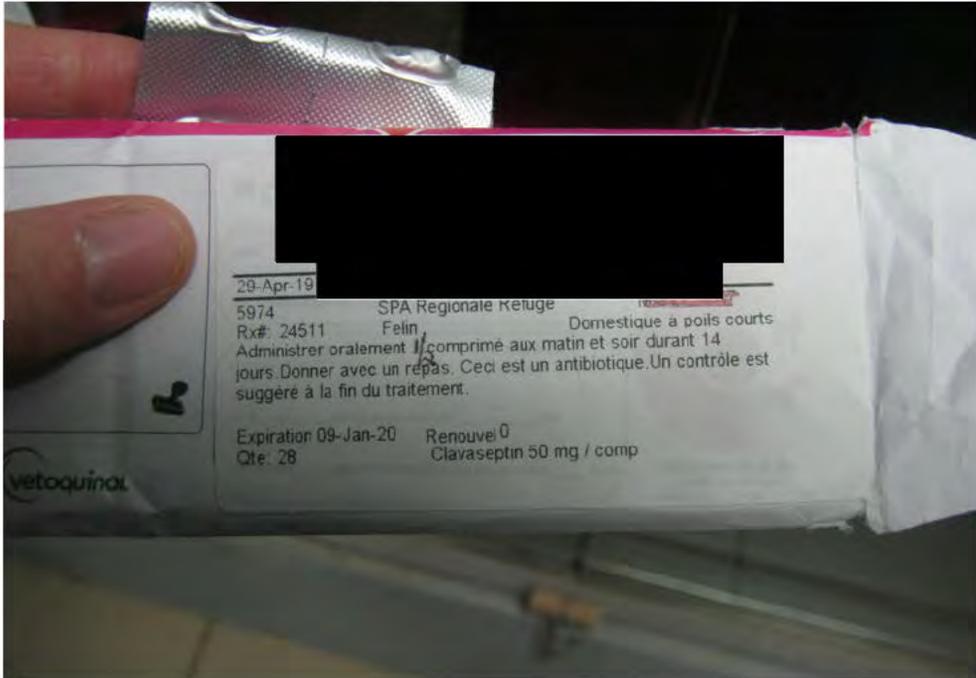












1/2 comprimé 2x/jour

**Médication**

Race du Chat: Domestique  
 Traitement de: Alice  
 Médicament: Clavaseptin  
 Durée: 10 jours  
 Commentaires: 2x/jour

Jour	Date	Matin	Après-midi	Soir
1	03-05-19			
2	04-05-19			
3	05-05-19			
4	06-05-19			
5	07-05-19			
6	08-05-19			
7	09-05-19			
8	10-05-19			
9	11-05-19			
10	12-05-19			
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				



